

Le "Journal" d'Ottawa n'est pas content de M. King

A-t-il raison? — Ce qu'a dit le premier ministre — Où l'on voit que la liberté du Canada, une liberté dont la défense, d'après M. King, justifierait de notre part une guerre, serait, d'après le même M. King, conditionnée par une attaque sur Londres — Un succès impérialiste — La lutte s'engage à fond — Les nécessités de la défense

Le Journal d'Ottawa publie ce matin un article que la Gazette s'est fait à l'avance télégraphier, qu'elle affiche en tête de sa première page et qui fera probablement le tour de la presse impérialiste ou impérialisante du pays.

Le Journal estime, et crie, que ni M. King ni M. Manion ne sont allés assez loin. Il affirme que l'on aurait dû déclarer: Nous avertissons le peuple et le gouvernement britannique et nous proclamons au monde entier, que le Canada, en tant que partie de l'Empire britannique, place aux côtés de la Grande-Bretagne, dans cette crise, toute la puissance et toutes les ressources dont il peut disposer. Jusqu'à épuisement de nos forces nous nous tenons unis à l'Empire pour résister à l'agression et maintenir la liberté.

C'est un point de vue, et nous ne nous étonnons pas que ce soit celui du Journal; mais le fait d'entretenir de pareilles opinions ne justifie personne de fausser la portée des déclarations de M. King ou d'en nier l'extrême importance.

Voyons les choses d'un peu près. Le Journal dit:

La déclaration de M. King, celle de M. Manion auraient pu être convenablement faites par le chef de n'importe quelle nation démocratique; par le chef de n'importe quelle nation indépendante. Elles auraient pu être faites par le premier ministre de la Suède, par exemple, ou par M. Roosevelt.

Or, qu'a dit M. King? (Nous parlons, naturellement, de l'essentiel de sa déclaration).

Ceci: 1° Avec non moins de sincérité que M. Chamberlain, je crois pouvoir dire qu'il n'est guère de choses que je ne consentirais pas à sacrifier pour la paix, mais, comme M. Chamberlain, je dois excepter une seule chose, et c'est la liberté dont nous jouissons et que nous n'abdiquons jamais.

Et nous imaginons que le premier ministre de la Suède et M. Roosevelt parleraient volontiers de cette façon.

Mais quelle est la condition, quelle est la mesure de cette liberté à laquelle M. King sacrifierait la paix même? Nous le trouvons dans un paragraphe précédent de sa déclaration, qui projette sur celui que nous venons de citer une abondante lumière et lui donne sa pleine signification. Il faut donc rapprocher ces deux textes et lire maintenant ceci:

2° S'il y avait lieu de s'attendre à voir un agresseur lancer une attaque contre la Grande-Bretagne avec des avions de bombardement qui feraient pleuvoir la mort sur Londres, je n'ai aucun doute sur la décision que prendrait le peuple et le Parlement du Canada. NOUS CONSIDERERIONS LA CHOSE COMME UNE AGRESSION MENAÇANT LA LIBERTE DE TOUTES LES PARTIES DU COMMONWEALTH BRITANNIQUE

Donc, la mesure de notre liberté, le fait qui, dans l'opinion de M. King, nous justifierait de sacrifier la paix, c'est le lancer de la bombe qui pourrait jeter sur Londres un quelconque agresseur.

Le Journal croit-il vraiment que le premier ministre de la Suède pourrait tenir un pareil langage, qu'il oserait affirmer dans le Parlement de son pays qu'une attaque sur Londres le justifierait de mettre en péril l'avenir économique et la vie même des jeunes gens de sa nation?

Nul n'imaginerait une chose pareille. Car la Suède est une nation libre qui juge d'après sa situation propre les conditions de sa propre liberté.

Non! Il faut examiner très froidement, en tout esprit d'objectivité, le discours de M. King, en noter l'essentiel. Or l'essentiel, c'est ce que nous venons de citer. Tout le reste, par comparaison, est secondaire ou de portée temporaire.

Notes outaouaises

Souvenirs sur le Dr Jules Dorion

Il n'est peut-être pas possible d'ajouter rien d'essentiel à ce qui s'est écrit depuis quelques jours sur le regretté Jules Dorion, sa carrière et cette attachante personnalité. Mais il ne l'est pas davantage (possible) de cesser d'y penser, de ne pas être secoué, l'esprit en branle et le cœur en mouvement par le fait, pourtant depuis quelques années prévu, de son retrait final et de l'adieu qu'il nous ferait.

On voyait qu'il n'était plus jeune, on en était sûr, car le chiffre de ses années devenait inquiétant, et que sa présence au Journal ne pourrait pas se prolonger toujours; c'était en somme une tacite acceptation d'un fait inévitable. Mais, comme toujours, il faut bien admettre que nous n'avions pas pensé à tout.

Où en tout cas à la secousse que nous éprouverions et dont les ondes successives ne cessent plus de nous parcourir l'âme à présent que nous l'avons vu partir.

Pleins et en même temps allègres, comme il a toujours été, car il ne faut pas se l'imaginer, si vous ne l'avez pas connu, comme un vieil homme sédentaire et alourdi, écrivant toute la journée entouré de papiers. Loin de là, et il fallait l'avoir vu commander à ses souvenirs!

Bien allant, et venant, et prompt à la manoeuvre... Il était resté beaucoup du même, en aussi, dans le "docteur Dorion".

directeur de journal, qui, du reste, soignait encore les pauvres secrètement. Il regardait le monde et la vie comme en un diagnostic, et de sa personne il n'avait jamais pu se défaire de l'allure prestée, sûre et vive du praticien en face d'un cas d'urgence. De l'œil ou de la main, et du pied rapide et souple, il vous recevait et vous faisait, s'il y avait lieu, visiter l'établissement, comme on dit, de fond en comble. Je pense en ce moment à l'époque de la fondation, il y a trente ans, dans l'ancienne rue de la Pénitence, à l'endroit où se trouve maintenant la maison Hough — et les Québécois s'en souviennent, de tous ces chevaux à l'attelage, de l'électricité, comme on s'est mis à dire cinq années plus tard... Rue Sainte-Anne, comme vous savez, pas si loin de la Basilique et à mi-chemin du Parlement, et quel étonnement ce fut de par toute la province d'apprendre qu'un nouveau journal allait naître, qui ne serait ni bien ni rouge et simplement préoccupé des intérêts catholiques. Et dont le mot d'ordre était de tout restaurer dans le Christ...

On ne comprenait pas très bien, je vous parle en campagneur de l'époque, et les braves gens s'informaient au magasin ou à la station: "Une gazette des prêtres de Québec? Ils doivent avoir leur idée, mais pensez-vous qu'ils ont besoin de ça? Les autres journaux ne le feraient pas aussi bien?" Car à vrai dire avec le Dérivateur local ou le Progrès du Golfe, les campagnes se trouvaient suffisamment renseignées. Et leur question sans blâme n'était pas si facile à répondre: "Pourquoi le clergé a-t-il besoin d'un journal quotidien?"

Il aurait fallu en savoir plus long et répondre: "Il ne s'agit pas du clergé, ce n'est pas une décision formelle de l'Eglise, il s'agit simplement d'un besoin social constaté, et d'un groupe d'hommes d'œuvres, laïques et prêtres, au sens social aigu, attentif, qui tentent une entreprise difficile, courageuse, hardie. S'ils réussissent, ils auront fait du bien, semé, diffusé la bonne parole, l'esprit de justice et d'équité, appris au peuple canadien ce qu'on appelle dans les livres le sens catholique, le sens de la pensée de l'Eglise mis au-dessus d'intérêts plus humains, plus matériels, souvent plus égoïstes. Ce sera en tout cas un journal de plus, et sans doute un beau journal, et qu'avons-nous besoin de savoir autre?"

Autrement dit, on aurait pu répondre aussi que l'on verrait bien d'autres changements dans la vie quotidienne, avec les voitures électriques qui roulaient déjà dans Montréal, et certaines tentatives de "ballons dirigeables" qu'on poursuivait aux mieux pays. Mais en attendant, l'abbé Roy et Adolphe Rivard continuaient d'égayer leur chapelle et de suivre du regard les catholiques de France, la Croix, Albert de Mun, Keller, Bazire et cet autre blediot qui s'appelaient Gerlier. Et de se sentir appelés à une haute vocation de défense chrétienne, à un organe d'interprétation chrétienne des événements quotidiens. Les autres journaux n'étaient pas méchants, mais leur raison d'être était autre, moins, comme on dit, spécialisée. L'abbé Paul-Eugène Roy avait une âme d'apôtre et une énergie de terrien: il n'y avait pas à

(Suite à la page deux)

La Lituanie cède à l'Allemagne le territoire autonome de Memel (Lire en page 3)

Bloc-notes

Le leur faire savoir

Tout un groupe de nos sociétés nationales ont fait savoir hier à M. King ce qu'elles pensent de sa déclaration quant à la participation éventuelle du Canada à une guerre européenne. Elles ont agi promptement, de façon intelligente. Il ne faut pas que cette protestation en reste là. M. L'Heureux, du Droit d'Ottawa, écrivait hier avec bon sens, en marge des paroles très graves de M. King: "... On est assuré que le gouvernement King sera en faveur de participer à une guerre européenne. Reste à savoir maintenant ce que diront les députés libéraux de Québec qui se sont prononcés contre toute participation à des guerres extraterritoriales et qui prétendent que la première ligne de défense du Canada est le territoire canadien. M. King admet maintenant que notre première ligne de défense est au moins la Manche. Comment la députation libérale du Québec pourra-t-elle continuer à soutenir un chef dont elle n'approuve pas les idées sur un point aussi important de sa politique? En fait, ou cette députation approuve l'idée que la première ligne de défense du Canada est reportée à la Manche, ou elle désapprouve M. King. Si elle approuve son attitude, il est bon qu'on le sache, afin de juger nos députés et leurs déclarations du passé comme il convient. Et si notre députation n'approuve pas l'attitude de M. King, cela aussi, il convient que nous l'apprenions au plus tôt. Entre temps, il serait excellent que toutes nos sociétés, quelles qu'elles soient, d'un bout à l'autre de notre province, fissent savoir à nos députés quel est le sentiment public à l'endroit de l'extrême grave déclaration de M. King, de façon que nos députés ne puissent alléguer ensuite qu'on les a tenus dans l'ignorance de la pensée de chez nous. Des textes comme celui qu'on publie hier les principales de nos sociétés nationales sont très clairs, sans équivoque; ils peuvent servir à une expression catégorique d'opinion, d'un bout à l'autre du Canada, à ceux qui ne veulent pas de la participation du Canada à une nouvelle guerre d'Europe. Nous avons "sauvé la démocratie" de 1914 à 1918, au prix de 60,000 vies canadiennes et de quelque 4 milliards de dollars. Est-ce que nous devons recommencer indéfiniment une aussi coûteuse aventure? Et sans avoir rien à dire à la politique ni aux traités de l'Europe? Il n'est que de laisser savoir nettement à nos députés ce que nous pensons de tout cela, — à commencer par la politique de M. King là-dessus.

Six mois et l'amende

Samuel Labanson, officier électoral pendant la dernière campagne dans Saint-Louis, vient d'être condamné à six mois de prison et \$100 d'amende, en sus des frais de cour, pour avoir laissé commettre des actes illégaux dans le bureau de vote qu'il présidait. Labanson s'en tire à bon compte. Sa conduite fut telle qu'elle expose les électeurs de Saint-Louis à devoir recommencer cette élection; elle expose aussi des gens de la même origine ethnique que lui, à des récriminations fondées. La vérité, c'est que, depuis des années, dans ce comté en particulier, il y a eu des fraudes électorales manifestes, depuis tant que ce qui s'est vu ailleurs. Il est grand temps qu'on prenne les mesures nécessaires pour ramener à la raison les organisateurs d'élections de ce comté, quels que soient leur origine et leur parti. On se rappelle les fraudes énormes du temps du front Cohen. Il ne faut pas que cela nille recommencer, au profit de qui que ce soit. Aussi bien serait-on justement avisé de prévenir certains groupes d'électeurs et de candidats de Saint-Louis qui si cela recommence, ils perdront leurs droits d'électeurs, doive ce comté être pour un temps privé de prendre part à des élections. On dut en agir ainsi, jadis, avec un comté du bas Saint-Laurent. La même mesure devra, s'il le faut, s'appliquer à tout un groupe d'électeurs mont-réalistes, dont un bon nombre d'origine étrangère. La façon dont certains d'entre eux se comportent fait voir comme il est sage de surveiller le plus étroitement possible cette sorte d'immigration au Canada. Jusqu'ici, on ne voit pas très bien quel avantage le Canada y trouve; on voit plutôt quels désagréments il en subit, dans toutes sortes de domaines.

Tous communistes?

On est étonné, dans notre province, de constater que des gens qui prétendent respecter l'ordre et la société aient affichés des sympathies manifestes envers les Rouges d'Espagne, au point d'acclamer comme des héros quelques centaines de Canadiens d'origine étrangère qui sont partis pour se battre sous la direction de Negrin en Espagne rouge. La semaine dernière, à Moscou, un chef communiste a déclaré, pour démontrer la toute-puissance du mouvement dont il est, que "les partis communistes de 53 pays ont envoyé dans les rangs de la Brigade internationale espagnole un grand nombre de membres, de délégués de comités

L'Allemagne veut installer des bases aériennes en Islande

Berlin invoque la clause de la nation la plus favorisée.

A 542 milles de la côte nord de l'Ecosse et à 1,500 milles du Labrador

REYKJAVIK, Islande, 22 (C.P.-Havas) — Le premier ministre Hermann Jonasson a informé aujourd'hui l'Althing ou Parlement islandais que l'Allemagne a demandé l'autorisation d'aménager des bases aériennes en territoire islandais. Il a ajouté que l'Allemagne a invoqué de vieux traités en disant que la clause de la nation la plus favorisée l'autorise à construire des bases aériennes. Le premier ministre a déclaré que l'Islande ne peut accorder à l'Allemagne des droits qu'elle n'accorde à aucune autre nation et que la question sera discutée lors de la visite en Islande du croiseur allemand "Emden".

L'Islande est un pays souverain associé au Danemark par le lien de l'union personnelle ou de l'allégeance au même roi, Christian X. L'Islande, qui était à l'origine un Etat indépendant, a été soumis pendant sept siècles à la domination de la Norvège puis du Danemark. Le présent régime remonte à 1918. La côte de l'Islande est éloignée de 542 milles de la côte nord de l'Ecosse et que d'un peu plus de 1,000 milles de Londres. L'Islande est située à 1,500 milles du Labrador.

et de chefs du parti". Il a ajouté que le Canada avait pour sa part aidé à former la Brigade internationale. C'est l'exacte vérité. Ceux qui sont partis d'ici pour s'enrôler dans les bases dans cette brigade ont fait le jeu et l'affaire des communistes de Moscou; c'étaient pour la plupart des communistes avoués. "L'organisation communiste centrale de Moscou prend à son compte, ouvertement, la formation de la Brigade internationale", dit un quotidien canadien de langue anglaise, (le Herald de Montréal) "et cela donne du poids à ceux qui ont vu dans la guerre d'Espagne une épreuve de force entre deux idéologies, entre la droite et la gauche, la démocratie restant étrangère à tout cela". Cela est exact. On a voulu berner des gens en tâchant de leur faire croire que les camps qui se mesuraient là-bas, c'était d'un côté la démocratie, l'Espagne rouge, — et de l'autre, l'autocratie, — l'Espagne blanche. En fait, le bolchevisme, le communisme et l'anarchie luttaient d'un côté, — on en a l'aveu de Moscou même, — et de ce côté-là se sont battus quelques centaines de communistes d'origine étrangère sortis en fraude du Canada pour aller s'enrôler en Espagne. Il est indubitable, au témoignage même de Moscou, que les bolchevistes menaient la danse, du côté de Negrin. Or, c'est sur ces gens, sur le sort des recrues canadiennes versées dans ces armées, qui ont martyrisé l'Espagne, que de bonnes âmes, chez les Anglo-Canadiens, se sont apitoyées. Il y a chez nous, parmi les tenants de la "démocratie" dépourvus de discernement, d'ineffables imbéciles, et combien prétentieux! Ce sont eux qui prétendent régénérer, qui une province, qui le Canada!

G. P.

Le carnet du grincheux

Bouts rimés:

Fifi Démocratie,
Partie pour la Russie,
Va frapper chez Staline:
— Toc, toc, toc! — Qui est là?
— C'est moi, votre Fifi.
— Viens vite dans mes bras,
Mon petit Chaperon.
Et, près de moi, en rond,
Couché-toi dans mon pieu.
— Mère grand, tu as de bien grands yeux!
— C'est pour voir mieux.
— De grandes mains!
— Pour ne pas lâcher quand je tiens!
— Et ton nez? — C'est pour mieux sentir.

— Et tes oreilles? — Pour mieux ouïr.
— Quelles dents! quelle énorme bouche!
— J'ai peur, tu m'effraies!
— Tardif est ton tourment:
C'est pour te manger, mon enfant!
Et comme il dit, il fit.
Ainsi finit Fifi.

— Pauvre Démocratie!
Tout là-bas, en Russie.

Petite augmentation de taxe de rien du tout à Ottawa — celle de l'impôt du sang.

La Presse approuve M. King. Peu lui chaut qu'on annonce une bière prochaine pour le Canada, si on lui laisse celle de la bière à la radio.

M. Manion voit à l'horizon le conflit de la démocratie et de la chrétienté contre les Etats totalitaires. Chrétiens, Staline? Démocrate, Staline? Chrétienne, la race déicide?

M. King se trouvera aussi désemparé après sa déclaration que le serait Chamberlain s'il égarait son pépin, seul bouclier de la paix européenne.

Un malin affirme que ce n'est pas la page que le premier ministre a perdue, mais la carte!

Qui attaque Londres, pense M. King, attaque le Canada. Pourquoi taxer M. King de lourdeur et de lenteur? Il marche très vite... mais à reculons.

Le conseil de la Lituanie aux Memelais: "Mémélisez-vous de vos affaires, mais mémélisez-vous-en!"

La Lituanie avait un seul navire de guerre, mais ce navire n'a plus de port.

A Ottawa

Après le faux départ de M. King

Comment il se fait que les Débats ne parlent pas de son premier fragment de déclaration sur la guerre — Qui est responsable de l'incident? — Pourquoi l'on n'a pu atteindre M. Manion — M. King s'explique pleinement

M. Woodsworth estime que l'incident n'a aucune portée sérieuse, même si l'on a laissé tomber des interjections de députés

(par Emile BENOIST)

Ottawa, 22. — L'incident diplomatique, plus exactement l'incident sténographique, qui a marqué, lundi après-midi, aux Communes, les déclarations du premier ministre, M. Mackenzie King, et du leader de l'opposition conservatrice, M. Manion, quant aux événements d'Europe, ne devait pas être sans lendemain, un lendemain également en étroite relation avec la sténographie. Mais cette fois, il s'agit de la sténographie du Hansard.

Ce nouvel incident, soulevé par un conservateur, M. Thompson, député de la circonscription ontarienne de Lanark, sans pourtant s'écarter, a bien duré une bonne heure. Au vrai, c'est lui qui a constitué la partie la plus intéressante de la séance d'hier, par ailleurs consacrée, presque toute, à l'étude en comité d'un certain nombre des articles du nouveau traité de commerce avec les Etats-Unis. Ce genre de débat n'offre généralement pas un intérêt affolant.

Compte rendu inexact?

M. Thompson s'est plaint du compte rendu, à son avis inexact et incorrect, que le Hansard a donné des incidents de lundi. Quant à cela, il avait parfaitement raison et ce n'est pas la première fois que le Hansard se permet de verser ainsi dans l'inexactitude. Il n'y a pas très longtemps, au cours d'un débat orageux, précisément sur la situation européenne, cette fois-là encore, M. Manion et M. King en étaient venus à se dire des gros mots, à qualifier mutuellement et réciproquement leurs propos de humbug. M. Manion s'était même permis de

le pays n'ayant guère de côté que celle que Hitler lui a fait monter.

Donc cet unique navire, le Président Smeton, croise sans arrêt. C'est le navire fantôme. Il lui reste comme seul port de refuge le fameux opéra wagnérien.

Mme Rebecca Roberts, nous raconte un journal québécois, a mérité le nom de "Rossignol Florentin". Rossignol, passe encore, car peu de livres sont plus vécus en librairie que Mme Roberts en photographie. Mais pourquoi Florentin? Ce mystère profond est pourtant soluble. Mme Roberts a été surnommée la Florence Nightingale de l'Inde, d'après l'héroïne de la guerre de Crimée, qui n'avait rien de la grande ville italienne et rien d'un oiseau.

Le singe prenait naguère le Pirée pour un homme; mais il est vengé: voilà qu'on prend une infirmière britannique pour un oiseau florentin!

Rien d'italien en tout cela? Si, la vérification du diction: Traduttore, traditore.

Mgr de Sherbrooke a dénoncé opportunément la croyance aux "septièmes" et "septièmes de septièmes", superstition, laquelle est une singerie de la religion.

La puissance de septième, même à la septième puissance, réside uniquement dans la puissance de crédulité des imbéciles.

"There's a sucker born every minute", disait de l'inséparable famille des gogos Bernum, qui en a tiré des millions.

Le Grincheux.

dire que l'attitude du premier ministre, en cette affaire, n'était qu'une *clap trap*, c'est-à-dire un piège. Le lendemain, les mots *humbug* et *clap trap* n'apparaissent pas au Hansard. Les journalistes qui avaient correctement rapporté la séance de la veille n'auraient pu invoquer le Hansard, publication officielle, pour justifier l'exactitude de leurs propres comptes rendus.

Au moment où la Thompson allait passer, lundi, dit M. Thompson, aux ordres du jour, le premier ministre s'est levé et il a donné lecture d'une déclaration soigneusement préparée. Lecture faite, il a fait observer qu'une page manquait à son texte écrit et qu'il allait lui-même la chercher. Là-dessus, la Chambre s'est mise à des affaires de routine, jusqu'au retour du premier ministre, trois quarts d'heure ou une heure plus tard, alors que lecture fut donnée de la déclaration dans son intégralité.

Le Hansard, qui a paru le lendemain, c'est-à-dire mardi, a omis la première déclaration, la déclaration partielle, du premier ministre, de même que certaines remarques du leader conservateur. M. Thompson pose la question: "De quel droit cela s'est-il fait?"

L'explication de M. King

Le premier ministre entreprend alors d'expliquer comment tout cela s'est fait, à pu se produire.

"Je dois tout d'abord dire, affirme-t-il, que je n'ai personnellement eu rien à faire dans le cas. La préparation du Hansard est entre les mains de la direction du Hansard. Et quand il y a eu, en des occasions précédentes, des omissions manifestes de quelque sorte, dans la préparation du Hansard pour la postérité, ces omissions sont survenues comme il pourrait en survenir dans le cas de n'importe quel éditeur de journal, au moment où il prépare l'édition finale de son papier. Je me suis informé, hier soir, à propos de ce que le Hansard se proposait de faire, s'il se proposait de donner littéralement et verbatim les petites interjections à propos de la page qui manquait dans ma déclaration. J'ai été informé que le Hansard se proposait de faire imprimer la chose comme si la page n'avait pas manqué, de donner le texte intégral, comme j'avais d'abord eu l'intention de le faire. J'ai compris que le Hansard — je peux me tromper sur ce point — avant de prendre cette décision, s'était proposé d'en parler au leader de l'opposition, pour savoir s'il aurait quelque objection à présenter. Mais le leader de l'opposition n'était malheureusement pas ici dans la soirée et l'on s'est alors adressé au whip en chef du parti conservateur. C'est l'information que l'on me donne. Le whip en chef a dit qu'à son avis il serait convenable que le Hansard fit la petite omission que l'on sait. Je crois que c'est la permission qui a été donnée (Suite à la page 3)

En page 2 :
A Québec — La Chambre siègera désormais chaque vendredi, par Alexis Gagnon.

A Québec

La Chambre siègera désormais chaque vendredi

Le gouvernement entend hâter le travail — Le parti national demande représentation sur un comité — Débat sur l'industrie forestière

Tous les partis votent d'accord l'interdiction formelle de la grève dans les hôpitaux

Québec, 22. — La Chambre a commencé la nouvelle semaine législative par une journée assez calme où l'on a touché à toutes sortes de choses mais sans faire beaucoup de travail. La séance du soir a été prise par une discussion sur un poste des provisions budgétaires au chapitre des terres et forêts, et une partie de la séance d'après-midi sur deux autres postes du même département. On a voté en tout pour \$360,000. Il est probable que la Chambre siègera l'après-midi et le soir toute la semaine, y compris le jour du vendredi, car l'on espère terminer tout le travail avant Pâques.

La mesure la plus importante adoptée hier en troisième lecture interdit le droit de grève dans les institutions soumises à la loi de l'assistance publique.

Le projet de loi interdisait le recours à la grève, avant le recours à l'arbitrage. Mais tous les députés, tant du gouvernement que de l'opposition libérale et du parti national se sont accordés à reconnaître qu'on ne peut décemment faire grève dans des institutions où l'on abandonnerait les mourants, les malades et les infirmes à leur sort. Aussi le gouvernement a-t-il tout de suite amendé le bill pour prohiber toute grève dans ces établissements, avant, pendant ou après l'arbitrage.

L'article 2 du bill 40, se lit maintenant comme suit: "Il est illégal pour toute personne employée dans une institution de charité et y remplissant une fonction quelconque de se mettre en grève au sujet d'un différend entre cette institution et un ou plusieurs de ses employés, relativement aux traitements, salaires ou gages de ces employés ou aux heures de travail. Tout différend de ce sujet peut être soumis à un conseil d'arbitrage formé conformément aux dispositions de la présente loi."

Trois autres amendements ont été apportés, l'un au troisième paragraphe pour assurer que les employés d'une seule institution peuvent réclamer un arbitrage, les deux autres pour édicter les pénalités à défaut de paiement des amendes et des frais, soit au moins huit jours de prison et au plus, un mois.

Nouveaux bills du gouvernement

Au début de la séance, la Chambre a adopté en première lecture quatre bills du gouvernement et deux bills publics présentés par des députés. Nous en avons donné les grandes lignes dans le *Devoir* d'hier. En voici la nomenclature:

M. Gagnon. — Loi modifiant la loi des mines de Québec.

M. Auger. — Loi assurant l'expansion de la colonisation dans le Témiscoumague.

M. Auger. — Loi protégeant le domaine public de la colonisation.

M. Tremblay. — Loi modifiant la loi des salaires raisonnables.

M. Tellier. — Loi modifiant la loi des constitués ou du régime de tenure dans certains districts électoraux.

M. Dubé (Témiscouata). — Loi concernant la municipalité du canton d'Armand, dans le district électoral de Témiscouata.

Le gouvernement a ensuite fait adopter une motion qui décide que désormais la Chambre siègera vendredi, de 11 heures à 1 heure, de 3 heures à 6 heures et de 8 heures à 11 heures du soir.

La Chambre adopte ensuite en troisième lecture deux bills de M. William Tremblay: loi modifiant la loi de l'assistance aux aveugles relativement à l'enregistrement de l'avis de pension; et loi modifiant la loi des conventions collectives de travail.

Dans le premier cas, il s'agit de compléter quelques articles de la loi passée l'an dernier.

Dans le second cas, ainsi que l'a expliqué le premier ministre, le bill permet au comité paritaire de forcer l'employeur à maintenir affichée à un endroit convenable une copie de l'échelle des salaires; le bill empêche aussi les employeurs d'user du subterfuge de changement de classification des ouvriers pour éluder le paiement des salaires auxquels ils ont droit; enfin le bill a pour effet de faciliter les poursuites prévues par la loi, en prohibant la preuve de la source des plaintes et renseignements fournis à celui qui intente la poursuite.

M. Duplessis dit que cet article mettra les ouvriers à l'abri de l'injuste vindicte du patron qui viole la loi.

Motivations des députés

Le gouvernement produit la correspondance relative à la construction d'une Arena dans Rivière du Loup. M. Casgrain, député du comté, réclame la construction de cet édifice dans sa ville. Le premier ministre lui fait observer que l'opposition n'aurait pas dû alors s'élever contre le gouvernement parce que ce dernier en a construit de semblables dans d'autres villes, comme travaux de chômage.

M. Casgrain retire une motion sur l'établissement d'un entrepôt frigorifique à l'Isle Verte et aux Trois-Pistoles; M. Onésime Gagnon, ministre des Pêcheries, dit que son département l'a offert et qu'il a été refusé. On paraît réclamer plutôt une fumerie pour traiter le hareng, et un tel établissement serait plus approprié à la région où l'on fait surtout la pêche de ce poisson.

Le premier ministre fait ensuite rayer une motion de M. Casgrain pour production de correspondance au sujet de M. G.-A. Field, expert en écriture. Au cours d'un débat antérieur, le premier ministre avait parlé de M. Field. Subsequentement, M. Casgrain avait voulu lire une déclaration de M. Field mais sans y réussir, la chose étant contraire aux règlements. Il a alors présenté une motion et envoyé une lettre au premier ministre, laquelle lettre contenait la déclaration Field et faisait donc le sujet de la motion. Le premier ministre a affirmé que le procédé était irrégulier. M. Paul Sauvé a maintenu la prétention de M. Duplessis et rayé la motion.

Le parti national en Chambre

Un débat intéressant s'est élevé sur le statut du parti national en Chambre. M. Chaloult avait inscrit une motion pour faire nommer "un député du parti national, M. Oscar Drouin", dans le comité de révision électorale.

M. Chaloult a expliqué que l'opposition libérale avait trois représentants dans ce comité, pour ses onze membres; le parti national a cinq membres et réclame un représentant.

Le premier ministre dit qu'avec ce principe, il suffit que chacun se prétende membre d'un parti distinct pour se faire choisir. Ainsi, il y a l'opposition libérale, les cinq membres du Parti national; il y a M. Rochefort, qui forme un parti à lui tout seul, et il y a encore un autre groupe (M.M. Leduc et Bélanger).

D'ailleurs, affirme le premier ministre, tous ces groupes n'en forment qu'un en réalité, car ils ont toujours voté ensemble sur les questions importantes. Lors des débats sur l'adresse et sur le budget, ils ont préparé des amendements conjoints, secondés deux fois par M. Drouin, affirmant par là qu'ils avaient, du point de vue opposition, une commune identité.

M. Chaloult a réclamé le vote avec l'appui de l'opposition libérale. La Chambre a rejeté la motion par 49 contre 13.

Bills privés adoptés

Hier soir, la Chambre a adopté en troisième lecture quatre bills privés: loi concernant la succession de feu Alphonse Valiquette; loi modifiant la charte de la cité de Lachine; loi concernant la succession de feu Victor Beaudry; loi modifiant la charte de The Témiscoumague and Abitibi Railway Company.

Le bill de Drummondville a été adopté en seconde lecture et envoyé au comité des bills privés.

Questions et réponses

Le gouvernement a répondu à plusieurs questions, hier après-midi, il a transformé en motion une ques-

tion de M. Casgrain sur la nomenclature des journaux et compagnies à qui le gouvernement a payé des frais de publicité, annonces, impression, etc. Il a aussi transformé en motion une question de M. Bouchard sur les opérations forestières en général et celles du moulin Gohier à Saint-Côme et dans le nord de Joliette.

Puis il a répondu à une série de questions de M. François Pouliot, député de Missisquoi, sur la technique financière de l'ancien gouvernement à savoir que, de 1928 à 1936, l'ancien gouvernement avait voté des prévisions budgétaires pour \$333,895,863, et dépensé en réalité \$478,018,127, plus un grand nombre de dépenses faites et non payées et que le gouvernement actuel paie.

Le gouvernement répond aussi que le déficit de l'assistance publique fut de \$1,783,791 en 1934; de \$1,687,847 en 1935; et de \$1,999,709 en 1936, et que ledit déficit n'aurait pas dans la computation des revenus et dépenses ordinaires.

Le gouvernement répond aussi à une question de M. Pouliot sur les comptes soutirés pour montrer que de 1932 à 1936, ce compte varia de trois à dix millions, à intérêt variant de 3-4 pour cent à 5-1-2 et que le gouvernement actuel ne paie en intérêt que de 1-3-4 pour cent à 2 pour cent.

L'industrie forestière

Au cours de la soirée, un grand débat s'est élevé autour de l'industrie forestière. Après une discussion où l'on a taquiné le gouvernement sur les contrats d'arpentage accordés à M. A. Crépeau, pour une somme élevée, M. Félix Dubé, député de Témiscouata, a suggéré une réforme dans le mesurage du bois, et réclamé une attention plus vigilante pour la conservation du cèdre dont on devrait augmenter le diamètre minimum, lorsqu'il s'agit du droit de coupe.

M. Dubé dit que le salaire du bûcheron devrait être porté à \$75. Il est déjà de \$60, soit \$45 de salaire et une pension et logement estimés à \$15.

Il suggère l'établissement d'une auberge pour les bûcherons, à Montréal et à Québec pour les accueillir à l'arrivée et au retour et les soustraire aux embûches dont ils sont trop souvent victimes. Il demande aussi que l'on interdise l'accès des femmes aux chantiers forestiers.

M. Arthur Leclerc, député de Charlevoix, M. Georges Auger, député d'Abitibi, font aussi des suggestions. M. Leclerc signale que les cités et villages, champions nés de l'industrie du bois en certains endroits périssent dès que l'industrie ferme ses portes, et qu'il faut à tout prix établir la stabilité. Il suggère que les gardes-forestiers servent aussi comme gardes-chasse.

M. Auger dit que le succès de l'industrie forestière dépend largement de nos marchés extérieurs et que la politique fédérale a dans ce domaine une importance considérable.

MM. Bouchard, Casgrain et Bastien disent qu'en somme, le gouvernement n'a fait que suivre l'exemple de l'ancien. Quand la crise économique éclate, et qu'il y a surproduction, l'industrie devient stagnante et les plus belles promesses n'y font rien.

Il soutiennent également que le salaire nominal de \$45 par mois, n'est pas payé partout, et que par exemple, les petits entrepreneurs ont perdu beaucoup d'argent parce qu'ils ne sont pas assurés de ce salaire minimum de \$45 par mois.

M. Chaloult dit que dans plusieurs comtés de la province les bûcherons se plaignent de ne pas recevoir \$45 par mois. Il est du même avis que M. Esdras Minville, quant à l'orientation de notre exploitation forestière qui doit être développée comme complément à l'agriculture. Il partage l'avis de M. Dubé sur la présence des femmes dans les chantiers forestiers.

M. Duplessis et l'industrie forestière

Le premier ministre expose que l'industrie forestière est d'importance vitale pour notre province et qu'il ne faut pas la compromettre, sous peine de ruines terribles pour notre population.

Les industriels forestiers ne paraissent pas avoir appris les leçons des dernières crises, et il y a quelques mois, ils avaient imprudemment accumulé une surproduction telle qu'elle aurait fini bientôt par entraîner une dégringolade des prix, et la stagnation presque complète. Grâce à l'appui du gouvernement ontarien, on a pu enrayer la crise naissante et stabiliser l'industrie. Des compagnies sont venues offrir de dépenser \$50,000, 000 dans la province pour ouvrir des usines à condition d'exporter notre bois chez nos propres concurrents. C'est été beau pendant deux ou trois ans et intéressant au point de vue popularité politique, mais maintenant, le gouvernement a refusé pour garantir la stabilité et le développement normal de notre industrie. S'il convient de payer des salaires raisonnables, et le gouvernement a été le premier à prendre les mesures vraiment efficaces, il ne faut pas exiger non plus l'impossible, par exemple que les compagnies fassent l'exploitation sur une échelle décapitée quand elles sont affectées déjà par une surproduction dangereuse.

M. Duplessis se demande s'il ne conviendrait pas d'abaisser les droits de coupe de l'Ontario par contre les droits de coupe fédérale afin d'encourager la production, et si l'on ne devrait pas établir des colonies forestières, pour le reboisement, la protection contre l'incendie, la lutte contre les fléaux d'insectes qui menacent nos bois, l'exploitation plus rationnelle et régularisée de la forêt, etc.

A la fin de la séance, M. Duplessis annonce que ce matin les députés étudieront les bills des commissions scolaires catholique et protestante de Montréal.

Alexis GAGNON

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 814-3361.

Notes outaouaises

(Suite de la première)

L'empêcher d'essayer. Surtout qu'après du grabat d'une pauvresse mourante, il avait rencontré un médecin charitable, le docteur Dorion, qui avait un tour de plume et une parole persuasive. Non pas pour s'offrir comme rédacteur, sacrifice et risque héroïques, mais pour expliquer l'Eglise sociale, pour interpréter, relever, conduire, en parlant sensé, à la maison du Père. Comme autrefois Maisonneuve et la Dauphine, deux hommes de Dieu s'étaient rencontrés, une oeuvre naissait de l'éternelle charité du Christ: misère super turbam...

Ce fut une commotion dans la jeunesse de l'époque que l'annonce d'un journal nouveau, par son côté littéraire promis, par le débouché qu'on allait y trouver peut-être pour ses écrits de jeunesse sérieuse. Il y a dans chaque génération montante un ferment de pensée qui demande à s'exprimer; les fondateurs n'y avaient peut-être pas songé, mais jusqu'au fond des territoires, les plumes jérémiaïstes confusément, et pas seulement dans les collèges, Georges Pelletier s'en venait dans l'Express Maritime, et l'on se répétait les noms des rédacteurs célèbres qui se mettaient à l'oeuvre: Dorion, Héroux, Lafamme, Uldéric Tremblay, de la Défense défunte, bref, un vrai tournoi d'antan, avec le vent faisant claquer les oriflammes dans l'air matinal. Un moment d'histoire et une anticipation de gloire et d'émotion: "Dieu le veuille! L'esprit des croisés ne sera jamais mort."

Et le docteur Dorion quitta sa clientèle et risqua l'avenir de ses enfants. Visage fin, voix douce, humeur laïque et gaie, regard analytique et chaud d'amitié même pour l'adversaire. Le pied alerte, une sorte d'émission professionnelle qu'il garda toujours, le pas du médecin arrivant à la porte pour recevoir le "cas" qui le présente, et agissant prestement, sans retard. Il a toujours eu l'air d'un vieil homme affectueux et bon cherchant qui soulager, à commencer par les maux de la société. Quelquefois, il agissait en chirurgien qui fait mal pour mieux guérir, mais même en parlant fort, il était incapable d'humilier, d'endolorir et l'on sentait toujours son regard intérieur questionnant le Maître des âmes: "Seigneur, a-t-il bien parlé selon Vous?"

Il n'a pas eu d'autre pensée l'autre jour, couché sur ses trois chaises au milieu d'une attaque qui pouvait être tout de suite fatale: "Seigneur, j'avais demandé à mourir sur la brèche, est-ce vraiment pour aujourd'hui?" Et s'inquiétant de son dernier article, commencé seulement, et qu'un autre doit terminer. L'article quotidien auquel il s'était joyeusement adonné pendant trente ans... "Nous avions un grand", a-t-il dit modestement. Il aurait pu parler d'avoir creusé profond.

Il lui fut accordé trois autres semaines dans les mers de l'Hôtel-Dieu, où tant d'histoire est imprégnée, où tant d'édification s'élève, depuis la fondatrice et les blessés des Plaines d'Abraham après la grande bataille et le rude désastre. Avant-gout du ciel dans les soins avertis et la douceur des religieuses, les consolations esquives de la famille, et tout autour par les fenêtres les cloches, les bruits et les couleurs de la journée québécoise, à quitter pour les sphères éternelles, pour les suprêmes récompenses promises aux bons et fidèles serviteurs de l'entreprense de salut.

On voulait rappeler ici les causeries verbales diffusées le dimanche, toujours du même point de vue de l'équité, de la justice, de la charité du Christ éclairant, informant les questions, les difficultés complexes de la vie des peuples. De même que les voyages, assez nombreux depuis dix ans, de l'ingambe et souriant Directeur que j'ai vu conduire cent voyageurs à Vancouver, à Arvida et à Mistassini, d'abord aux sanctuaires d'Europe; toujours au premier rang, face aux imprévus et réglant les difficultés, maintenant l'ordre dans l'amitié, glorifiant enfin inexprimablement par le paternel accueil personnel que lui fit le Saint-Père, mais on ne peut pas tout dire, le coeur nous fait trop mal. On ne peut mieux faire que prier.

Et l'été dernier, pendant le Congrès eucharistique, l'accueil fait au soussigné et à son fils par le bon Docteur, au bureau exprès venu le samedi après-midi, toujours le même en dépit d'une certaine fatigue et d'un peu d'eczéma à l'oeil, nous disait-il, poussant l'amitié jusqu'à descendre avec nous jusqu'au sous-sol où sont presses et monotypes, dans les ateliers magnifiques du boulevard Charost. Trente ans après notre première rencontre, disait-il, l'oeil réminiscent, à l'ancien banquier métaphysique, revenu aujourd'hui avec un fils du même âge, grandi à Ottawa.

Comment s'empêcher, en sortant de là, de regarder secrètement le crucifix de son bureau en disant à peu près: "Seigneur, un pressentiement altéré nous étreint, mais tout un peuple vous supplie de multiplier, comme il a fait de ses efforts pour votre Cause, les plus abondantes et les plus délicates consolations à ce grand coeur de chrétien."

Et l'on voit bien maintenant qu'en plus de cela, son nom vivra toujours au pays de Québec qu'il avait comme incarné et synthétisé en lui-même, à tel point qu'on ne s'accoutume pas à la pensée qu'il n'est plus là, dans les vieilles rues, les fières monuments et toute l'âme intraduisible et haute de la petite cité mystique de Champlain.

Ernest BILODEAU

Quelle date?

Voiez ici:

1939 MARS 1939

Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam.

1 2 3 4

5 6 7 8 9 10 11

12 13 14 15 16 17 18

19 20 21 22 23 24 25

26 27 28 29 30 31

Soignez et fortifiez VOS VOIES RESPIRATOIRES avec les véritables PASTILLES VALDA en boîtes VALDA

Les concerts Arthur LeBlanc au Plateau

C'est demain soir que notre jeune et talentueux compatriote Arthur LeBlanc donnera à l'Auditorium du Plateau, son premier récital à Montréal. Pour le grand public ce sera là un événement artistique de première importance, comme tous les grands débuts de l'un quelconque des nôtres. Mais, pour le signataire de ces quelques lignes, le concert de demain aura une note plus intime, plus émue, puisque l'exécutant sera son ancien condisciple du Séminaire de Québec — comme d'ailleurs le brillant accompagnateur de LeBlanc, Jean-Marie Beaudet, qui est lui aussi un ancien condisciple et s'est déjà taillé dans les cercles artistiques une réputation enviable. Beaudet, qui en plus d'accompagner LeBlanc, exécutera avec celui-ci la célèbre Sonate en la, de Fauré, est déjà bien connu à Montréal. Du jeune et compétent directeur artistique de Radio-Canada avec qui j'ai étudié la philosophie, j'ai eu déjà l'occasion de parler souvent, ici même. Beaudet vit d'ailleurs depuis quelques années parmi nous et il n'a plus besoin de présentation.

Quant à LeBlanc, s'il est très connu et très populaire à Québec et dans les Provinces Maritimes, il est moins familier à l'auditoire montréalais en général, sauf aux fidèles des "Concerts Symphoniques" qui ont eu, récemment, un avant-gout du récital de demain soir.

J'ai connu LeBlanc il y a déjà dix-huit ans, lorsque tous les deux nous pénétrâmes laborieusement dans le jardin secret de Rosa, rose... Internes tous les deux, nous étions alors sous la férule énergique et douce à la fois du regrette Mgr Arthur Robert, que Québec pleure en ce moment, et qui était alors directeur du Séminaire. Dès lors LeBlanc enchantait ses condisciples avec l'instrument qui lui avait été légué par son père. Puis ce fut le départ de LeBlanc pour les Etats-Unis d'abord, pour l'Europe ensuite. A intervalles plus ou moins espacés, les revues et journaux artistiques européens nous apportaient des échos de la carrière active et progressive de LeBlanc. De temps à autres j'avais la joie et la fierté de recevoir de longues lettres du jeune Acadicien, des lettres où il mettait à nu son âme, son coeur et ses ambitions légitimes. Toujours dans ses lettres, un souffle de patriotisme intense et surtout un souffle de foi que l'on trouve de plus en plus rarement chez un jeune exposé aux aléas tentations de Paris. Si LeBlanc voulait réussir, c'était, disait-il — et il était sincère, j'en suis sûr — pour son cher Canada dont il avait la nostalgie.

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY SOURCE CAMILLE

Tous ses succès — et il en eut de nombreux des l'Ecole Normale de Musique de Paris — il les attribua à Dieu et à la Veirge, car LeBlanc est revenu au pays avec cette même piété virile et sans apparat qu'il a conservée de son adolescence.

Que d'autres traits saillants de cette figure d'artiste je pourrais évoquer. Mais il me faut être bref et laisser, notamment, de côté l'aspect purement artistique de cette vie déjà si bien orientée, si claire et si ardente. Je laisse aux critiques musicaux le soin de juger, demain soir, que l'artiste, chez LeBlanc, répond au patriote et au chrétien. Ils pourront constater que tout, chez lui, est harmonie, que ce sympathique fils d'Acadie est l'un de nos compatriotes dont nous puissions le plus justement être fiers. Jusqu'où ce jeune n'ira-t-il pas, pour peu qu'il sente autour de lui cette ambiance de sympathie et de compréhension dont les artistes, plus que d'autres, sentent le plus vivement le besoin?

Lucien DESBIENS

Nos éphémérides 22 mars 1809

Mgr Plessis et les missions écossaises

Si Mgr Plessis rencontre des difficultés en traitant avec les autorités civiles du Canada, il est moins familier à l'auditoire catholique des missions écossaises. On s'imagine comment ces pauvres âmes étaient sollicitées par tous les pouvoirs et toutes les circonstances. Malheureusement le clergé catholique de langue anglaise se trouvait d'une rareté difficile à imaginer. Qu'on lise simplement ces plaintes du grand évêque de Québec. "Les missions écossaises offrent une perspective effrayante: M. Macdonell seul dans le Haut-Canada; M. McEachern et Macdonnell seuls dans celles du Golfe, et point d'apparence de successeurs!" Cette lettre s'adressait à M. Edmund Burke, vicaire général, à Halifax, et portait la date du 22 mars 1809. Mgr Plessis ne pouvait même pas envoyer un remplaçant à M. Burke, qui devait s'absenter. L'évêque de Québec suggérerait à M. Burke d'envoyer des enfants bien doués dans les écoles de la province de Québec afin de les préparer à devenir au moins maîtres d'écoles s'ils ne pouvaient aspirer à la prêtrise. Dira-t-on jamais ce que nos évêques canadiens-français ont fait et ont souffert pour le bien de toute l'Eglise canadienne, même de langue anglaise.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

Avant la Passion d'Oberammergau

Berlin, 22. — C'est en 1940 qu'aura lieu le spectacle de la Passion d'Oberammergau. Comme prélude on jouera cette année au Petit Théâtre la "Peste de 1633", qui se rapporte à l'origine de ce spectacle, ainsi que "Gaspard regarde au Paradis", de Joseph Maria Lutz.

Le "Lambeth Walk" interdit à Berlin

Berlin, 22. (C.P.-Havas). — Désormais les soldats de l'armée nazie ne pourront plus, par ordre du gouvernement de Berlin, danser le "Lambeth Walk", lorsqu'ils porteront l'uniforme. L'interdiction précise que certaines figures de cette danse manquent de dignité.

La campagne de M. Wilson

M. Edward Wilson, candidat à la mairie de Verdun, commencera sa campagne demain soir, par une assemblée à l'école Crawford, coin des rues Aqueduc et Lloyd-George. Vendredi soir, il tiendra une autre assemblée à l'académie Richard, rue Galt.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

cent le mot. 25c minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot. 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVILES, ANNIVERSAIRES, GRANDS, MARIAGES, REMERCIEMENTS, POUR, PATHIENS ET AUTRES. 3c par mot, minimum de 50c. PLACARDS, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion.

(Appartements chauffés à louer) Appartement "Fernhill"

CHEMIN STE-CATHERINE, No 19, près Mont-Royal, épreuve du feu, site excellent, vrai chez-soi, \$45 à \$65. 5 chambres modernes, frigidaire, eau chaude, taxes modernes, garage. Jos. Mercier, CAIumet 1936. j.n.o.

CUISINIERE DEMANDEE

Cuisinière expérimentée pour un presbytère du centre de la ville. Références exigées. Ecrire à case 84, le "Devoir", 27-39.

RAPPORTS D'IMPOTS

Sauvez du temps et épargnez de l'argent en faisant préparer vos rapports d'impôt par un comptable compétent. Téléphones: le soir ORescent 5699. 27-39

TRACASSÉE PAR DES COMPTES? ou tranquille avec un chèque mensuel?

GRACE à un programme raisonné d'assurance-vie, tout homme peut préparer un revenu régulier à sa famille au cas où il viendrait à mourir prématurément, et ce même programme lui fournira, à lui-même, un revenu assuré pour ses vieux jours, s'il atteint la vieillesse.

L'agent de la GREAT-WEST se fera un plaisir de vous montrer comment vous pouvez le faire au moyen d'un modique placement de fonds. Il représente une grande compagnie qui a payé plus de deux cents millions de dollars à ses assurés et à leurs bénéficiaires depuis 1892.

Mettez-vous en relations avec l'agent de la GREAT-WEST.

The GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

BUREAUX DE SUCCURSALE:

Succursale No 1..... Edifice Drummond
Succursale No 2..... Edifice Bank of Toronto
Succursale Montréal-Campagne..... Edifice Drummond

Demain: JEUDI, 23 mars 1939
Saint Victorin, martyr.
Lever du soleil, 5 h. 58.
Coucher du soleil, 5 h. 16.
Lever de la lune, 7 h. 55.
Coucher de la lune, 9 h. 17.
Pleine lune, le 5, à 1 h. 1 m. du soir.
Dernier quart, le 12, à 4 h. 37 m. du soir.
Nouvelle lune, le 20, à 8 h. 43 m. du soir.
Premier quart, le 26, à 8 h. 5 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 22 MARS 1939

DEMAIN
UN PEU PLUS DOUX, AVEC NEIGE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 22.
Minimum 14.
Même date l'an dernier 14.
Même date l'an dernier 14.
BAROMETRE: — Midi, 29.95 fms.

Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Meck, 7611 rue Saint-Denis,
Montréal.

La septième campagne de charité

Après trois jours de travail ardu, les auxiliaires de la Fédération ont recueilli le tiers de l'objectif de \$441,389 — soit exactement \$132,416 — Il faut que l'accélération se maintienne jusqu'à la fin — On s'intéresse à la campagne de charité, même en dehors de la ville — L'activité débordante des écoliers qui se font souscripteurs et auxiliaires

Le déjeuner-ralliement des auxiliaires

A midi, le total des souscriptions recueillies par la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises était de \$132,416, ce qui est considéré comme un indice encourageant. Le tiers de l'objectif de \$441,389 est donc presque atteint, en trois jours de campagne. L'avance maintenue jusqu'à date est attribuable en grande partie à la section des noms réservés. On constate, en même temps, un progrès sensible dans les autres sections dont les rapports prouvent qu'elles sont en pleine activité, malgré que l'an dernier, au même moment, la Fédération eût reçu une trentaine de rapports de plus.

Ce qui ressort du résultat actuel c'est que le tiers de l'objectif s'est accru (soit \$38,000) est assuré. Cette accélération doit donc se maintenir jusqu'à la fin, si l'on veut obtenir les deux autres tiers de la charge.

Les dirigeants de la campagne ont bon espoir d'atteindre l'objectif final, s'ils en jugent par l'accueil fait aux auxiliaires jusqu'ici.

Les lettres qui parviennent chaque jour à la direction prouvent que le travail accompli par les filiales de la Fédération est apprécié même en dehors de Montréal. Aujourd'hui, le courrier apportait

Tous les auxiliaires au Windsor, demain midi

Le déjeuner-ralliement annuel des auxiliaires de la campagne de la Fédération aura lieu, demain, jeudi, le 23 mars, à 12 h. 30 précises, à l'Hôtel Windsor.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à leur chef de section, de paroisser ou d'équipe pour retirer leur place; aucun ne sera réservé par téléphone. Des billets seront en vente à la porte.

Chacun paie son écot, comme d'habitude, à ce déjeuner-ralliement.

Réjouissances à Dantzig pour le retour de Memel à l'Allemagne

DANTZIG, 22 (A.P.) — La nouvelle du retour de Memel à l'Allemagne s'est répandue comme une traînée de poudre dans la ville libre de Dantzig dont le statut sous la domination polonaise est pratiquement le même que celui de Memel sous la domination lituanienne. La population allemande de Dantzig a immédiatement arboré la svastika en signe de réjouissance et les écoles ont fermé leurs portes pour la journée.

Les lignes téléphoniques entre Dantzig et Varsovie sont continuellement occupées, ce qui indique que les représentants diplomatiques de la Pologne à Dantzig sont constamment en relation avec le ministère des affaires étrangères à Varsovie. La population allemande de Dantzig n'espérait pas rentrer prochainement dans le giron allemand, mais le rattachement de Memel a déchaîné une explosion de nationalisme dans la ville et les autorités se demandent si elles pourront brider ce sentiment.

L'Allemagne et le Danemark

COPENHAGUE, Danemark, 22 (A.P.) — Le premier ministre Thovold Stauning a accusé aujourd'hui le chef naziste danois Fritz Clausen d'avoir employé des expressions qui équivalent à un appel au chancelier Hitler d'intervenir au Danemark, comme il l'a fait en Tchécoslovaquie. S'il y a des citoyens danois qui désirent suivre pareil individu, dit-il, il faut les considérer comme traitres à leur pays. Le Danemark ne s'immisce pas dans les affaires des autres nations et il compte que personne ne voudra s'immiscer dans ses propres affaires. Le Danemark s'est toujours montré magnanime pour la minorité allemande.

Le premier ministre Stauning a fait cette déclaration au cours d'une assemblée électorale. On sait que les journaux allemands ont souvent dénoncé les rumeurs qui circulaient à l'étranger à l'effet que l'Allemagne songeait à s'emparer du Schleswig-nord qui a déjà appartenu à l'Allemagne et qui fait maintenant partie du territoire danois.

La "Corporation de garantie de titres et de fiducie"

Ajournement à mardi

La requête du liquidateur dans l'affaire de la Corporation de garantie de titres et de fiducie du Canada, a été remise de nouveau ce matin à mardi prochain. Me Demetrius Baril, qui occupe pour le procureur général qui conteste la requête, a déclaré que son conseil dans la cause, Me Gustave Monette, avait dû partir pour Québec hier soir, et a demandé un ajournement. Me Prud'homme, qui représente le liquidateur, M. Gordon Scott, a insisté pour procéder en disant qu'il y a urgence, que les créanciers attendent pour avoir leurs intérêts, et que le liquidateur ne peut rien faire tant que le point n'aura pas été décidé.

Au cours des remarques qui ont été échangées de part et d'autre, Me Baril a prétendu qu'il y a eu des irrégularités graves commises par la Corporation au sujet de l'immeuble Haddon Hall, sur lequel on a donné une hypothèque aux Messieurs de Saint-Sulpice, créanciers auxquels le procureur général est substitué comme représentant de la province qui administre les biens de Saint-Sulpice transférés lors du prêt de \$5 millions. Le juge a consenti à la remise, mais il a déclaré que la cause procédera sans faute mardi.

Les ventes à tempérament

Québec, 22 (D.N.C.) — Le conseil général des Syndicats catholiques de Québec a adopté hier soir, une résolution par laquelle il recommande à la C.T.C.C. de demander au gouvernement provincial qu'un représentant du mouvement syndical catholique soit nommé membre du comité d'enquête sur les ventes à tempérament.

Mort du chanoine Alexandre Moreau

Les Trois-Rivières, 22 (DNC) — M. le chanoine Alexandre Moreau, du Séminaire, est décédé ce matin à l'hôpital Saint-Joseph, après une longue maladie. Il était âgé de 75 ans. Il était hospitalisé depuis le 28 décembre.

Le chanoine Jules Alexandre Moreau était né aux Trois-Rivières, le 4 septembre 1864, de Jules Moreau, menuisier, et d'Éléonore Cormier. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire des Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr Lafleche le 26 août 1888.

Au Séminaire des Trois-Rivières, professeur (1888-1899); procureur (1899-1910); de nouveau professeur (1910-1928); en retraite depuis 1928. Chapelain de la prison des Trois-Rivières du 8 décembre 1889 jusqu'à ces derniers mois.

Maître ès arts à l'Université Laval depuis de nombreuses années. Chanoine titulaire de la cathédrale des Trois-Rivières depuis 1899.

Mobilisation en France

Paris, 18. (A.P.) — Le gouvernement Daladier a mobilisé aujourd'hui un certain nombre de réservistes qui ont aussitôt été dirigés vers les fortifications de la ligne Maginot. Ces réservistes appartiennent pour la plupart aux deux classes qui viennent de terminer leur service militaire. On ne connaît pas l'étendue de cette mobilisation partielle.

Le notaire J.-H. Côté élu président

Sherbrooke, 22 (C.P.) — Le notaire J.-H. Côté, de Richmond, est élu président de la nouvelle fédération diocésaine des sociétés Saint-Jean-Baptiste.

La Lituanie cède à l'Allemagne le territoire autonome de Memel

Le gouvernement lituanien proclame l'état d'urgence — Les troupes de choc nazistes ont commencé à occuper les édifices publics et le poste de T. S. F. de la ville — Ultimatum virtuel

Nouveau port à l'empire allemand — "Résolus à combattre pour sauvegarder l'indépendance de la Lituanie même"

Kaunas, Lituanie, 22 (A. P.). — Le gouvernement de la Lituanie a annoncé de bonne heure ce matin la cession à l'Allemagne du territoire autonome de Memel et il a tout aussitôt après proclamé l'état d'urgence en Lituanie. La ville de Memel, sur la Baltique, constituait le seul port de la Lituanie; le territoire a une étendue de 1,099 milles carrés et une population de quelque 150,000 âmes en grande majorité allemande.

Le Parlement lituanien, convoqué d'urgence, a approuvé ce matin la cession de Memel. "La cession de Memel, dit le communiqué officiel du gouvernement lituanien, arrachée aux Lituanais, a déprimé la population, mais nous sommes résolus à combattre pour sauvegarder l'indépendance de la Lituanie même."

Aussitôt que la nouvelle du rattachement à l'Allemagne a été annoncée officiellement, les troupes de choc nazistes de Memel ont commencé à occuper les édifices publics et le poste de T. S. F. de la ville. Les membres des formations nazistes ont empêché les Juifs et autres réfugiés de fuir le territoire annexé.

La capitulation

L'armée lituanienne a commencé l'évacuation de Memel. L'état d'urgence, qui correspond pratiquement à la loi martiale, aurait été proclamé afin de faciliter le retrait des troupes lituanaises.

La capitulation de la Lituanie indique bien clairement que le gouvernement de Kaunas n'espérait aucune assistance des puissances qui ont signé la convention de Memel de 1924 — la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon. La décision du gouvernement lituanien de renoncer à Memel est venue à la suite d'une journée de grande activité diplomatique. Le chargé d'affaires britannique T.-H. Preston était du nombre de ceux qui ont rendu visite au ministre lituanien des Affaires étrangères. La population lituanienne était quelque peu préparée à ce qui s'est produit aujourd'hui, car la rumeur annonçait depuis plusieurs jours le rattachement de Memel à l'Allemagne.

Les troupes lituanaises avaient chargé la nuit dernière des wagons de matériel de guerre en prévision de l'évacuation. La "marine lituanienne", qui se limitait au seul bâteau de mines *Prezidentas Smetona*, a quitté Memel pour une destination inconnue; il ne reste plus à la Lituanie de port où abriter son navire de guerre.

Les troupes d'assaut nazistes ont occupé à midi le poste de douane de Pogeden à la frontière de la Prusse orientale. Cet après-midi, le poste de T.S.F. de Memel irradiait des marches militaires allemandes et la population se préparait à accueillir triomphalement les troupes allemandes. Toute la ville de Memel est décorée de svastikas. Les cloches ont carillonné.

Le gouvernement lituanien a appelé des réservistes sous les armes pour remplir les vides causés par le licenciement des conscrits de Memel. Le ministère des finances a suspendu temporairement le retrait des dépôts de banque. La capitale lituanienne, Kaunas, est morne et triste comme en un jour de grand deuil.

Ultimatum virtuel

Berlin, 22 (A.P.) — Le chancelier Hitler vient d'ajouter le territoire de Memel à la liste de ses conquêtes: le gouvernement lituanien lui a remis sur un plateau sans esquiver la moindre opposition. On apprend cet après-midi que trois ministres lituanais sont en route vers Berlin pour discuter avec le ministre des affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop, et le chancelier Hitler, des problèmes qui découlent de la décision de la Lituanie de céder Memel à l'Allemagne.

L'agence officielle d'information allemande déclare que le retour à l'Allemagne de Memel constitue la seule solution conciliatoire possible du problème. Le gouverneur lituanien du territoire de Memel, M. Victor Gailius, a cependant déclaré que la Lituanie s'est inclinée devant un ultimatum virtuel de l'Allemagne.

Le chef des Allemands de Memel, Ernst Neumann, a annoncé qu'il promulguerait une proclamation sur le rattachement du territoire de Memel à la patrie allemande au cours de la session extraordinaire de la Landtag de Memel qui a été convoquée pour six heures ce soir. Dans les milieux officiels allemands, on dit que le chancelier Hitler et les troupes allemandes ne franchiront pas la frontière avant que l'Allemagne n'ait signé un traité en bonne et due forme avec la Lituanie.

On croit que la Lituanie cédera Memel à l'Allemagne sans condition, mais qu'elle obtiendra en retour le libre usage du port. L'Allemagne deviendrait le principal client

sinon le seul de la Lituanie dont elle achèterait les volailles, le beurre, les oeufs, les pommes de terre, le bois, le lin, le chanvre, les peaux, les porcs et les chevaux.

L'Allemagne n'est pas pressée de fois d'envoyer ses troupes dans le nouveau territoire qu'elle vient d'acquiescer car elle est assurée de ne pas rencontrer de résistance de la part des troupes lituanaises qui ont déjà pratiquement évacué le pays ou de la population qui est allemande dans la proportion de 75 pour cent. Les nazistes de Memel sont d'ailleurs maîtres du territoire à toutes fins pratiques depuis l'élection de décembre et depuis que le gouvernement lituanien a mis fin au régime de loi martiale auquel il avait soumis le territoire pendant plusieurs années.

Nouveau port

En acquérant Memel, Hitler assure un nouveau port à l'empire allemand, ce qui n'est pas négligeable pour une nation maritime. Le port de Memel a reçu l'an dernier 1200 navires d'un tonnage global de 700,000 tonnes et il a servi à l'expédition de 85 pour cent des exportations de la Lituanie. On croit que l'administration allemande dirigera une partie du commerce allemand vers Memel. On peut également s'attendre à ce que l'Allemagne établisse une base sous-marine à Memel, à proximité de la Russie soviétique. La population du territoire de Memel, qui est fort industrielle, se compose en majorité de bûcherons, d'agriculteurs et de pêcheurs. La ville renferme 15 scieries, une fabrique de cellulose, une fabrique d'engrais chimiques, trois filatures et une fabrique de meubles outre un abattoir considérable.

La presse allemande se réjouit bruyamment du rattachement de Memel à la Grande-Allemagne: le plupart des journaux ont publié une édition spéciale pour annoncer la bonne nouvelle. Au milieu d'une lutte injurieuse que la Grande-Bretagne est en train de perdre contre l'Allemagne, dit le *Volksischer Beobachter*, la nouvelle nous parvient comme un éclair que l'ancien-ne terre allemande de Memel est de nouveau libre. Un cri unanime de jubilation jaillit de toute l'Allemagne. Nos coeurs se reportent vers cette terre de l'est qui nous fut ravie en 1923, vers nos frères de Memel qui ont eu à souffrir. Ces jours d'épreuve sont maintenant terminés et nous remercions le Führer.

La défense du Pacifique

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande, 22 (C.P.-Havas) — Le premier ministre Michael Savage a annoncé aujourd'hui que la conférence de la défense du Pacifique qui réunira les représentants de la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, s'ouvrira à Wellington, Nouvelle-Zélande, le 14 avril. Il a ajouté qu'il n'était pas nécessaire pour la Nouvelle-Zélande de réaffirmer sa loyauté au Commonwealth britannique des nations.

Costume breton de 1640

Le comité qui s'occupe de la participation des employés municipaux aux fêtes de 1942, a choisi ces jours derniers le costume que ces demoiselles porteront. C'est un costume breton, de 1640. Il a été dessiné par M. Emile Dupuy. La jupe est une voile de soie imprimée. Le motif de l'imprimé ce sont les armoiries de Montréal. Le corset est de velours bleu. Le costume comporte un tablier blanc, des sabots de liège dont la couleur n'a pas encore été choisie, et un bonnet blanc. Pour les grandes circonstances le bonnet sera remplacé par une coiffe qui est de 1700.

Les quelque 300 employés de l'hôtel de ville porteront ce costume pour certaines circonstances de l'été prochain. Mais en 1942 elles le porteront constamment, chez elles, sur la rue et pour leur travail à l'hôtel de ville.

Grosses souscriptions à la Fédération

Voici une troisième liste de souscriptions de \$500 et plus à la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises:
Sen. et Mme Donat Raymond \$3,500
Molson's Brewery Limited 2,500
Sun Life Ass. Co. of Canada 1,900
Anonyme 1,500
Sir E.-W. Beatty, C.B.E. K.C. 750
Canadian Inter. Paper Co. 750
Canada Cement Co. Ltd. 600
T. G. Bright, Limited 500

L'enquête sur le tramway à Montréal

QUEBEC, 22 (D.N.C.) — Le gouvernement a inscrit ce matin un nouveau bill relatif à la question des tramways de Montréal. Il s'agit d'amender la loi passée en 1937 et qui a créé un comité chargé d'enquêter sur la situation du tramway à Montréal. Ce comité a été nommé récemment et il s'agit de lui donner des pouvoirs supplémentaires. Il s'agit de questions de détails pour l'opération dudit comité.

La Bourse et la crise européenne

LE BLE MONTE
New-York, 22 (AP) — Sous le coup de la crise européenne qui prend un caractère de plus en plus grave, les marchés des valeurs mobilières continuaient de s'affaiblir par des ventes d'actions sur une grande échelle, à New-York. Cependant, les grains, une des matières premières de la guerre, montent.

La Pologne hésiterait

Londres, 22 (C.P.) — La Pologne hésiterait à souscrire au projet anglais d'un pacte contre l'agression contre l'Allemagne et retarderait la formation d'un bloc antiallemand, à ce que l'on apprend aujourd'hui. La Pologne ne voudrait pas renoncer à sa politique traditionnelle de se tenir sur la clôture entre la Russie et l'Allemagne et elle considérerait que le pacte contre l'agression l'engagerait à combattre aux côtés de la Russie soviétique contre l'Allemagne.

Bulletin météorologique

Toronto, 22 (C. P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain:
région de Montréal et d'Ottawa: vents de l'est et du sud; partiellement nuageux et un peu plus doux, avec neige;
vallée du bas St-Laurent: beau; nord-ouest du Québec: partiellement nuageux et plus doux, avec neige;
Lac-Saint-Jean: froid d'abord, puis modéré;
rive nord: vent frais et fort du nord; beau et froid;
golfe et baie des Chaleurs: vent modéré et frais du nord; beau et froid.

Réconciliation franco-italienne

(Dernière heure)
PARIS, 22 (A.P.) — On apprend aujourd'hui de bonne source que M. Hubert Lagardelle, un ami intime de Mussolini, est venu suggérer au gouvernement français que le moment est propice d'effectuer une réconciliation franco-italienne. M. Lagardelle s'est rendu chez le ministre des travaux publics, M. Anatole de Monzie, des son arrivée à Paris. Il aurait insisté pour que Paris fasse sans délai des ouvertures à Rome.

Sentences

Maurice Lefebvre, 1667, rue Ste-Elisabeth, a été condamné ce matin à six mois de prison pour avoir fraudé plusieurs personnes en leur promettant des situations moyennant finance, situations qu'il ne pouvait d'ailleurs accorder.

John Charles Craig, 26 ans, trouvé coupable d'un vol de gants et d'un manteau de fourrure pour un montant de \$165 au numéro 423 de la rue Mayor a été condamné à deux mois de prison.

Alfred Quevillon, 19 ans, 5905 rue Clark, trouvé coupable de vol avec effraction dans un entrepôt de la rue St-Dominique et du vol de disques de phonographe pour une somme de \$40 a été condamné à neuf mois de prison.

L.-J. Fortier qui s'avouait coupable de pratique illégale de la médecine en Cour des comparutions, a été condamné à \$50 d'amende et les frais ou à défaut à deux mois de prison.

Pour feu l'abbé Contant

Au Collège de l'Assomption, jeudi, le 23 mars, sera chantée une messe de "requiem" pour le repos de l'âme de feu l'abbé Remi Contant, curé de St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (51e cote). Messe recommandée par l'Association des anciens élèves.

L'Allemagne a menacé la Lituanie d'une intervention militaire

Révélation de sir Samuel Hoare aux Communes britanniques

Londres, 22 (A.P.) — Le ministre de l'Intérieur, sir Samuel Hoare, qui parlait au nom du gouvernement, a révélé aujourd'hui à la Chambre des Communes que l'Allemagne a menacé la Lituanie d'une intervention militaire si elle refusait de céder Memel aujourd'hui. Il a précisé que, d'après les informations obtenues par le gouvernement britannique, l'Allemagne avait menacé d'occuper non seulement le territoire de Memel mais toute la Lituanie si l'on ne se rendait pas à son ultimatum.

Le gouvernement lituanien aurait reçu l'assurance qu'on ne lui demanderait plus rien s'il se rendait à l'ultimatum. Le gouvernement lituanien aurait eu un délai de quatre jours pour se décider. Il n'aurait pas communiqué avec le gouvernement de Grande-Bretagne.

Sir Samuel Hoare avait auparavant informé la Chambre que le gouvernement anglais songe à convoquer une réunion extraordinaire.

M. Lebrun à Londres

Les allocutions

Londres, 22 (C.P.-Havas) — M. Albert Lebrun, président de la République française, a été hier soir l'hôte de Sa Majesté le roi Georges VI au palais Buckingham. En proposant la santé du président, le roi a déclaré que les deux nations, France et Angleterre, peuvent regarder l'avenir avec confiance, "conscientes de leur force et de leurs immortelles qualités d'esprit qui les distinguent et qui se manifestent au-dessus de tout à l'heure du danger".

Dans sa réponse, le président Lebrun a dit que "l'amitié anglo-française se fortifie par une entente mutuelle constamment étendue à toutes les sphères".

Nous voyons nos peuples, continua-t-il, proclamer leur fidèle attachement aux principes qui représentent pour les nations, comme pour les individus, les plus hautes raisons de l'existence. Je suis certain qu'en unissant leurs efforts, les hommes d'Etat anglais et français aideront le monde à surmonter l'époque troublée qu'il traverse".

Au Guildhall, aujourd'hui, il y a eu réception en l'honneur du président Lebrun. En l'accueillant, le lord-maire a dit: "Votre visite est une preuve de plus de l'amitié qui unit nos deux pays, et en témoignant au président de France l'hommage de notre respect, nous essayons aussi d'exprimer nos sentiments les plus cordiaux de sympathie et d'affection au peuple de France, cette grande nation amie qui est aussi notre plus proche voisine. Dans ces jours difficiles, rien ne soutient mieux notre peuple que la coopération amicale avec la France, et nous espérons profondément que cette politique unie à une collaboration étroite, que nous considérons dans l'intérêt de la paix mondiale, se poursuivra".

Dans sa réponse, M. Lebrun a insisté sur les liens étroits qui unissent Londres et Paris, et a ajouté qu'à l'heure présente il y a un peu de Français qui ne connaissent Londres. Le souvenir commun de leurs épreuves et de leurs joies unit nos deux grandes capitales, dit-il, comme il cimente à jamais l'amitié de nos deux pays.

Hitler part pour Memel

Il voyage à bord du "Deutschland"

Berlin, 22. (A.P.) — Le chancelier Hitler a quitté Berlin un peu après trois heures cet après-midi. On croit qu'il se rend à la grande base navale de Swinemunde pour s'embarquer à bord du navire de guerre *Deutschland*, qui le conduirait en triomphe à Memel, sa dernière conquête. Hitler aurait choisi de voyager par eau afin de bien proclamer la résurrection de la marine allemande et d'éviter la nécessité d'avoir à franchir le corridor polonais. Le *Deutschland* est sous vapeur depuis midi et l'on croit que Hitler montera à bord dans le courant de la soirée.

Le chancelier a vraisemblablement laissé au ministre des affaires étrangères Joachim von Ribbentrop le soin de traiter avec la délégation lituanienne qui est attendue à Berlin à 6 h. cet après-midi. Il s'agit de régler les questions de détail que pose le transfert de Memel et de donner une forme juridique à l'accord intervenu entre l'Allemagne et la Lituanie.

Conférence publique de biologie

Demain, à 5 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, le Dr J.-Luc Riopelle, assistant aux laboratoires d'anatomie-pathologique de l'Université de Montréal et de l'Hôtel-Dieu continuera la série des conférences sur les principaux aspects scientifiques et pratiques de l'étude du sang organisées par l'Institut de Zoologie et sous les auspices de l'ACFAS. Il traitera le sujet suivant: "La pathologie du sang" (avec projections lumineuses).

re du conseil de la Société des nations pour examiner la question de l'expansion foudroyante de l'Allemagne.

Un whip du parti conservateur, M. Patrick Munro, a révélé de son côté que la Grande-Bretagne a pris l'initiative de consultations d'états-majors par l'intermédiaire de ses attachés militaires en France, en Russie, au Danemark, en Suède, en Yougoslavie, en Roumanie, en Turquie, en Grèce et aux Pays-Bas. Il a cependant déclaré en réponse à une question du député travailliste Josiah Wedgwood qu'il n'y avait pas eu de négociations engagées avec les Etats-Unis au sujet des approvisionnements qu'ils pourraient assurer à la Grande-Bretagne et à ses alliés en cas de guerre.

Le cabinet britannique a décidé au cours de sa réunion de ce matin de ne pas intervenir dans l'affaire de l'annexion de Memel à l'Allemagne.

Les bills des écoles de Montréal

On demande l'augmentation de la taxe scolaire protestante et de la taxe neutre — Absence de M. Houde — Opposition — A plus tard

Québec, 22 (D. N. C.). — Le comité des bills privés, présidé par M. J.-D. Bégin, a commencé ce matin l'étude des bills des commissions scolaires catholique et protestante de Montréal.

Parmi les personnes présentes, on remarque MM. Alfred Leduc, Emery Sauvé, représentants de la Ligue des Propriétaires, J.-M. Savignac et Omer Côté, représentants de la ville de Montréal, avec Me Guillaume St-Pierre.

La Commission scolaire catholique est représentée par MM. Armand Dupuis, Eugène Doucet et autres.

Le colonel J.-J. Creelman, avocat du Bureau central des écoles protestantes de Montréal, expose les principes généraux du bill présenté par le bureau.

Il expose que les écoles protestantes de Montréal ont besoin de \$1,100,000 de plus chaque année. C'est pourquoi on veut élever la taxe scolaire protestante de \$1.00 à \$1.30 et la taxe neutre de \$1.20 à \$1.50. M. J.-M. Savignac, président du comité exécutif de Montréal, s'oppose à diverses clauses du bill.

M. Houde absent

M. Duplessis demande si le maire Houde est présent. M. Savignac répond qu'il n'y est pas, mais que l'ancien maire (M. Raynault) est présent.

M. Savignac dit que l'on devrait ajourner ce bill en attendant le rapport de la Commission Montpetit. Il déclare à M. Duplessis qu'il parle au nom du conseil de la ville et au nom du maire.

M. Omer Côté dit qu'il espère que le maire viendra sans doute la prochaine fois. Il appuie les remarques de M. Savignac. Il estime que la clause du bill pour le service médical scolaire, le bureau de santé de Montréal y pourvoit déjà, et que ce serait du double emploi. Il s'oppose aussi à la clause qui exempterait la Commission de la taxe sur l'enlèvement de la neige, etc., et ferait perdre à la ville au moins \$70,000 par année.

M. Emery Sauvé, de la Ligue des propriétaires, endorse les vues déjà exposées contre l'augmentation de la taxe foncière scolaire.

Il n'est pas sur que 13 pour cent à Montréal et si on augmente les taxes, la situation va empirer. Il est d'avis qu'on forme un comité général des intérêts pour étudier la question de taxation pour faire rapport d'ici la fin de la session. Car tout le problème tourne en somme autour de la question des revenus. M. Duplessis rappelle que le gouvernement, à la demande de M. Fisher, a nommé un comité présidé par M. Heppner pour étudier la question. Le rapport de comité a été présenté la veille de la session. Comme le travail législatif n'a guère laissé le loisir d'examiner la question complètement et que tous les intéressés n'ont pas l'opportunité de la discuter aussi longuement qu'ils le désiraient, il serait bon de suivre la suggestion faite et de prendre le temps nécessaire pour étudier le problème sur tous ses aspects.

Le bill est finalement référé à la Chambre pour permettre plus ample étude.

Pour cette année on adoptera les clauses du bill qui ont trait à certains pouvoirs administratifs. Le comité s'ajourne à demain matin.

Retour de NN. SS.

Deschamps et Forget
New-York, 22. — Le paquebot *Rex* arrivera à New-York demain avec deux évêques canadiens et un cardinal américain. Le cardinal américain, M. Philadelphie, est Dougherty, l'un des premiers à revenir du concile qui a eu le Pape Pie XII. Les évêques canadiens sont: Leurs Excellences. Nosseigneurs Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, et Forget, évêque de Saint-Jean-de-Québec.



RADIO-GAZETTE

Mercredi, 22 mars

Ondes courtes

LONDRES — 7 p.m. — World Affairs. Causette par M. V. Hodson. — GSE, GSB, GSC, GSD.

BOSTON — 7.15 p.m. — Transatlantique for the western hemisphere. — FCJ, 9.30 m. 31.2 m.

ROME — 7.30 p.m. — Nouvelles en anglais. — Musique brillante. — Leçon d'italien. — 7.30, 11.81 m. 25.4 m.; IRP, 9.33 m. 30.5 m.

TOKYO — 8 p.m. — L'Appréciation de la musique. — WIXAL, 6.04 m. 49.6 m.

BERLIN — 9.15 p.m. — Attraction de cinéma. — DJD, 11.71 m. 25.4 m.

LONDRES — 9.20 p.m. — Lucky Dip. — GSD, GSC, GSB.

PARIS — 9.30 p.m. — Gramophone. — TPB-4.

PRAGUE — 10.20 p.m. — Musique et variétés. — OLR-4A, 11.84 m. 25.3 m.

NEW-YORK — 11 p.m. — Musique au clair de lune. — WJL, 11.10 m. 49.1 m.

CINCINNATI — 11 p.m. — Musique pour l'Amérique latine. — WIXAL, 6.06 m. 49.5 m.

PARIS — 11.20 p.m. — Message de Paris par François Porché, en anglais. — TPB-7 et TPB-4.

Radio-États-Unis

WEAF — 454.5 mètres — 660 kilocycles

4.15 p.m. — Historiettes pour les enfants. — 7.15 p.m. — L'aspect humain dans les nouvelles. — 8.30 p.m. — Une main familière. — 9.30 p.m. — Collège des connaissances musicales.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

4.05 p.m. — Émission internationale de Londres. — La Belle au Bois Dormant, de Tchaikowsky, par le Ballet Sadler sur requête de la reine Elizabeth. Émission dirigée de Covent Garden.

5.15 p.m. — Orchestre Roy Shield.

10.30 p.m. — Causette sur la démocratie.

Radio-Canada

La visite de M. et Mme Lebrun en Angleterre

Les postes du secteur français de Radio-Canada feront le relais le mercredi, 22, de 4 h 45 à 5 h, de l'après-midi, d'un reportage de la NBC sur la sortie organisée à Covent Garden de Londres de l'homme du président de la République française, M. Albert Lebrun et de Madame Lebrun. Un peu plus tard, d'après 4 h 45 à 5 h, à 6 h 30 du soir, les mêmes postes transmettent ce qui donnera en ce moment à Covent Garden de l'œuvre de Tchaikowsky: La Belle au Bois Dormant.

Récital de violon par Maurice Oudet

Maurice Oudet donnera un récital de violon pour l'auditorium de Radio-Canada le mercredi, 22, à 8 h 30 du soir, avec Mme Marie-Edna Hawkins, au piano. M. Oudet jouera Adagio, de Borghesi; Prélude et Allegro, de Paganini; art de Beethoven; Tante d'Albeniz; et Vol du Bourdon, de Rimsky-Korsakoff.

Jeudi, 23 mars

Ondes courtes

LONDRES — 6.30 p.m. — Jane Eyre, de Charlotte Brontë. — GSD, GSC, GSB, GSD.

BUDAPEST — 7 p.m. — Toccata, piano. — BAT-4, 9.12 m. 22.8 m.

ROME — 7.30 p.m. — Nouvelles en anglais. — Opéra. — 7.30, 11.81 m. 25.4 m.; IRP, 9.33 m. 30.5 m.

BOSTON — 7.30 p.m. — Alan Hovansky, compositeur canadien. — WIXAL, 6.04 m. 49.6 m.

BERLIN — 9.30 p.m. — Musique. — DJD, 11.71 m. 25.4 m.

LONDRES — 9.40 p.m. — Orchestre BBC.

PRAGUE — 10.20 p.m. — Musique et variétés. — OLR-4A, 11.84 m. 25.3 m.

CINCINNATI — 11 p.m. — Musique Classique. — WIXAL, 6.06 m. 49.5 m.

PARIS — 11.20 p.m. — Causette par Mme de Gramont, en anglais. — TPB-7 et TPB-4.

Radio-États-Unis

WEAF — 454.5 mètres — 660 kilocycles

6.05 p.m. — Eugène Conley, ténor.

6.15 p.m. — Historiettes pour les enfants.

7.30 p.m. — Amos et Andy.

7.45 p.m. — Variétés vocales.

8.30 p.m. — Orchestre de Rudy Vallee.

9.30 p.m. — Good news of 1939.

10.30 p.m. — Music-hall Kraft.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

8.30 p.m. — L'École de musique Eastman.

8.45 p.m. — Whispering Choir.

9.30 p.m. — America's Town Meeting.

10.30 p.m. — Le métronome de NBC.

Radio-Canada

Le quart d'heure de la bonne chanson

M. Albert Vial, baryton, Éléonore Hamel, mezzo-soprano, et Roland van der Groot, pianiste, ont préparé pour le Quart d'heure de la bonne chanson, à Radio-Canada, le jeudi, 23, à 7 h 30 du soir, le programme suivant: Epithète; Berceuse aux étoiles; O Canada, mon pays d'amour; Par le petit doigt; L'Anglais de la mer.

Le quart d'heure de la bonne chanson est diffusé par les postes du secteur français de Radio-Canada.

Wallace Berry dans un sketch diffusé par CBM

L'artiste de cinéma Wallace Berry interprète quelques scènes du nouveau film Sergeant Madden au cours de l'émission qui passera au poste CBM de Radio-Canada le jeudi, 23, à 9 h du soir, sous la rubrique Good News of 1939. Aux côtés de Berry, nous trouverons Alan Curtis, Lorraine Day, Melba Korjus.

La Symphonie de Calgary

L'Orchestre symphonique de Calgary jouera, au concert du jeudi, 23, à 8 h du soir, pour Radio-Canada, l'ouverture de l'opéra de Weber, Euryanthe; la Symphonie en sol mineur, de Mozart; Fantaisie.

REPARATION DE PIANOS

Service complet d'atelier à votre disposition.

Réparation de l'action, repolissage de la caisse, remplacement de pièces, mise au point, accordage, etc.

PRIX SPECIAUX pour INSTITUTIONS

Estimés gratuits.

Téléphones MARquette 7701.

LINDSAY'S

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

Pianos, Radios, Gramophones

7-A Robert Bré et Général

1112, ouest, rue Ste-Catherine.

580, ouest, rue Ste-Catherine.

6885, rue St-Hubert.

4232, rue Wellington.

MONTREAL

Sommaire

MERCREDI, 22 MARS

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

4.00 Heure — Comment allez-vous?

4.15 Les chefs-d'œuvre de la musique.

4.45 Health and Home. Causette.

5.00 La chronique parée sur les programmes de la soirée et interné musicale.

5.15 The Sports World. Causette de M. Clary Scott.

5.30 Todd Russell, chanteur.

5.45 La Vague magique pour les enfants en anglais.

5.50 La bourse de Montréal.

6.00 Eugène Conley, ténor.

6.15 Interview, par Reginald Grant, en anglais.

6.30 Heure — Radio-journal en anglais.

6.40 Causette sur les sports, par M. Reginald Grant, en anglais.

6.45 L'Ensemble métropolitain, avec Caro Lamoureux, soprano, et un orchestre sous la dir. de Garbovitzky.

7.00 Amos et Andy.

7.15 The Voice of Youth.

7.30 Heure — O. O'Toole.

7.45 The Art of Crooked Thinking. Causette de C. A. Krug.

8.00 Orchestre symphonique de Calgary, sous la dir. de Garbovitzky.

8.00 Heure — Maxwell House Presents good news for 1939 avec Frank Morgan, Flannery Blythe et Percy Williams.

10.00 Le musée-hall Kraft, avec Bing Crosby et les autres.

11.00 Heure — Radio-journal en anglais.

11.15 Introducing tonight. Causette.

11.30 Orchestre Romanelli.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.00 Mélodies rythmiques.

7.05 CRAC aujourd'hui.

7.15 Les pour-matins.

8.00 Fédération des œuvres de charité.

8.05 La parade du matin.

8.45 Nouvelles.

9.00 Attraction musicale du jour.

9.05 Violons.

9.10 Violon madame.

9.15 Chansons.

9.20 Heure récréative.

9.25 Grande Vague.

11.00 Un quart d'heure d'opérette.

11.15 Radio-cinéma revue.

11.20 Les nouvelles.

11.25 Trois capsules.

11.30 La boîte à surprises.

11.35 La province en progrès.

11.40 Concombre de la semaine.

11.45 Nouvelles.

12.00 Succès musical.

12.05 Road of life.

12.10 Capsules mélodiques.

12.15 La rue principale.

12.20 Mélodies rythmiques.

12.25 La femme à la page.

12.30 Musique de l'armée américaine.

12.35 Récital de sonates.

12.40 Les sœurs Lebrun.

12.45 Variétés.

12.50 Les événements sociaux.

12.55 L'heure du thé.

13.00 Variétés instrumentales.

13.05 Madeleine et Pierre.

13.10 Nouvelles.

13.15 Piano.

13.20 Piano.

13.25 Piano.

13.30 Piano.

13.35 Piano.

13.40 Piano.

13.45 Piano.

13.50 Piano.

13.55 Piano.

14.00 Piano.

14.05 Piano.

14.10 Piano.

14.15 Piano.

14.20 Piano.

14.25 Piano.

14.30 Piano.

14.35 Piano.

14.40 Piano.

14.45 Piano.

14.50 Piano.

14.55 Piano.

15.00 Piano.

15.05 Piano.

15.10 Piano.

15.15 Piano.

15.20 Piano.

15.25 Piano.

15.30 Piano.

15.35 Piano.

15.40 Piano.

15.45 Piano.

15.50 Piano.

15.55 Piano.

16.00 Piano.

16.05 Piano.

16.10 Piano.

16.15 Piano.

16.20 Piano.

16.25 Piano.

16.30 Piano.

16.35 Piano.

16.40 Piano.

16.45 Piano.

16.50 Piano.

16.55 Piano.

17.00 Piano.

17.05 Piano.

17.10 Piano.

17.15 Piano.

17.20 Piano.

17.25 Piano.

17.30 Piano.

4.00 Ernest Dainty, organiste.

4.15 Les chefs-d'œuvre de la musique.

4.45 Health and Home. Causette.

5.00 La chronique parée sur les programmes de la soirée et interné musicale.

5.15 The Sports World. Causette de M. Clary Scott.

5.30 Todd Russell, chanteur.

5.45 La Vague magique pour les enfants en anglais.

5.50 La bourse de Montréal.

6.00 Eugène Conley, ténor.

6.15 Interview, par Reginald Grant, en anglais.

6.30 Heure — Radio-journal en anglais.

6.40 Causette sur les sports, par M. Reginald Grant, en anglais.

6.45 L'Ensemble métropolitain, avec Caro Lamoureux, soprano, et un orchestre sous la dir. de Garbovitzky.

7.00 Amos et Andy.

7.15 The Voice of Youth.

7.30 Heure — O. O'Toole.

7.45 The Art of Crooked Thinking. Causette de C. A. Krug.

8.00 Orchestre symphonique de Calgary, sous la dir. de Garbovitzky.

8.00 Heure — Maxwell House Presents good news for 1939 avec Frank Morgan, Flannery Blythe et Percy Williams.

10.00 Le musée-hall Kraft, avec Bing Crosby et les autres.

11.00 Heure — Radio-journal en anglais.

11.15 Introducing tonight. Causette.

11.30 Orchestre Romanelli.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.00 Mélodies rythmiques.

7.05 CRAC aujourd'hui.

7.15 Les pour-matins.

8.00 Fédération des œuvres de charité.

8.05 La parade du matin.

8.45 Nouvelles.

9.00 Attraction musicale du jour.

9.05 Violons.

9.10 Violon madame.

9.15 Chansons.

9.20 Heure récréative.

9.25 Grande Vague.

11.00 Un quart d'heure d'opérette.

11.15 Radio-cinéma revue.

11.20 Les nouvelles.

11.25 Trois capsules.

11.30 La boîte à surprises.

11.35 La province en progrès.

11.40 Concombre de la semaine.

11.45 Nouvelles.

12.00 Succès musical.

12.05 Road of life.

12.10 Capsules mélodiques.

12.15 La rue principale.

12.20 Mélodies rythmiques.

12.25 La femme à la page.

12.30 Musique de l'armée américaine.

12.35 Récital de sonates.

12.40 Les sœurs Lebrun.

12.45 Variétés.

12.50 Les événements sociaux.

12.55 L'heure du thé.

13.00 Variétés instrumentales.

13.05 Madeleine et Pierre.

13.10 Nouvelles.

13.15 Piano.

13.20 Piano.

13.25 Piano.

13.30 Piano.

13.35 Piano.

13.40 Piano.

13.45 Piano.

13.50 Piano.

13.55 Piano.

14.00 Piano.

14.05 Piano.

14.10 Piano.

14.15 Piano.

14.20 Piano.

14.25 Piano.

14.30 Piano.

14.35 Piano.

14.40 Piano.

14.45 Piano.

14.50 Piano.

14.55 Piano.

15.00 Piano.

15.05 Piano.

15.10 Piano.

15.15 Piano.

15.20 Piano.

15.25 Piano.

15.30 Piano.

15.35 Piano.

15.40 Piano.

15.45 Piano.

15.50 Piano.

15.55 Piano.

16.00 Piano.

16.05 Piano.

16.10 Piano.

16.15 Piano.

16.20 Piano.

16.25 Piano.

16.30 Piano.

16.35 Piano.

16.40 Piano.

16.45 Piano.

16.50 Piano.

16.55 Piano.

17.00 Piano.

17.05 Piano.

17.10 Piano.

17.15 Piano.

17.20 Piano.

17.25 Piano.

17.30 Piano.

17.35 Piano.



Directrice: Germaine BERNIER

Bébé a de quoi se défendre

Jusqu'à présent Pierrot a été si gentil et si raisonnable que pas un membre de la famille ne lui a encore trouvé ni défaut ni travers (espérons que ce n'est pas tout le contraire chez les amis de la maison...) et tout le monde l'aime à qui mieux mieux, à commencer, bien entendu, par son papa, qui l'adore et qui lui a trouvé toute une série de petits noms plus doux les uns que les autres.

Après l'avoir appelé bébé rose et petit agneau blanc, c'est maintenant le beau Pierre à papa et petit mouton, etc.

Et Pierrot est vraiment flatté parce que, dans ses livres d'images, tous les petits moutons ont l'air si tendre et si fin et ont des gestes si gracieux que vraiment ça peut être flatter de leur être comparé. Il y a longtemps que Pierrot les admire et les aime, si l'on peut dire longtemps quand on a que deux ans et demi.

Donc, un jour que le petit Pierre frappait pour la cinquième fois peut-être à la porte d'une de ses tantes qui s'était retirée pour travailler, celle-ci lui dit pour le taquiner:

— Comment! Te voilà encore, espèce de vieux garçon!

"Pierrot comprit assez pour deviner que ce n'était ni un mot doux ni un compliment, que c'était peut-être même, à tort, une chose désagréable qu'on lui disait et la réponse vint, rapide et vémement:

— Non! pas vieux gargon, beau Pierre à papa... petit mouton!

Il faut noter que si Pierrot ne prononce pas encore les e, qu'ils soient durs ou doux, il prononce par contre toutes les syllabes et ne dit pas ti-mouton ou ti-poïs, mais pe-tit mouton ou pe-tit poïs. Ça don-

ne incontestablement plus de poids à ses déclarations.

Ainsi, Pierrot, sentant que l'on n'était pas aimable avec lui, s'est défendu de l'offense, de l'insulte possible et le ton de la réponse! L'indignation du "non!" l'assurance du "beau Pierre à papa" et la douceur subite de la petite voix pour le "petit mouton".

C'était comme s'il avait dit: "Mais tu ne sais donc pas, non seulement, je suis le "beau Pierre à papa", mais il m'appelle encore "petit mouton", et cela, ça doit être la preuve, n'est-ce pas, que je suis quelqu'un de gentil. Inutile de vouloir m'insulter avec des mots que je ne comprends pas!"

Cet incident me rappelle la valeur et la nécessité d'une enfance et autant que possible d'une jeunesse heureuse au foyer.

Les enfants qui ont été aimés et non seulement tolérés, qui ont été choyés tout en étant bien formés ont ordinairement un caractère plus fort, une personnalité mieux équilibrée, qui leur permettent de mieux se défendre dans la mêlée, de se tirer d'affaire plus facilement et plus heureusement et d'avoir plus de facilité à mettre de la douceur, de la joie et de l'optimisme dans leur vie.

Tandis que les enfants qui ont goûté surtout à l'indifférence, à la froideur, aux reproches incessants sont souvent, toute leur vie, des craintifs, des indécis et des maladroits, les autres, qui ont poussé dans la confiance, qui se sont épanouis dans une atmosphère de tendresse et de joie vont de l'avant avec assurance et quand le présent devient trop difficile, ils savent se défendre tout aussi bien que le petit Pierre, parce qu'ils se sentent aimés.

PRISCA

Le printemps et la mode chez Eaton

L'élégance et la beauté vivement applaudies à un brillant dîner-modes

Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais un dîner-modes à la maison Eaton nous donne véritablement quelques heures de printemps.

La fraîcheur du décor, l'élégance des toilettes, les fleurs et la musique toujours choisie nous offrent le printemps avant le calendrier.

Et ce printemps qui vient semble vouloir être la saison des couleurs, tant on mêle les plus douces comme les plus violentes; on dirait que la Bohème se rapproche.

Les contrastes dans les étoffes sont aussi fréquents que dans les couleurs et l'on voit énormément des jaquettes quadrillées sur des jupes unies comme on peut noter beaucoup d'ensembles noir-blanc-rouge.

Le vert chaireuse semble vouloir s'imposer, de même que certain bleu, car à notre souveraine la reine Elisabeth.

Comme l'année dernière le coton sera porté de la robe d'intérieur, du pyjama du matin à la robe du soir, en passant par la robe du jour, la robe de dîner, la robe de grand soir. Certains de ces matériels unis ou imprimés ont vraiment grand air et puis des dentelles ravissantes portées sur des jupons à volants comme c'était la mode il y a vingt ans.

Le cuir verni connaît une nouvelle vogue et ne se contente plus de brûler dans les souliers mais on en fait des sacs, des gants et même des chapeaux!

Le retour de la serge noire ou bleu marine finement rayée de blanc qui compose de ravissants costumes garnis de basques en piqué de soie blanc est à noter.

Les jaquettes de fourrure légère seront portées, du moins tout ce printemps. Elles sont en l'air de l'Amérique du Sud, en renard noir, en lynx, en hermine, etc.

Les motifs des imprimés sont petits et d'un dessin net, clair, précis. La dentelle, noire, grise ou bleue de tons divers est encore très en faveur et certains modèles de Chanel et de Dormoy ont été fort remarqués.

Le jersey de soie est aussi de toute beauté pour la souplesse de ses drapés et la grande richesse de ses teintes.

La longueur des jupes est sensiblement la même qu'aux dernières saisons et il semble que quinze pouces de terre soit raisonnable.

Des originaux de Matita, d'Alex. Maguy, de Bruyère, de Mainbocher, de Molyneux, de Mina Ricci, ont fait voir l'élégance parisienne dans toute sa splendeur et sa sobriété.

La parade des modes s'est terminée par une présentation du costume caractéristique de quelques reines d'Angleterre depuis Elisabeth, en passant par les époques de Victoria, d'Alexandra, de Mary et enfin d'Elisabeth, notre souveraine actuelle. Parmi les accessoires qui se font remarquer, il faut noter le postman bag de Schiaparelli, qui est une sacoche avec une longue courroie passant sur l'épaule exactement comme le sac du facteur et les fruits remplacent les fleurs à la boutonnière des manteaux et des costumes.

Funérailles de Mme A. Lamarre

Hier matin à l'église de Saint-Antoine ont eu lieu les funérailles de Mme Lamarre, née Aoulin. Les obsèques ont été célébrées par le service assisté de l'abbé A. Charbonneau comme diacre et de l'abbé Oscar Valiquette, comme sous-diacre.

Le deuil était conduit par son mari, M. Joseph Lamarre, ses beaux-frères: MM. Jacques Rousseau, John Ait, Camille, Oscar, Georges Lamarre, Raoul Larue; ses demi-frères: MM. Louis et Paul Aoulin; ses grands-oncles: P. et Arthur Ballarac; ses oncles: MM. D. Brousseau, J.-Raoul Perreault, L.-A. Joly, Lucien Noël, G. Larue; ses cousins: MM. Yves Noël, N.-E. Baudry, P. Couillard, Jean et Pierre Langevin, Jacques Langevin, Georges Langevin.

Dans le cortège on remarquait: MM. J.-H. Nault, Dr G. Lefebvre, Alexandre Dandreaux, P. Deslauriers, Vincent Germain, Paul Gélinas, P.-E. Labelle, J.-E. Nelson, Napoléon, Boudoin, H. et J.-Alfred Guin, H. Verdon, S. Champagne, O. Paquette, René Girard, E. Gendron, M. Dorais, G. Desrochers, S.-D. Vallières, Maurice, Paul et Gérard Bourdieu, Arthur Andrews, A. Brousseau, Arthur Turgeon, H. Olivier, P. Lefebvre, A. Bouthillier, Eugène Lamarre, Joseph, Colin, Léonard, D. Jean, W. Giroux, J. Givorce, René Vallancourt, L. Bouthillier, D. Joly, H. Caron, R. Desjardins, L. Gagné, L. Léonard, R. McKenzie, H. Dupuis, C. Lamarre, H. et Paul Lamarre, R. Houde, Charles Dagenais, W. Dubuc, H. L'Éveillé, et une foule d'autres.

Décès de Mme J.-H.-E. Mallette

Lundi, est décédée à l'Assomption Marie-Louise Chevalier, veuve de Jules Mallette, à 74 ans. Mme Mallette était fille de Mose Chevalier et d'Elisabeth Harbort, tous deux décédés. Lui survivent: son neveu, M. le chanoine Harbort, curé de la cathédrale, ses fils: Joseph, vicarier à N.-D. du Perpetuel-Secours; Jules, de l'Assomption; sa sœur, Albina; son frère, Jules. Le curé Auguste Harbort, de St-Paul, et Paul Harbort, professeur au collège de l'Assomption, tous deux décédés, étaient ses cousins. Le service funéraire sera chanté à l'église de l'Assomption, jeudi à 10 h. 30, l'inhumation devant avoir lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges. La défunte est exposée chez elle, à l'Assomption.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

La nécessité de la culture pour la femme

Causerie de Mme Letellier de Saint-Just à la Société d'Étude

C'est avec conviction et non moins de force persuasive que Mme Letellier de Saint-Just a proclamé et défendu les droits de la femme, à la culture et au savoir, hier après-midi, à l'hôtel Windsor, devant les membres de la Société d'Étude et de Conférences.

La conférencière a parlé de la femme en général, de la Canadienne française en particulier et de son rôle dans la société et dans la famille.

La différence est grande entre la femme d'hier et d'aujourd'hui, et les conséquences de la guerre dont nous avons subi les contre-coups a profondément modifié la condition sociale de la femme, mais les droits nouveaux n'abolissent en rien les devoirs anciens.

La femme doit s'instruire d'abord, se cultiver ensuite. De nos jours, on comprend mieux qu'autrefois que plus la femme est instruite plus elle peut rendre de services en ayant une meilleure conception de son être et de ses devoirs dans la société et dans la famille.

L'intuition et le don d'observation ne tiennent pas lieu de jugement et celui-ci ne se forme qu'avec le secours de l'étude.

La femme a les mêmes droits à la culture que l'homme, elle doit la chercher à la même source, et l'idéal chrétien consiste à faire progresser de concert l'homme et la femme selon les aptitudes nécessaires à chacun dans leurs rôles respectifs.

Les avenues de la science sont ouvertes à la femme d'aujourd'hui, ce qui lui donne un grand avantage sur la femme de 1900, et si l'on remarque encore les femmes instruites, c'est dans le meilleur sens.

Dire que la femme instruite dédaignera son foyer, c'est méconnaître la femme et la culture. La culture, la femme se la doit à elle-même pour le développement de ses qualités, pour la discipline de sa vie et c'est encore cette culture qui donnera à la société de meilleures mères en leur permettant d'organiser leur foyer de façon plus rationnelle, de suivre le développement intellectuel de leurs grands enfants, d'être des compagnes plus intéressantes pour leur mari, d'apporter et d'appliquer enfin les moyens d'éviter l'éparpillement des membres de leur foyer.

La femme cherche à éviter l'enfer par la frivolité quand son éducation devrait la faire se tourner vers les choses sérieuses. Le rayon d'influence de la femme dépend de sa culture et ce n'est qu'avec une solide instruction qu'elle pourra remplir à son foyer le rôle de conservatrice, de conseillère et d'éducatrice. La culture intellectuelle seule ne peut engendrer l'harmonie du foyer mais ajoutée à l'affection et à l'esprit de sacrifice elle est le complément indispensable aux qualités du cœur.

L'amour et le dévouement n'ont pas besoin de la culture intellectuelle pour vivre et se développer et les femmes du passé qui ont été mères magnifiquement s'en sont passées. Est-ce à dire que l'on doit continuer à s'en passer? Non, parce que la femme doit coopérer à la création de l'élite.

On dira encore que la culture n'est pas accessible à tout le monde, que les études coûtent cher? La culture n'est pas qu'une affaire d'argent, elle est aussi une affaire de volonté et le goût de la culture doit être donné aux enfants dans la famille.

La culture qui permet de savoir un peu sur beaucoup de choses semble bien être l'idéal et notre culture doit être française dans sa source et française dans son but.

Mme Letellier de Saint-Just, terminant, a rappelé le nom et l'œuvre de la regrettée Mère Sainte-Anne-Marie, de la Congrégation de Notre-Dame, qui a tant fait pour préparer les voies de la culture féminine au pays et qui a ouvert le chemin du savoir aux jeunes Canadiennes en fondant le Collège Marguerite-Bourgeoys.

Mots d'enfants

LE CALCUL DE FRANÇOIS

— Mon petit François, tu n'iras pas en classe aujourd'hui en l'honneur d'un heureux événement: tu as deux petites sœurs qui viennent de naître.

— Oh! papa, on ne pourrait pas en garder une pour la semaine prochaine? Il y aura justement composition d'arithmétique, que je déteste.

GEOGRAPHIE

— Quelle est la plaine la plus élevée du monde?

— La pleine lune, M'sieur.

Ce que peuvent faire dix sous !...

Dix sous représentent peu de chose, même pour ceux qui dépendent parcimonieusement. Un cigare, quelques cigarettes, des bonbons, un rafraîchissement, autant de menus plaisirs dont peu de gens se privent. Autant de dix sous qui s'envolent.

Combien de gens comptent la monnaie qu'ils ont en poche avant de dépenser dix sous? Combien pourraient dire, à la fin de chaque semaine, qu'ils se sont imposé une réelle privation en donnant aux pauvres l'une des nombreuses pièces de dix sous qu'ils ont dépensées pour satisfaire un caprice, une fantaisie?

Dix sous! c'est une somme que nous ne songeons pas à économiser parce que nous la jugeons insignifiante. Pourtant, ce dix sous peut avoir une grande puissance pour le bien. Mis de côté, chaque semaine, il se transforme, à la fin de l'année, en un billet de CINQ DOLLARS. C'est une somme.

Il y a sûrement à Montréal au moins 30,000 personnes qui peuvent donner aux pauvres, sans se mettre le moins au monde, dix sous par semaine. Si elles faisaient toutes ce geste généreux, la Fédération des Œuvres de Charité recueillerait en douze mois \$150,000, la où elle obtient aujourd'hui un peu moins que le cinquième de cette somme. Voyez plutôt: \$9,722 particuliers, au bas de l'échelle, ont souscrit \$78,787 en tout.

Voilà ce que peuvent faire dix sous!

DONNONS-LEUR LE PAIN QUOTIDIEN!

FEDERATION DES ŒUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES.

Festival de musique de Montréal

Le comité exécutif désigné pour l'organisation du Festival de Musique de Montréal, est ainsi constitué: Président: Mme Athanasie David, Vice-président: Mme R. H. Cundill, Mrs Lewis Douglas, Mrs A. T. Galt Durnford, Mme J. L. de Costa, Mme Henri Geoffroy, Indy Guin, Mrs H. M. Little, Mme Marthe D. Letondal, Mme Marie Oumet, Mme Paul Ostiguy, Mrs Arthur Purvis, Mme J.-H. Rainville, Hon. Marguerite Shaughnessy.

La soirée d'ouverture de ce remarquable événement artistique est fixée au lundi 5 juin. Il y aura un deuxième concert le mercredi 7 et un troisième le vendredi 9. La splendide chapelle du Collège St-Laurent servira comme par les années passées de cadre majestueux à ces émouvantes démonstrations de musique sacrée.

Contre la tuberculose

Hier soir, à l'hôtel de ville de Verdun, le comité provincial de défense contre la tuberculose, de concert avec les autorités municipales de Verdun, a tenu une troisième réunion publique de propagande contre la peste blanche. Ces réunions suscitent un vif intérêt. En effet, il a fallu, à regret, refuser l'entrée à quelque six cents adultes, la salle étant déjà remplie à capacité.

Le docteur J.-A. Vidal, a prononcé la conférence de propagande et a fait défiler à l'écran des films propres à renseigner de visu les auditeurs-spectateurs. Le docteur Jean-Baptiste Prince, chirurgien en chef de l'hôpital général de Verdun, a présenté le conférencier.

Cette séance était sous la présidence conjointe du maire de la ville, M. Ferland, et du docteur Eugène Guilhaud, président du comité exécutif de l'hôpital général de Verdun. M. Ferland marque un vif souci de la santé publique dans sa ville. Tout d'abord, il a tenu à assister aux trois réunions de lutte antituberculeuse. Mais, point plus important, dans cette ville de quelque 60,000 âmes, on dépense \$135,000 pour l'hygiène. Que la situation financière s'améliore et Verdun fera un effort nouveau pour l'hygiène.

D'autre part, la ville de Verdun ne s'en tient pas à ces séances publiques. Dans chaque école la propagande antituberculeuse se poursuit activement. Le comité provincial fait une œuvre d'assainissement qui mérite tous les encouragements.

Soirée musicale bien réussie

Mme Yvonne B. Macé présentait, samedi dernier, la dernière d'une série de soirées musicales et littéraires. Annette Brunet, pianiste, et Henri Pontbriand, ténor, exécutèrent un magnifique programme musical, qui fut très apprécié des soixante-cinq personnes présentes.

Mme C. Ducharme décédée

Joliette, 22. — Mme Camille Ducharme, née Lafrenière (Mélanie), est décédée lundi. La défunte était la sœur de M. Simeon Lafrenière qui fut député de Berthier à l'Assemblée législative pendant dix ans.

Conférences missionnaires et liturgiques

La conférence qui aura lieu ce soir au Cercle Missionnaire et Liturgique des Franciscains missionnaires de Marie sera donnée par un Père Jésuite, sur les missions de Chine de cette communauté. La conférence sera illustrée de projections lumineuses.

Dimanche aura lieu la conférence liturgique donnée par un Père Franciscain, à 2h. 30. Entrée libre.

La campagne de la Charité

Les comités féminins de la campagne 1939

Les comités féminins de la campagne de la Fédération de Charité redoublent d'efforts pour assurer un résultat final, aussi brillant que possible. Les comités des paroisses sont sous la direction des dames suivantes: Arrondissement "A":

Paroisse St-Bernardin de Sienna: présidente, Mme E. Beaudry, vice-présidente, Mme W. Parent, secrétaire, Mme Jeannette Robin; Paroisse St-Etienne: prés. honoraire, Mme E. Desjardins, présidente, Mme A. Pelletier, vice-présidente, Mme Léona Guimond, vice-présidente, Mme Simone Brûlé, vice-présidente, Mme Laura Moquin; Paroisse St-François Solano, présidente, Mme E. Lavergne, vice-présidente, Mme J. McKinnon, vice-présidente, Mme J. Desrosiers; Paroisse St-Jean-Baptiste: présidente, Mme I. Doré, vice-présidente, Mme P. Pierre Despard, secrétaire, Mme G. Doré.

Arrondissement "B": Paroisse Notre-Dame de Lourdes: présidente, Mme A. Dépatie, vice-présidentes, Mmes Simone Lamy, Aurèle Lalonde, Mme C. E. Plante, Mmes Aurèle Daoust, Mmes A. Bourgeois, E. Leclerc, Marcel Bertrand.

Arrondissement "C": Paroisse St-Jean-Baptiste de La-Salle: présidente, Mme C. Gratton, vice-présidentes, Mmes Asselin et Legault, Mme O. Archambault; Paroisse St-Clément: présidente, Mme Victor Forest, vice-présidente, Mme Louis Charette, secrétaire, Mme Laurette Bourque; Paroisse St-Rédempteur: présidente, Mme W. Cordeau, vice-présidentes, Mmes E. Hamelin, A. Ranger, E. Béliveau, M. Warnett, Antonio Batté, Lafleur; Paroisse St-Jeanne d'Arc: présidente, Mme Albert Gougeon, vice-présidentes, Mmes Alfred Fortin et J.-A. Tremblay, secrétaire, Mme A. Bradette, assistante-secrétaire, Mme A. Bernard; Paroisse St-Clement de Vincennes: présidente, Mme J.-L. Dussault, assistantes, Mmes A.-F. Lamoureux, L. Massie, Régie interne, S. Mme A.-E. Bergeron.

Arrondissement "D": Paroisse Saint-Nicolas: présidente, Mme Roger Parent, vice-présidentes, Mmes Roland Bock et L.-P. Lebeau, secrétaire, Mme Marcel Vadboncoeur; Paroisse Saint-Vital: présidente, Mme J.-H. Charbonneau, vice-présidente, Mme P.-P. Guilbault, secrétaire, Mme Aurore Chartrand; Paroisse Ste-Gertrude: présidente, Mme Simone Ethier, vice-présidentes, Mmes G.-A. Jubinville.

le, Des Neiges Dagenais, secrétaire, Mme Laurette Robitaille.

Arrondissement "J": Paroisse St-Viateur: présidente, Mme Madeleine Cordeau, vice-présidentes, Mmes Simone Papillon et Simone Audette, Paroisse Notre-Dame des Neiges: présidente, Mme Théo. Limoges, vice-présidente, Mme Jeannette Henrichon, vice-présidente, R. I. Mme L.-M. Emard.

Arrondissement "L": Paroisse de la Basilique: présidente, Mme Monique Bousquet, vice-présidentes, Mmes Amy Lafontaine, Guy Desaulniers, Jacques R. Hébert, R.-M. Rainville, Mme Mariette Elie, Mmes Allan Duchesneau, Denyse Saint-Pierre, E. Mongenais.

Recettes éprouvées

EMPLOI DES PRODUITS DE L'ERABLE

La sève coule et la saison du sirop et du sucre d'érable est de retour. La nouvelle récolte des produits d'érable fait son apparition sur le marché, et le moment paraît être bon pour donner les recettes que voici:

POUDING AUX POMMES AU SIROP D'ERABLE

4 pommes, 1 tasse de farine, 1-2 tasse d'eau, 3-4 tasse de sirop d'érable, 1 c. à soupe de beurre, 1 c. à thé de poudre à pâte.

Mettez les pommes coupées en tranches dans une casserole beurrée et versez le sirop d'érable par-dessus. Tamisez la farine avec la poudre à pâte. Faites fondre le beurre et ajoutez l'eau froide. Versez par-dessus la farine tamisée, battez bien et farinez les pommes. Faites cuire à la vapeur 3-4 d'heure, ou au four 20 minutes.

SIROP D'ERABLE A LA CREME

4 tasses de sirop d'érable, 2 tasses de crème. Faites bouillir le sirop cinq minutes. Ajoutez la crème et faites bouillir trois minutes. Otez du feu, laissez refroidir, battez pendant cinq minutes et versez dans des verres. Cette préparation peut être employée comme glacage pour gâteaux, pour tartiner sur des rôties, ou en guise de sauce dure pour des poudings ordinaires.

PETITS GATEAUX AU GRUAU D'AVOINE ET AU SIROP D'ERABLE

2-1-2 tasses de gruau fin, 1 tasse de sirop d'érable, 1-4 tasse d'eau, 2-1-2 tasses de farine, 1 tasse de graisse, 1 c. à thé de soda.

Faites bouillir l'eau et le sirop ensemble, ajoutez le soda, puis la graisse. Refroidissez légèrement.

Ajoutez aux ingrédients secs et laissez le mélange bien se refroidir avant de l'étaler au rouleau.

TARTE AU SIROP D'ERABLE

2 tasses de sirop d'érable, 2 jaunes d'œufs, 1 tasse de lait, 2 c. à soupe de fécule de maïs, 1 pincée de sel.

Faites bouillir le lait et le sirop ensemble. Ajoutez la fécule de maïs après l'avoir délayée dans un peu de lait froid. Faites cuire dans un bain-marie, en agitant constamment pendant cinq minutes. Versez sur les œufs battus et remettez au bain-marie. Faites cuire cinq minutes, versez dans une abaisse à tarte. Recouvrez le dessus avec une meringue de deux blancs d'œufs.

CREME CUITE AU SIROP D'ERABLE

2 tasses de lait, 1 tasse de sirop d'érable, 3 œufs.

Faites chauffer le lait et le sirop d'érable ensemble jusqu'au point d'ébullition mais ne laissez pas bouillir. Versez par-dessus les œufs qui ont été bien battus, ajoutez une pincée de sel, puis coulez dans des tasses à crème. Mettez ces tasses dans de l'eau chaude et faites cuire au four jusqu'à ce que la crème soit ferme. Refroidissez et tournez. Servez avec du sirop d'érable, si vous le désirez.

Funérailles de Mme A. Lamarre

Hier matin à l'église de Saint-Antoine ont eu lieu les funérailles de Mme Lamarre, née Aoulin. Les obsèques ont été célébrées par le service assisté de l'abbé A. Charbonneau comme diacre et de l'abbé Oscar Valiquette, comme sous-diacre.

Le deuil était conduit par son mari, M. Joseph Lamarre, ses beaux-frères: MM. Jacques Rousseau, John Ait, Camille, Oscar, Georges Lamarre, Raoul Larue; ses demi-frères: MM. Louis et Paul Aoulin; ses grands-oncles: P. et Arthur Ballarac; ses oncles: MM. D. Brousseau, J.-Raoul Perreault, L.-A. Joly, Lucien Noël, G. Larue; ses cousins: MM. Yves Noël, N.-E. Baudry, P. Couillard, Jean et Pierre Langevin, Jacques Langevin, Georges Langevin.

Dans le cortège on remarquait: MM. J.-H. Nault, Dr G. Lefebvre, Alexandre Dandreaux, P. Deslauriers, Vincent Germain, Paul Gélinas, P.-E. Labelle, J.-E. Nelson, Napoléon, Boudoin, H. et J.-Alfred Guin, H. Verdon, S. Champagne, O. Paquette, René Girard, E. Gendron, M. Dorais, G. Desrochers, S.-D. Vallières, Maurice, Paul et Gérard Bourdieu, Arthur Andrews, A. Brousseau, Arthur Turgeon, H. Olivier, P. Lefebvre, A. Bouthillier, Eugène Lamarre, Joseph, Colin, Léonard, D. Jean, W. Giroux, J. Givorce, René Vallancourt, L. Bouthillier, D. Joly, H. Caron, R. Desjardins, L. Gagné, L. Léonard, R. McKenzie, H. Dupuis, C. Lamarre, H. et Paul Lamarre, R. Houde, Charles Dagenais, W. Dubuc, H. L'Éveillé, et une foule d'autres.

Décès de Mme J.-H.-E. Mallette

Lundi, est décédée à l'Assomption Marie-Louise Chevalier, veuve de Jules Mallette, à 74 ans. Mme Mallette était fille de Mose Chevalier et d'Elisabeth Harbort, tous deux décédés. Lui survivent: son neveu, M. le chanoine Harbort, curé de la cathédrale, ses fils: Joseph, vicarier à N.-D. du Perpetuel-Secours; Jules, de l'Assomption; sa sœur, Albina; son frère, Jules. Le curé Auguste Harbort, de St-Paul, et Paul Harbort, professeur au collège de l'Assomption, tous deux décédés, étaient ses cousins. Le service funéraire sera chanté à l'église de l'Assomption, jeudi à 10 h. 30, l'inhumation devant avoir lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges. La défunte est exposée chez elle, à l'Assomption.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

routes quelque longue randonnée dont elle retirait le soir, à l'heure qui lui plaisait, et sans se demander si ce retour tardif lui vaudrait une observation.

Mais elle se lassait vite de ces divers plaisirs. L'ennui vint et la solitude lui pesa. Vainement elle dévalisa, pour essayer de se distraire, la bibliothèque du château. La plupart de ces livres la firent bâiller. Alors elle s'abonna à un cabinet de lecture, à des revues; elle fit venir de chez un libraire toutes les "nouvelautés" de la saison. Rien ne parvint à la tirer de son hypochondrie grandissante. Et elle se trouva, de nouveau, malheureuse.

Sa rancune s'en accrût. Les reproches qu'elle avait adressés à son mari, moins par conviction que par dépit, lui apparurent plus justes et plus mérités que lorsqu'elle les avait formulés. Le départ d'Hilaire devint à ses yeux un acte impardonnable. Elle se jugea trahie et délaissée, victime du plus injurieux et du plus lâche abandon. Elle eut un instant la pensée de

quitter à son tour cette demeure où elle se consumait de chagrin et d'ennui, d'aller trouver ses parents et de les supplier de l'accueillir chez eux. Mais elle se rappela l'étrange réception qui naguère lui avait été faite, son père silencieux et gêné, sa mère l'accusant de ne savoir pas se contenter du riche mariage qu'elle lui avait, avec tant de soin, préparé. La honte d'encourir de nouveau un tel blâme, et surtout d'avouer que son mari l'avait quittée, la retint. Roberte resta seule avec sa rancune et avec ses regrets.

Sa rancune était tenace. Elle en voulait à M. de Bouaine de ce départ inattendu qui l'avait profondément blessée. Elle s'en voulait à elle-même d'avoir gâché sa vie en se mariant sans amour. Et ses regrets étaient de plus en plus cuisants, à mesure que, livrée entièrement à ses réflexions, elle se remémorait, sans que rien vint l'en distraire, la manière dont elle avait agi.

Elle raisonnait son mal, sûr moyen de l'accroître. Elle se disait

qu'elle n'était pas sage, elle avait été folle de sacrifier Alain et d'épouser Hilaire. Ah! cet argent maudit qu'elle avait recherché, comme elle le détestait! Elle se rendait compte qu'il est, malgré toute sa puissance, incapable de combler le cœur aimant d'une femme. Elle avait été stupide, misérable, digne du châtimement que maintenant elle subissait, en préférant la fortune à l'amour.

L'amour! N'était-ce

L'AGORA DU DIMANCHE

Faut-il modifier la condition juridique de la femme dans la province de Québec ?

"L'égalité civile des deux sexes est un fait; c'est aussi un fait que l'égalité politique n'existe pas" — "Sans doute la femme n'écrit pas les lois, mais, ce qui est mieux, elle les dicte"

CONFERENCE DE M. FERDINAND ROY

Voici la dernière partie du texte de l'Agora de dimanche au Cercle Universitaire sur le sujet suivant: Faut-il modifier la condition juridique de la femme dans la province de Québec?

Le conférencier était M. Ferdinand Roy:

Exclusion des affaires publiques

M. Ferdinand Roy:

Dans le domaine des droits publics ou politiques, le terrain de discussion n'est pas le même. L'homme ne peut guère invoquer le souci d'un foyer à protéger. La loi exclut de toute participation officielle aux affaires publiques toutes les femmes, mariées ou non. L'égalité civile des deux sexes est un fait; c'est un fait aussi que l'égalité politique n'existe pas.

Les lois, que les femmes doivent subir comme nous, se font dans un cénacle où les femmes sont exclues, par des hommes qu'elles n'ont pas choisis. Les affaires de l'Etat, les questions de politique, d'éducation, d'administration qui engagent leur fortune, leur avenir, tout autant que le nôtre et celui de leurs enfants, nous sommes seuls à les diriger, à les résoudre.

Les hautes fonctions grâce auxquelles les hommes recueillent à la fois honneurs et profits sont inaccessibles aux femmes. On leur donne bien, dans l'administration, des emplois subalternes, les emplois supérieurs sont réservés aux hommes.

Et l'on se demande pourquoi: on nous demande si c'est cela, la justice, et si ce n'est pas uniquement l'affirmation du droit du plus fort.

La défense n'est pas facile, du moins quand il s'agit des charges et surtout des professions dont on exclut les femmes.

Lorsque, président de cet aréopage qui veille aux portes du Barreau, on me demanda en hauts lieux mon avis — pour ne pas le suivre — je répondis ceci: Les femmes qui choisissent notre profession comme carrière auront tort, le métier est trop dur pour elles. Et l'expérience faite ailleurs a démontré que, très brillantes aux examens de la Faculté, elles ne brillent pas au Barreau. Elles ne seront jamais chez elles au Palais. Mais est-ce une raison suffisante pour que nous autres hommes, nous leur en fermions la porte au nez? Si une femme, indépendante, ayant besoin de gagner sa vie, ayant des aptitudes pour les affaires et notre jargon, veut choisir cette carrière, de quel droit l'en empêcherions-nous? Si elle commet, à son point de vue, une erreur, ne commettons-nous pas, nous, une injustice? D'où nous vient ce pouvoir de lui dire: Votre concurrence comme travailleuse je la tolère dans les métiers subalternes; vous pouvez tout le jour, dans mon cabinet d'avocat, faire la besogne de commis, de comptable, de secrétaire, préparer mes dossiers, corriger mes fautes d'orthographe, mettre de l'ordre dans mes papiers, mais plaider, plaider vous-même, mieux que je ne le fais, cela, vous ne le pouvez pas, l'entrée du prétoire vous est interdite! En vertu de quel principe ou de quelle révélation pouvons-nous supprimer ainsi, à notre profit, cette concurrence; empêcher la femme, par d'autres moyens que la persuasion, d'user d'un droit que la morale, sauf erreur, ne leur a pas ôté?

Ces questions sont vieilles d'une vingtaine d'années. La réponse n'est pas encore venue; j'entends, la réponse qui satisfasse la raison.

On m'a bien dit: La femme à son foyer! Mais si elle n'a pas? Et si elle en a un, ne doit-elle pas le quitter pour gagner son maigre salaire sous vos ordres, comme elle le ferait pour avoir sa part de vos gros honoraires?

On m'a bien dit: Si la femme parvient à la magistrature debout, elle vaudra s'y asseoir.

Et puis, après? Que les femmes soient juges, est-ce que vraiment le risque pour les plaideurs en est augmenté, est-ce que la justice va en souffrir, et est-ce que, pour la femme, pour son prestige, la fonction ne serait pas un asile idéal pour garder intact ce respect dont elle a besoin, dont a besoin la société que c'est sa vocation de garder saine et d'embellir?

M. Perrault:

Je vous félicite, Monsieur le juge, d'avoir adopté cette attitude, il y a vingt ans. Je vous souhaite, malgré votre vieillesse, d'y persister.

Ferdinand Roy:

Le seul ennemi de mes vieux jours, Perrault, c'est que pour la première fois de notre vie, nous tombons d'accord. "Je crois quand même avoir raison".

M. Gouin:

Je suis très heureux, Monsieur le juge, de vous féliciter de votre loyauté et je concours entièrement dans vos remarques. Puissions-nous voir notre Barreau de Québec s'ouvrir enfin à nos avocates! Puissions-nous un jour avoir des "magistrates" jugeant les jeunes délinquants et même siégeant en Cour des relations domestiques!

M. Ferdinand Roy:

Cela devient émouvant. Mais ce n'est pas demain, ni après-demain, Monsieur Gouin, qu'on se résignera à accepter ce mot atroce: "magistrates".

Et cela me console, à mon âge, de ne pouvoir espérer les avoir pour collègues.

Par respect pour la femme

En tout cas, c'est ce respect, cette dignité de la femme qui met sur deux plans différents l'accès aux charges publiques et d'autre part la vie publique elle-même, c'est-à-dire le droit d'être et d'être élue.

Comme il s'agit d'une question sur laquelle les partis, en tant que groupements politiques, n'ont pas eux-mêmes pris parti, on peut sinon la trancher, au moins l'aborder discrètement.

La thèse féministe a cet avantage d'avoir à sa portée des raisons d'une simplicité frappante, dont a priori on n'aperçoit pas le sophisme.

— Sommes-nous, nous les femmes, intellectuellement inférieures aux hommes? — Il nous faut bien répondre que non.

— Ne payons-nous pas l'impôt comme vous? Il faut bien répondre que oui.

Alors, donnez aux femmes les droits publics qui correspondent aux obligations publiques que vous leur imposez.

Et elles rappellent des mots aussi historiques que péremptoires. Bonaparte, Premier Consul, demandait à madame de Staël: — "Depuis quand les femmes se mêlent-elles de politique?" — "Depuis qu'on les guillotine", répondit madame de Staël, — en plaçant Olympe de Gouges: "La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir celui de monter à la tribune."

Elles citent des auteurs très sérieux qui sont de leur avis, des encyclopédies qui ne précisent point.

Il leur arrive même de s'indigner de nos bons mouvements: le "culte de la femme", nous n'en serions que les "faux dévots", les profiteurs hypocrites.

C'est terrible et fort embarrassant. Si, pour ne pas accepter son opinion, nous disions à la femme que ce n'est pas en vertu du droit du plus fort, mais pour son bien, pour lui éviter les éclaboussures de la rue, elle va sûrement répondre avec Vauvenargues que "le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur des autres est qu'ils veulent leur bien."

Et pourtant, malgré notre indignité, il faut bien risquer de proposer quelques moyens de défense qui, eux, valent sûrement mieux que nous.

De quoi s'agit-il? De permettre aux femmes de collaborer à la législation. Eh bien! sur ce but à atteindre, nous sommes tous d'accord! Et pour remplir ce rôle de législateur, la femme, de tous les temps et de tous les pays, n'a pas attendu une permission qu'elle n'a pas demandée: elle y a vu un devoir et elle n'a pas marchandé à l'homme le secours dont il a besoin.

Madame Casgrain:

Au nom de celles que je représente, c'est d'un autre pouvoir de légiférer qu'il s'agit. Influence morale, et droit politique véritable ou intrigue plus ou moins honorable ne sont pas synonymes. Nous réclamons le droit de la personne féminine d'agir pour le bien commun, comme la personne masculine, dans la société civile qui est destinée à perfectionner les hommes comme femmes qui la composent, tout aussi bien qu'elle peut les vicier tous deux. Mais pourquoi toujours argumenter, quand il s'agit de la femme, comme si de toutes ses activités il ne pouvait que surgir du mal, tandis qu'infailiblement tout ce qui procède du cerveau masculin sera parfait et divin? Une saine philosophie n'enseigne-t-elle pas, au contraire, que toutes les créatures humaines, masculines comme féminines, sont composées de qualités et de défauts? et que la société civile, comme toute société d'ailleurs, doit viser à faire produire à chacune de ses membres tout le bien dont il est capable et à contraindre les défauts des deux sexes? La société doit résulter de la collaboration de tous pour le bien commun.

M. Ferdinand Roy:

"Parfait", "divin"... Croyez-vous vraiment, Madame, que nous en sommes là?..."

La femme dicte les lois

Et voilà d'où vient le malentendu. Parce qu'elle n'a pas le droit de suffrage, la femme d'aujourd'hui prétend ne pas faire les lois. Et sans doute elle ne les écrit pas; mais, ce qui est mieux, elle les dicte, elle les a toujours dictées. L'Histoire, l'ancienne et la contemporaine, le prouve.

De quoi s'agit-il alors? Uniquement d'une question de moyens, de moyens à prendre pour porter à son maximum le rendement de cette collaboration aussi heureuse qu'ancienne, aussi nécessaire que bienvenue.

Cette collaboration, pour être efficace, doit-elle rester ce qu'elle est, ou vaut-il mieux mettre aux mains des femmes les outils lourds et grossiers, souvent malpropres que l'on voit aux mains des hommes? Beaucoup d'hommes publics, forcés de s'y résigner, déplorent les promiscuités qu'impose la course aux suffrages; faut-il y exposer aussi les femmes?

Et puis, outre ce que la femme risque d'y perdre, croit-on vraiment que l'intervention directe, comme électrice et députée, sera plus féconde que ses moyens à elle?

Un dernier mot

M. Casgrain:

Pardon, M. le juge, un dernier mot: je ne crois nullement aux lois guerrières que vous me prêtez. Je crois seulement que les lois sont l'expression d'une civilisation à un moment donné, et que le code reste, hélas! trop souvent la mesure dont la lettre beaucoup plus que l'esprit détermine la pensée des juristes. Le Code Napoléon, dans son

M. Gouin:

M. le juge, je le crois bien sincèrement, je ne vois pas comment une démocratie peut refuser aux femmes le droit de vote. C'est précisément sur nos électorales et nos législatrices que l'on doit compter d'après moi pour assurer le maintien et le progrès dans notre régime démocratique.

M. Ferdinand Roy:

Non, M. Gouin, ce n'est pas sur le sort de la démocratie que vous parviendrez à m'attendrir. C'est le sort des femmes que je trouve déjà assez lourd et que la vie publique, à mon avis, rendrait pire.

Vous citez, l'autre dimanche, madame, l'opinion de Faguet: Voulez-vous celle de Paul Bourget, son ami?

"Les sophistes qui réclament pour elles le droit de suffrage ne font que tirer une conséquence absurde d'une idée très exacte, à savoir que la vie nationale a besoin de la collaboration féminine. Ils se trompent quand ils ne comprennent pas que, pour être efficace, cette collaboration doit rester féminine. C'est dire qu'elle doit à la fois s'effacer et s'affirmer. Elle s'exerce par cette influence sentimentale et morale qui est le domaine propre de la femme. Ce n'est pas par le Parlement ni autour des urnes que l'âme féminine peut agir utilement. C'est au foyer, c'est dans la société, c'est de personne à personne, sur un mari, sur un ami, sur un enfant, sur un serviteur."

C'est une opinion, direz-vous, et rien d'autre. Si vous voulez, voyons les faits. L'expérience des autres pays n'a pas démontré, que je sache, que le vote des femmes ait changé grand chose à l'orientation des affaires humaines. L'expérience est trop récente?

Lisez l'histoire, lisons Paul Gide: "Une superstition des anciens Germains attribuait à la femme une sorte de prescience divine et d'influence surnaturelle sur les destinées humaines. Au fond de cette naïve croyance se cache peut-être quelque vérité. N'en est-il pas un peu de l'influence de la femme, toujours active, quoique secrète et voilée, comme d'une puissance supérieure, que l'oeil ne voit pas et dont on sent partout la présence..."

"Les lois se font sans elle et souvent contre elle; elles l'ont exclue de la vie publique, elles l'ont frappée d'incapacité jusque dans la sphère de la vie privée; parfois elles l'ont confinée dans la maison de son père ou de son mari comme dans une prison, pour mieux assurer son impuissance. Mais de ce cercle étroit, les lois l'avaient enfermée, l'influence de la femme s'échappait comme par des secrets canaux, s'est répandue dans la société tout entière. D'autant plus inévitable qu'elle s'exerce dans l'ombre, d'autant plus irrésistible qu'elle n'emploie jamais la force et la contrainte, elle intervient "invisible et présente" dans tous les grands événements de la vie des peuples."

Et leur sourire

Et l'on aurait tort de penser que ce pouvoir qui est le leur, les femmes l'ignorent. Sans le crier tout haut, elles pensent comme M. Thiers, qui disait un jour: "Il y a eu de tout temps, il y a encore qu'un certain nombre de femmes qui gouvernent les hommes; et je les connais toutes!"

Les femmes aussi les connaissent: elles peuvent avoir le sourire...

Ce sourire, Madame, je le sais, hélas! vous afflige. Et je m'excuse de ne pas y lire, moi aussi, le signe d'une infortune qui s'ignore. Je pardonne aux femmes de mon pays leur obstination têtue à ne pas se laisser convaincre qu'elles sont malheureuses, ou que, si elles le sont, elles ne le seront plus, la loi changeant.

Elles ont raison. Au fond, qu'importe la condition juridique? Du moment où les lois n'entravent plus l'oeuvre de leur vocation. Dans sa course au bonheur, la femme aussi rencontre l'homme à chaque pas; pas plus qu'elle s'en doute il ne sait son chemin; mais ce qu'elle sent, ce qu'elle sait, c'est que le sentir bourbeux du suffrage universel n'est pas sa voie, à elle. Que le risque de s'y aventurer n'en vaudrait pas la peine. Qu'il ne faut pas exagérer l'importance des lois — quand il s'agit de maintenir ou de faire rentrer au foyer ce bonheur dont elle est la gardienne.

Voilà ce qu'en une immense majorité pensent les femmes de cette province. Il me semble qu'elles n'ont pas tort. Il arrive, par surcroît, que sur un point au moins, l'homme et la femme se trouvent ainsi d'accord. C'est peut-être le seul. Il m'est infiniment pénible, Madame, d'être réfractaire à la thèse que vous soutenez si brillamment; mais mon scepticisme de l'endroit des lois guerrières de tous les maux a, lui aussi sa fermeté. Et, puisque nous nous entendons, vous, compagnes et nous, pour ne pas changer de condition, juridique ou non, pardonnez-moi de n'y pas toucher. C'est un bien si fragile que la paix.

Retraite sacerdotale

Les prêtres sont invités à la retraite fermée qui aura lieu à la Villa St-Martin, près Montréal, du 10 avril au soir au matin du 12. S'adresser au R. P. Supérieur de la Villa.

VOYAGES INDIVIDUELS

Vers des cieux plus cléments Avec tous les services des tournées sous escorte

ITALIE FRANCE

par la Méditerranée

ESCALES aux Açores — Gibraltar — Portugal — Algérie — Sicile

42 jours dont 21 en Europe: 5 à Rome, 7 à Paris, tous frais essentiels compris.

Classe touristique \$435. Troisième \$355.

Privilege de prolongation

Programme détaillé sur demande

Le Devoir-Voyages

430, Notre-Dame est - Montréal

Tél. BELair 3361

William Lyon Mackenzie

La conférence de M. Jean-François Pouliot au "Reform Club"

M. Jean-François Pouliot, député de Temiscouata aux Communes, était samedi soir l'hôte d'honneur à la danse-causerie de la Jeunesse libérale de Saint-Jacques, au Reform Club; il a parlé de William Lyon Mackenzie, le patriote du Haut-Canada. M. Paul-Emile Pigeon, président de la section Saint-Jacques de la Jeunesse libérale de Montréal, a présenté le conférencier, et M. Claude Jodoin, président de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal, l'a remercié. La soirée était présidée par M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, et M. Wilfrid Gagnon, ancien ministre du commerce et de l'industrie de la province.

William Lyon Mackenzie est arrivé au pays en 1820 à l'âge de 25 ans. Peu de temps après il entra dans la politique par la porte du journalisme. Son journal, le Colonial Advocate, fut le premier journal indépendant du Haut-Canada. Elu député d'York en 1828, Mackenzie continua à lutter au parlement comme dans son journal pour obtenir le gouvernement responsable. Ses interventions firent corriger maints abus dans des domaines divers.

En 1831, il convoqua des assemblées populaires pour protester contre les abus des autorités locales. Expulsé de la Chambre, il fut réélu; expulsé de nouveau par la Chambre il est resté une seconde fois. Ses adversaires le firent assommer par deux bandits, et il mit plusieurs mois à se rétablir. A deux reprises on saccagea son imprimerie. Il se rendit en Angleterre et y obtint plusieurs réformes. A son retour il est encore expulsé par la Chambre et réélu par acclamation.

esprit, n'est pas spécifiquement chrétien, ni dans sa lettre non plus. Et je crois qu'un texte mort, rédigé en 1800 ou en 1864, exige une rédaction plus claire si on veut qu'il corresponde à une situation de 1939.

Et, en terminant, permettez-moi, de maintenir, que, selon nos humbles forces, nous essayons d'accomplir, dans notre province le programme que traçait à la femme moderne S. Em. le cardinal Gasparri qui si "au delà du foyer, qui croulerait si elle cessait d'en être la reine, les mœurs et les lois ouvrent de plus en plus à la femme, de nos jours, les sphères élargies de la culture intellectuelle, de l'action sociale et de la vie civique elle-même, il lui incombera, à un titre spécial, d'utiliser ces nouveaux moyens d'influence pour promouvoir partout le respect de la vie familiale, le souci de l'éducation chrétienne des enfants, l'énergique protection de la morale publique."

Je regrette, monsieur, de vous dire que c'est là le programme que nous poursuivons, et qu'avec les catholiques sociaux et le Pape, nous pensons que notre modeste collaboration pour faire régner un état social chrétien sera nécessairement à nos législateurs masculins, nous en avons des exemples de plus en plus nombreux, à se recueillir parmi les célibataires. A moins que vous ne consentiez à réduire le statut des célibataires masculins à celui qui gouverne actuellement des femmes mariées et célibataires. Merci.

M. Ferdinand Roy:

Le célibat et la politique, madame, deux domaines qui me sont interdits: vous aurez le dernier mot.

Dans l'industrie du meuble

La Fédération nationale du meuble de la province de Québec nous communique:

Il convient de renseigner le public sur ce qui se passe à l'heure actuelle dans l'industrie du meuble de la Province de Québec. Tout le monde sait que cette industrie est assujettie à un contrat collectif de travail dont la juridiction territoriale couvre toute la Province.

Le gouvernement provincial, par le ministère du Travail, a commencé le sabotage de ce contrat collectif en modifiant la juridiction industrielle dudit contrat. En octobre dernier, la Fédération du Meuble a fait publier un communiqué pour protester énergiquement contre cette manière d'agir. Nous avons cité dans le temps les manufactures que le gouvernement provincial exemptait du contrat. L'une de ces manufactures est la propriété à peu près exclusive d'un député provincial.

Aujourd'hui, on nous apprend qu'une manufacture de meubles, située à Rivière-du-Loup, sera changée de zone prochainement. Elle faisait partie de la zone deux, et elle serait placée dans la zone trois. Cette attitude ne servirait qu'à priver les ouvriers d'une partie du salaire qui leur est dû en vertu du contrat actuel. La Fédération Nationale Catholique du Meuble tient à déclarer qu'elle est carrément opposée à ce projet. Le gouvernement ne devrait apporter aucune modification à une convention collective de travail sans consulter au préalable les intéressés.

Philippe HAMEL, Président de la Fédération; Chs-Ed. LARIVIERE, Secrétaire de la Fédération.

Excursions du C. N.

M. O.-A. Trudeau, agent de district du Canadien National, annonce des excursions en fin de semaine, à différents endroits des provinces de Québec et d'Ontario.

Un train d'excursion quittera vendredi soir, à 6 h. 25, la gare de la rue Moreau, à destination d'endroits sur la ligne du Transcontinental du Canadien National. Ce train desservira aussi les endroits sur l'embranchement Sentinelle-Val d'Or-Nord (Rivière du Canadien National). Il y aura aussi excursion samedi et dimanche à Joliette, Shawinigan et Grondin, ainsi qu'à Brockville, Cornwall, Kingston et aux autres endroits intermédiaires.

Le service des trains communs des deux grands réseaux canadiens fera circuler des trains d'excursion en fin de semaine, entre Montréal et Toronto et entre Montréal et Québec. Les départs, dans les deux cas, commenceront vendredi soir et les billets, délivrés à cette occasion, seront valables, au retour, jusqu'à lundi soir.

Retraite sacerdotale

Les prêtres sont invités à la retraite fermée qui aura lieu à la Villa St-Martin, près Montréal, du 10 avril au soir au matin du 12. S'adresser au R. P. Supérieur de la Villa.

VOYAGES INDIVIDUELS

Vers des cieux plus cléments Avec tous les services des tournées sous escorte

ITALIE FRANCE

par la Méditerranée

ESCALES aux Açores — Gibraltar — Portugal — Algérie — Sicile

42 jours dont 21 en Europe: 5 à Rome, 7 à Paris, tous frais essentiels compris.

Classe touristique \$435. Troisième \$355.

Privilege de prolongation

Programme détaillé sur demande

Le Devoir-Voyages

430, Notre-Dame est - Montréal

Tél. BELair 3361

William Lyon Mackenzie

La conférence de M. Jean-François Pouliot au "Reform Club"

M. Jean-François Pouliot, député de Temiscouata aux Communes, était samedi soir l'hôte d'honneur à la danse-causerie de la Jeunesse libérale de Saint-Jacques, au Reform Club; il a parlé de William Lyon Mackenzie, le patriote du Haut-Canada. M. Paul-Emile Pigeon, président de la section Saint-Jacques de la Jeunesse libérale de Montréal, a présenté le conférencier, et M. Claude Jodoin, président de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal, l'a remercié. La soirée était présidée par M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, et M. Wilfrid Gagnon, ancien ministre du commerce et de l'industrie de la province.

William Lyon Mackenzie est arrivé au pays en 1820 à l'âge de 25 ans. Peu de temps après il entra dans la politique par la porte du journalisme. Son journal, le Colonial Advocate, fut le premier journal indépendant du Haut-Canada. Elu député d'York en 1828, Mackenzie continua à lutter au parlement comme dans son journal pour obtenir le gouvernement responsable. Ses interventions firent corriger maints abus dans des domaines divers.

En 1831, il convoqua des assemblées populaires pour protester contre les abus des autorités locales. Expulsé de la Chambre, il fut réélu; expulsé de nouveau par la Chambre il est resté une seconde fois. Ses adversaires le firent assommer par deux bandits, et il mit plusieurs mois à se rétablir. A deux reprises on saccagea son imprimerie. Il se rendit en Angleterre et y obtint plusieurs réformes. A son retour il est encore expulsé par la Chambre et réélu par acclamation.

tion: La Chambre prétend qu'une élection par acclamation n'est pas une élection et en ordonne une nouvelle: Mackenzie est de nouveau réélu par acclamation. On l'expulsa avant qu'il ait été assermenté comme député; puis après des pourparlers il est assermenté, mais le sergent-d'armes le met à la porte, et la Chambre refuse d'ordonner une nouvelle élection.

York devient corporation municipale en 1834 et Mackenzie est élu premier maire de Toronto. L'insurrection de 1837 amena son exil aux Etats-Unis.

Ce journaliste aux idées claires et au style vigoureux, fut en même temps un homme politique désintéressé, clairvoyant, éloquent et courageux; au lieu de se rallier au "family compact" pour avoir une vie facile et s'enrichir, il sacrifia librement tous les avantages matériels pour combattre les abus du pouvoir et se faire le champion des droits du peuple auquel il s'était dévoué. Il ne songeait jamais à lui-même; il ne pensait qu'à aider les autres. Ce noble cœur avait un grand amour, celui du Canada, et un idéal incomparable, celui de la liberté. Il voyait dans l'empire néfaste d'une bureaucratie intrigante la ruine prochaine du pays. Il ne négligea rien pour éveiller l'opinion publique.

Il mourut pauvre en 1861. Il avait refusé une infinité d'offres alléchantes pour se donner corps et âme à la cause sacrée des libertés populaires. Il dut même subir la douleur d'années d'exil aux Etats-Unis parce qu'il refusait de plier l'échine devant les puissants du jour. Il fut incontestablement le père de la réforme constitutionnelle, l'ancêtre du gouvernement responsable, le précurseur de LaFontaine et de Baldwin, l'inspirateur de tous les patriotes éclairés.

Jusqu'à ses derniers moments, il avait conservé le respect et l'affection du peuple. Le jour de ses funérailles un cortège d'un demi-mille de longueurs l'accompagna sa dépouille mortelle.

Donnons-leur le pain quotidien

A cet âge où l'enfant a besoin d'être soutenu, guidé, protégé, n'avoir pour tout partage que la solitude, la froideur d'un logis insalubre, quel triste sort! Une société serait inhumaine qui refuserait de secourir ceux de ses enfants qui ont faim, qui ont froid, qui souffrent. L'obole que vous lui donnerez permettra à la Fédération de venir en aide à des milliers de ces jeunes êtres malheureux.

SEPTIÈME CAMPAGNE

DU 20 AU 29 MARS

Vous pouvez fixer vous-même le mode de paiement de votre souscription.

Siège de la campagne: HOTEL DES POSTES, PLACE D'ARMES

Direction générale: Denis Gagné, Ch. 255

Section féminine: Denise Gagné, Ch. 399

Tél. MA. 3881

OBJECTIF: 441,389

FÉDÉRATION des Oeuvres de CHARITÉ

CANADIENNES FRANÇAISES

UN GRAND RECIT HISTORIQUE INEDIT

La Vie du Premier Juif Canadien

Aaron Hart

par RAYMOND DOUVILLE

1 volume de 200 pages \$1 l'exemplaire

Arrivé pauvre aux Trois-Rivières en 1760 Aaron Hart mourut en 1800 le plus riche citoyen du Canada. Vous lirez avec intérêt cette vie trépidante écrite avec une scrupuleuse impartialité, et dont les détails ont été puisés aux sources mêmes des archives jusqu'ici inconnues.

Un chapitre captivant de l'histoire canadienne — Des documents inconnus — De l'Histoire vivante.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, N.-Dame est, Montréal

Après le faux départ de M. King

(Suite de la 1ère page)

par les honorables gentlemen d'en face, mais je peux me tromper. Je crois cependant que le *Hansard* a fait exactement la chose qui convenait.

"Si j'avais altéré ma déclaration dans la seconde lecture que j'en ai donnée, ou altéré aucune remarque faite alors, si j'avais tenté de tronquer la Chambre au sujet d'une erreur qui n'en était après tout qu'une d'écriture, une erreur de transcription, je crois que la question que l'on soulève maintenant aurait été plus dans l'ordre... S'il y a eu faute, en l'occurrence, j'espère que l'on voudra bien m'en tenir seul responsable, comme chef de cette Chambre. Si les gens du *Hansard* viennent me demander ce que je considère comme la manière convenable de rapporter un incident de ce genre, je dirais qu'il vaut mieux que le *Hansard* rapporte les choses comme les honorables députés le désirent plutôt que d'ajouter, sans nécessité, le *Hansard* avec des choses qui n'ajoutent rien à la procédure".

Je rapporte ces paroles du premier ministre, en les traduisant, comme de raison, aussi fidèlement que possible, telles qu'elles sont parvenues aux courriers parlementaires par la première transcription des sténographes du *Hansard*. Peut-être apparaîtront-elles demain, sous la même forme, dans le compte rendu officiel des débats de la Chambre.

La déclaration du premier ministre satisfait peut-être le monde parlementaire. Elle sera peut-être, sûrement même, moins bien vue dans le monde des journaux, où l'on a, quoi qu'on dise M. King, le souci de ne pas défigurer les textes.

Après ce premier discours de M. King, M. Thompson a dit qu'il ignorait l'entente qui avait pu exister avec le leader ou le whip de son parti. Il n'en regretta pas moins qu'à plusieurs reprises, au cours de la présente session, le *Hansard* ait commis des fautes d'omission.

Le président, M. Casgrain, lui fait observer qu'il n'est pas dans l'ordre de parler d'omissions de vieille date. C'est dans le temps, pour ainsi dire à l'époque encore toute proche du péché, qu'il en eût fallu parler.

Le whip en chef du parti conservateur, M. A.-C. Casselman, député de Grenville-Dundas, admet alors qu'il a parlé de l'omission de fraîche date avec le directeur du *Hansard*, M. Young, mais qu'il n'a jamais donné à l'omission l'acquiescement dont parle le premier ministre. Si l'on a cru à son acquiescement, c'est qu'on s'est mépris.

M. King reprend la parole: "En ce cas, je fais mes excuses à mon honorable ami et à toute la Chambre. Ce que je peux dire c'est que j'ai, hier soir, demandé des informations à mon secrétaire, qui m'a rapporté les circonstances exactes comme je viens de les exposer à la Chambre. Je ne lui en ai pas dit un mot depuis, j'ai laissé porter l'affaire. Au vrai, ce que j'ai suggéré à mon secrétaire, c'était d'en parler au président, de demander à celui-ci ce qu'on devait faire. La réponse qu'il m'a donnée, c'est qu'il en avait conféré avec le whip conservateur et que celui-ci avait laissé voir qu'il son avis il se serait parfaitement correct de s'en tenir à la procédure que l'on a suivie. Si la Chambre croit que le *Hansard* doit être imprimé de nouveau avec la correction sur laquelle on a attiré son attention, la chose m'est parfaitement agréable. Je dois

cependant ajouter que je ne vois pas là-dedans la moindre tentative d'émiettement sur les droits et les privilèges d'aucun député ou de la Chambre".

Il s'agit d'éterniser précisément, les petits incidents de la Chambre traitent parfois en longueur, s'étirent.

M. Manion

Le leader conservateur, M. Manion, ne laisse pas passer cette occasion nouvelle de dire son mot. Il concède que le changement que l'on a fait subir au rapport de la séance de lundi dans le *Hansard* n'affecte en rien la déclaration du premier ministre, dont le texte se trouve bel et bien consigné dans ces pages officielles. Certaines remarques qu'il a faites, lui-même, d'autres remarques faites par le leader de la Cécéffe, M. Woodsworth, ont été biffées, ce qui n'est pas, dit-il, une grande importance. M. Manion explique, avec une étonnante abondance verbale, comment il se fait que l'on a vainement tenté, au cours de la soirée de lundi, de communiquer avec lui, au sujet de toute cette affaire.

"Je suis rentré chez moi, à la fin de l'après-midi avec un commencement de rhume et j'ai décidé que le téléphone ne me dérangerait pas de toute la soirée. J'ai donné ordre qu'on ne réponde pas aux appels. Je crois que la sonnerie du téléphone s'est fait entendre une douzaine de fois, ce qui est au moins onze fois de trop. Je ne voulais pas répondre et j'avais donné des ordres pour que personne dans la maison ne répondît. Je voulais me mettre au lit et me reposer".

Tout en se montrant conciliant à l'endroit du premier ministre, M. Manion ne veut pas cependant admettre que le directeur du *Hansard* s'arroge et prenne le droit de modifier les rapports des séances de la Chambre des Communes: "Quelqu'un de l'autre côté de la Chambre m'a reproché, l'autre soir, d'avoir changé un mot au *Hansard*. J'ai fait, depuis, enquête là-dessus; mon secrétaire, qui serait à blâmer à ce sujet, si quelqu'un devait l'être, et moi-même avons découvert qu'il n'y avait pas eu le moindre changement. Mais, dans le cas présent, il est manifeste que plusieurs pages ont été supprimées du *Hansard*, sans le consentement du speaker ni de la Chambre. Cela me semble un fait qui sort de l'ordinaire. Je tiens à dire qu'à mon sens le directeur du *Hansard* n'a aucunement le droit, à aucun moment, de supprimer ainsi des pages. Une telle suppression ne devrait se faire que du consentement des leaders de tous les partis et aussi du président".

La version de M. Woodsworth

Le leader de la Cécéffe prend la chose moins au sérieux.

Il est l'un de ceux dont les remarques ont été supprimées. Le soir en question, il s'est rendu aux bureaux du *Hansard*. Le directeur ne savait pas comment il pourrait arranger tout cela. Une importante déclaration, à propos de notre politique extérieure, se trouvait perdue, *sandwiched*, dit M. Woodsworth, entre deux débats sur les oranges et les pommes dont il est question dans notre nouveau traité de commerce avec les Etats-Unis. "Ce que le leader de l'opposition a dit et qui a été supprimé, il l'a répété subsequmment. De même pour celles de mes remarques qui ont été supprimées. Je les ai répétées, ou à peu près, un peu plus tard dans la journée. J'ai dit au directeur du *Hansard* qu'il me paraissait bien mieux de ne pas commettre de répétitions, que la publication telle qu'elle s'est faite serait satisfaisante. Il m'a semblé qu'à propos d'une question aussi importante que cel-

le-là, de petites interjections faites dans ces circonstances bien particulières ne valaient pas que l'on s'attache à leur propos une édition du *Hansard* qui va circuler non seulement au Canada mais probablement dans le monde entier".

M. King, M. Manion, M. Thompson repartent encore de toute l'affaire. Finalement, le président, M. Casgrain, dit à M. Thompson qu'il n'a pas le droit de parler d'autres inexactitudes du *Hansard* que de celle de lundi dernier.

Et cela met fin à l'incident d'un lendemain d'incident diplomatique et sténographique.

Emile BENOIST

L'étude du bill de Montréal

Les échevins disposent d'une grande partie du projet de bill soumis par l'exécutif

La commission de législation du Conseil municipal a disposé hier de la plus grande partie du projet de bill de Montréal. Au moment où nous avons dû interrompre le compte rendu hier, on était à l'étude du projet de charte pour la Commission du troisième centenaire de Montréal. Le tout a été adopté avec trois modifications.

Hier après-midi, on a abordé l'étude des clauses du bill général approuvé par le comité exécutif. La première clause concerne les corporations religieuses qui votent par un représentant qui n'est pas lui-même un électeur municipal; les autres corporations doivent être représentées par quelqu'un qui est déjà électeur de Montréal.

L'article 2 se rapporte à la carte d'identité. Après débat, on a remis la question à la prochaine séance de la commission vendredi matin. La clause du projet est à l'effet que la carte d'identité ne soit obligatoire aux élections municipales qu'à compter de la date que le conseil, par voie de résolution, jugera convenable pour la mise en vigueur de cette mesure. Actuellement la carte d'identité est obligatoire, depuis le lendemain des dernières élections de décembre 1938. S'il y avait élection complémentaire, seuls les électeurs munis de leur carte d'identité auraient droit de voter, et la grande majorité des électeurs seraient défranchisés.

Plusieurs conseillers se sont opposés à la clause proposée à cause des grandes dépenses déjà encourues; ce serait de l'argent gaspillé si on abandonnait ce système. Le maire s'est prononcé en faveur de la carte d'identité, mais il considère qu'on ne pourra pas l'appliquer avant plusieurs années.

M. Donnelly a suggéré une sanction pour forcer les citoyens à se munir de leur carte, par exemple une amende de \$5 ou \$10; il a demandé que la question soit ajournée pour lui permettre de rédiger un article à cet effet. M. Houde lui a dit qu'il ne fera jamais approuver cela dans son quartier, Notre-Dame-de-Grâce. MM. Taillon et Lacombe se sont prononcés pour le *statu quo*. M. Lesage a suggéré qu'on modifie la loi seulement pour le cas d'une élection complémentaire, mais qu'on laisse la carte obligatoire pour les élections de 1940. La clause est suspendue et l'étude en sera reprise vendredi.

On adopte un article qui supprime les polls spéciaux, ouverts pour permettre à certaines catégories de voyageurs de voter. Depuis des années ces polls ne servent qu'à de rares électeurs, et cela a parfois affecté le secret du vote.

Une autre clause, aussi adoptée, stipule que les commissions scolaires doivent donner congé, le jour de la votation, aux élèves qui fréquentent les écoles où les polls sont groupés. L'article suivant fixe l'heure du vote de 8 heures du matin à 7 heures du soir; un autre raccourcit à trois jours le délai de quatre jours fixé pour demander un recomptage, dans le cas où le quatrième jour est férié.

L'article 7 précise les pouvoirs de la ville d'effectuer des emprunts et d'émettre des obligations, débetures ou rentes inscrites, payables au Canada, ou en dehors du Canada.

Les articles suivants comportent des modifications aux règlements qui concernent la révision des évaluations. Cela a été adopté. On a adopté aussi une clause soumise par M. Brien, qui permettrait à la ville, pour éviter d'imposer aux propriétaires le coût d'un passage permanent à \$5 la verge carrée de construire des pavés en macadam et d'en charger le coût aux riverains.

On a par contre rejeté un article qui aurait eu pour effet de rendre les propriétaires, dont les bâtiments ont des projections qui s'échappent sur le trottoir ou y causent des accumulations de glace ou de neige, responsables des dommages causés de ce chef. On a de même rejeté un article par lequel la ville n'aurait plus été responsable après le 12 avril 1938, des dommages causés par suite du défaut d'installation de soupapes de sûreté sur les drains privés en vue de prévenir le refoulement des eaux d'un égout collecteur de la ville dans les caves. Mais on a adopté le paragraphe suivant qui donne à la ville le droit d'enquêter lorsqu'elle reçoit un avis de réclamation, de visiter les lieux inondés, d'interroger le réclamant, etc.

L'article 18 comporte quelques modifications de détail quant à la Commission des services électriques, et autorise cette commission à instituer un système de retraite pour ses employés permanents. Cela a été adopté. M. Caron a protesté contre l'ancienne administration. A une assemblée du Club onvriier Maisonneuve, dit-il, on n'a blâmé parce que les travaux d'entretien des fils ne sont pas terminés dans mon quartier. On a même dit que le ministre du Travail avait laissé entendre que le gouvernement provincial était prêt à faire les travaux à condition que la ville fournisse le matériel et que la ville s'est désintéressée de cette offre. Les membres de l'ancienne administration protestent contre ces déclarations de M. Caron, et disent qu'ils ont considéré le projet soumis par le gouvernement provincial, mais que c'est la Commission des affaires municipales qui n'a pas

donné suite au projet de M. Tremblay.

On adopte un article qui permettrait à la ville de grouper dans une seule requête les demandes d'expropriations approuvées par le conseil. Un autre stipule que la ville peut ajouter à son budget des dépenses capitales le solde du budget des dépenses capitales des exercices précédentes.

L'article 22 est aussi adopté. Il permettrait à la ville d'effectuer des prêts avec le ministre des finances, suivant la loi fédérale, pour aider les municipalités à faire des améliorations locales, et en particulier pour les projets susceptibles d'aider au soulagement du chômage à Montréal.

On est ensuite arrivé à la clause relative aux marchés. La ville est déjà autorisée à dépenser \$650,000 pour l'expropriation afin d'agrandir la place du marché Bonsecours. Le bill ajoute à cela \$250,000 pour la réparation de la bâtisse même du marché. MM. Taillon, Rochon et Quinn se sont opposés à cette clause. M. Houde a dit que le marché Bonsecours est pour nous une relique, qu'il ne faut pas le laisser dans un état d'abandon. Il faut l'améliorer ou le fermer. M. Monette exprime son opposition à toute expropriation. M. Taillon s'oppose à toute dépense au marché Bonsecours. On demande le vote et le projet est adopté par 19 à 4.

Le paragraphe suivant autorise une dépense de \$750,000 pour l'établissement d'un marché dans l'est. Cela aussi est adopté par un vote de 16 à 7.

M. Bélanger, champion du marché de l'est, a voté pour le marché Bonsecours, et M. Côté lui a rendu sa politesse en votant pour le marché de l'est. M. le maire a voté pour les deux projets.

On adopte ensuite sans débat une clause pour autoriser la ville à dépenser \$250,000 pour la pose de conduites et de services d'eau. La commission s'ajourne alors à vendredi matin.

La visite royale le 16 mai

Thé à 5 h. au chalet de la montagne — Banquet à 8 h. à l'hôtel Windsor — Jour férié

Le comité de la ville de Montréal pour la visite de nos souverains à Montréal, le 16 mai, nous communique:

Le Comité des hauts fonctionnaires des ministères fédéraux, pour la visite royale, a fait savoir au Comité de la Ville de Montréal chargé de préparer la réception de nos Souverains qu'il approuvait provisoirement le programme suivant qui lui a été soumis en lui permettant de le publier:

5h. p.m. (heure d'été) — Le thé sera servi à Leurs Majestés au chalet de la montagne, sur le sommet du Mont-Royal.

Aucune invitation n'est prévue pour cette occasion.

8h. p.m. (heure d'été) — Banquet offert à Leurs Majestés par Son Honneur le Maire, les échevins et le Comité des Citoyens de Montréal à l'hôtel Windsor.

Les invitations seront limitées aux personnes dont les fonctions sont désignées par le protocole pour la circonstance.

Pour les messieurs la tenue de rigueur sera l'habit de soirée (habit à queue et cravate blanche) avec port de décorations (médailles). Pour les dames la robe basse.

Le Comité désire attirer tout spécialement l'attention des citoyens sur le paragraphe No 9 des instructions publiées sur l'ordre du Premier Ministre du Canada le 5 janvier 1939, en rapport avec les directions que suivront les membres du Comité fédéral chargés des préparatifs pour la visite au Canada de Leurs Majestés le Roi et la Reine:

"Comme le voyage de Leurs Majestés le Roi et la Reine sera une visite au peuple du Canada, il est nécessaire que ce dernier, dans les cérémonies publiques, soit représenté par les personnes officiellement élues aux fonctions publiques."

Aucune faveur ou concession ne pourra être accordée pour raisons politiques, sociales, religieuses ou autres.

Il va de soi que Son Honneur le Maire de Montréal proclamera le 16 mai jour férié. Les tribunaux et les banques seront obligatoirement fermés ce jour-là.

L'hôtel Windsor

L'hôtel Windsor, situé sur le square Dominion à Montréal a été ouvert au public en 1878. L'une des filles de la Reine Victoria, Son Altesse Royale la Princesse Louise et son mari le Marquis de Lorne (ensuite duc d'Argyll), alors Gouverneur Général du Canada, étaient les hôtes d'honneur lorsque cet établissement fut inauguré en 1879, il y a soixante ans.

Sir John Macdonald, Premier Ministre; Lady Macdonald et un grand nombre de notables canadiens assistaient à cette brillante fête. Son Altesse Royale la Princesse Louise, grand-tante de Sa Majesté George VI, vit encore. Elle est âgée de quatre-vingt-dix ans.

Parmi les personnes de marque qui ont séjourné à l'hôtel Windsor, nous relevons les noms suivants:

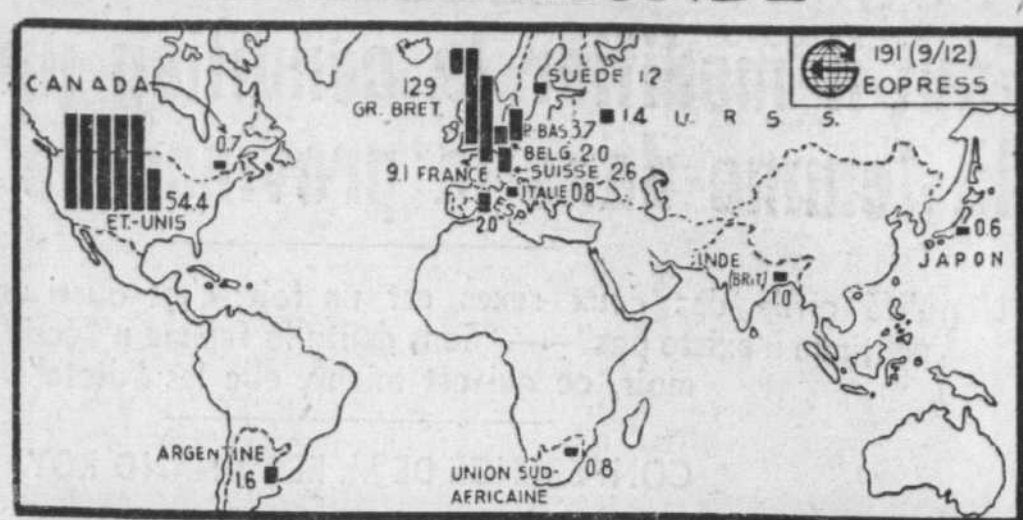
Son Altesse Royale le Prince de Galles (depuis Sa Majesté Edouard VIII, maintenant duc de Windsor); Son Altesse Royale le Prince George (maintenant duc de Kent); le Maréchal Foch; le Très Honorable le Comte et la Comtesse de Bessborough; le Très Honorable le Baron et la Baronne Tweedsmuir; Son Altesse Royale le Prince Eric de Danemark; Son Altesse Royale le Prince Eric de Danemark; Son Altesse Royale le Prince de Ligne; le Très Honorable Ramsay MacDonald (alors Premier Ministre de la Grande-Bretagne); le Très Honorable le Comte Baldwin (depuis Premier Ministre de la Grande-Bretagne); le Très Honorable le Vicomte Peel; le Très Honorable Sir Robert Horne (ancien Chancelier de l'Échiquier); le Très Honorable Winston Churchill (actuellement

L'OR DANS LE MONDE

Les réserves gardées dans les banques au début de 1939 s'élevaient à 15.765 milliards de dollars-or.

Les provisions d'or gardées par les banques au début de 1939 s'élevaient, d'après les calculs de la S.D.N., à 15.765 milliards de dollars-or, ancienne parité (soit 117.669 milliards de francs suisses ou 1013.488 milliards de francs français). Plus de la moitié de cet or se trouve dans les E.-U., un huitième en Grande-Bretagne (un septième dans l'Empire britannique entier) et un onzième en France. Les trois grandes puissances démocratiques possèdent donc, à peu près 80% de la réserve d'or du monde. Elles sont suivies par les pays "neutres" de l'Europe, également démocratiques, les Pays-Bas, la Suisse et la Belgique. Par contre, les puissances totalitaires ne disposent que de réserves d'or insignifiantes. Nous donnons ci-dessous les 15 Etats détenant le plus d'or, par ordre d'importance (en pour cent des provisions mondiales d'or):

1. Etats-Unis 54.4
2. Grande-Bretagne 12.9
3. France 9.1
4. Pays-Bas 3.7
5. Suisse 2.6
6. Belgique 2.0
7. Espagne 2.0



Elles sont suivies par les pays "neutres" de l'Europe, également démocratiques, les Pays-Bas, la Suisse et la Belgique. Par contre, les puissances totalitaires ne disposent que de réserves d'or insignifiantes. Nous donnons ci-dessous les 15 Etats détenant le plus d'or, par ordre d'importance (en pour cent des provisions mondiales d'or):

8. Argentine 1.6
9. URSS 1.4
10. Suède 1.2
11. Inde (britannique) 1.0
12. Union Sud-Africaine 0.8
13. Italie 0.8
14. Canada 0.7
15. Japon 0.6

chef de l'Opposition au Parlement de Westminster; Lord Leverhulme; le Très Honorable le Baron Thompson; Sir John Martin Harvey; la Très Honorable la Baronne Ashburnham; le Baron et la Baronne Farnham; Sir Frederic Davies; Sir Norman Orr Ewing; le Vicomte de Vesci, et plusieurs autres nobles, hommes d'Etat et notables.

Les somptueux appartements royaux de l'hôtel Windsor sont prêts à être occupés par Leurs Majestés. Elles s'y arrêteront un moment avant et après le banquet offert en leur honneur.

Heureuse coïncidence, le nom de Windsor est celui du Château Royal en Angleterre, de la maison régnante et de l'hôtel qui aura l'honneur de recevoir Leurs Majestés à Montréal.

Feu M. Honoré Demers

Québec, 22 (D.N.C.) — Un citoyen en vue de Thelford Mines, M. Honoré Demers, est décédé hier soir à l'hôtel-Dieu de Lévis, après une maladie de trois jours seulement. M. Demers, un célibataire âgé de 42 ans, est propriétaire d'une quincaillerie qu'il avait prise à son compte l'automne dernier.

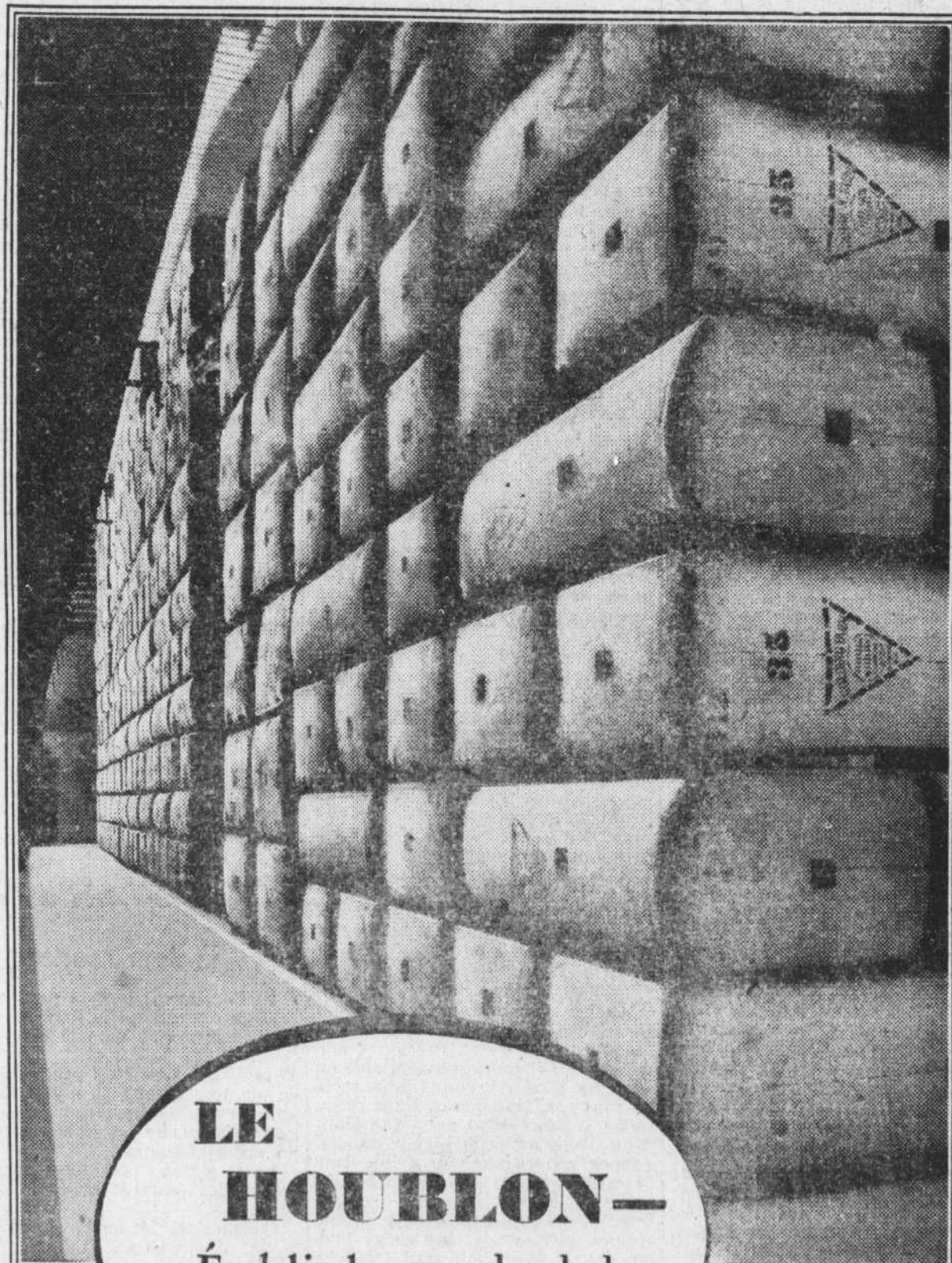
Le nom dans le bronze

par MICHELLE LE NORMAND

Roman de 165 pages. Belle présentation.

Au comptoir ou par la poste \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



LE HOUBLON—
Établit le standard du goût et de la saveur!

Une vue de l'énorme entrepôt d'houblon dans la Brasserie Dow.



LES brasseurs Dow jouissent d'une réputation enviable pour leur habileté et leur expérience dans le mélange du houblon, et leur savoir est un des nombreux facteurs qui contribuent à la renommée de la DOW Old Stock.

La saveur délicieuse de la DOW Old Stock en fait plus qu'un simple breuvage agréable... vous constatez en la goûtant qu'elle provient d'un brassage de premier ordre, d'ingrédients de haute qualité, d'une brasserie propre et efficiente.

Sa qualité demeure toujours la même et sa saveur toujours rafraîchissante. Voilà pourquoi tant de milliers de gens adoptent la DOW — "La Bière de Bon Goût".

Commandez-en une caisse ou un carton chez votre épicerie aujourd'hui!

Bière **Dow** Old Stock

LA BIÈRE DE BON GOÛT



"M'sieu! Quel Arome!"
dit M. Picobac



Vous aimerez ce Picobac! Il possède l'arome prenant que vous désirez, la saveur pleine et riche qui vous fait rendre compte que vous fumez. Le Picobac, m'sieu, est le choix de la récolte de tabac du Canada, le tabac le plus odorant, le plus agréable dont vous ayez jamais bourré le fourneau de votre pipe. Faites-en l'essai aujourd'hui.

Le Tabac **Picobac**
Il a bon goût dans la pipe

"Journal de bord" de l'envolée de St-Hubert à Sea-Island

"Sanglez-vous" — Roméo Vachon, directeur de la marche des avions — Emotions du premier décollage — Villes vues d'en haut: tapis lumineux — La petite boîte ronde et sa raison — Les atterrissages imperceptibles — Absence de vibration — Sièges confortables, à inclinaison réglable — Bimoteurs et trimoteurs — Les aéroports, et les "rampants" qui prennent l'avion d'assaut — Pique-nique dans les airs — La Prairie unie, les Rocheuses hérissées — Où meurent les millions de l'Est

Jeudi soir dernier (16 mars), des journalistes montrealais désignés à faire la traversée aérienne du Canada à bord d'un avion des Trans-Canada Air Lines se groupent à l'hôtel Mont-Royal autour de M. Claude Melancon, directeur des services français au Canadian National, chef de la randonnée. Il y a là M. McCormick, du Herald, M. D. Kavanagh, chef des nouvelles à la Patrie, et votre humble serviteur. Nous sommes quatre avec M. Melancon à filer vers Saint-Hubert, à quatorze milles du centre de la ville.

Le vent est assez froid à l'aéroport, mais Roméo Vachon, assistant du surintendant du réseau aérien de l'est, rassure les voyageurs. Il prédit même, à l'aide des rapports météorologiques, une traversée favorisée de beau temps, à l'aller et au retour. Il devait avoir raison. Mme Vachon est là, elle aussi, de même que le docteur Georges Préfontaine, de l'Université de Montréal, fervent de l'avion, et madame, Christian Verdon, de la Patrie, Mlle d'Amours, Georges Galipeault et autres. Tout un groupe sympathique qui nous souhaite bon voyage.

A 9 heures, "En avion!" crie le directeur de la marche de ces vaisseaux de l'air, M. Vachon. Non seulement deux ou trois des passagers voient un avion de près pour la première fois, mais ils entreprennent une traversée des plus longues qui soient: 2,500 milles dans chaque direction, coupée de six escales.

"Sanglez-vous — Ne fumez pas"

Sur une plaque lumineuse, en entrant dans l'avion, vous lisez (en anglais seulement): "Sanglez-vous. Ne fumez pas". Les passagers sont trop novices pour ne pas obéir promptement. Ils ajustent la sangle qui les retiendra à leur fauteuil, en cas de secousse. Une mesure de prudence. La plaque s'illuminera avant chaque atterrissage et avant chaque décollage. Il faudra se sanglez chaque fois et éteindre cigarettes, cigares, pipes. Prudence toujours. Quand l'avion aura pris son vol cependant, les passagers auront toute liberté de se désanglez et de fumer comme des cheminées d'usine.

Pendant que les passagers s'installent dans l'avion, des employés jettent dans les soutes postales situées en dessous du fuselage les sacs de maille et les messageries. En avant de l'avion, entre l'hélice du centre et le compartiment des pilotes, il y a une autre soute postale. Si elle ne sert pas encore souvent, elle servira à l'époque de Pâques et de Noël.

Le premier décollage

Les pilotes montent à bord: W. W. Fowler, chef de bord, et H. C. Umphrey, son adjoint. Les moteurs vibrent; l'avion roule bientôt sur la piste et s'en va à l'extrémité du champ d'aviation. Il s'arrête. Le voyageur peu renseigné s'imaginerait que les pilotes réchauffent les moteurs; non, il apprendra plus tard qu'ils font l'essai de certains instruments de bord et que, les écouleurs sur les oreilles, ils attendent de Roméo Vachon le signal, par radio, de décoller. Alors, l'avion prend sa course sur la piste. Touche-t-on encore terre? Est-on décollé? On ne décolle qu'à la limite de l'aéroport. Si l'énorme oiseau n'avait un peu de saut, cela se saurait, et les pilotes s'amuseront en vous racontant leurs petits secrets et trucs. René Giguère a exilé à Vancouver que l'avion pourrait prendre son vol dès la moitié de la piste, mais, prudence toujours, si un moteur allait manquer à ce moment-là, en raison de la proximité du sol et de la faible vitesse, il y aurait danger que l'autre moteur ne puisse soutenir l'avion en l'air. Catastrophe, s'il allait retomber. Alors, l'avion prend le plus de vitesse possible.

Exposition NEW-YORK

De Montréal, 15 juillet 1939 à bord du DUCHESSE OF ATHOLL Avec la chorale St-Louis-de-France 4 jours en croisière: cabine, repas — 3 jours à New York: hébergement, visite ville, entrées exposition, transfert — Retour de jour par l'Hudson.

TOUT COMPRIS \$79.50 Places en nombre limité S'INSCRIRE SANS TARDER LE DEVOIR-VOYAGES 430, Notre-Dame est, Montréal Tél. BElair 3361

VOYAGES INDIVIDUELS A NEW-YORK AUX MEILLEURS PRIX — RETENIR HOTEL SANS RETARD.

avant de se détacher du sol. En réalité, il attend de faire 120 milles à l'heure avant de décoller au bout du champ d'aviation seulement. Ainsi, si un moteur manque, l'autre tourne assez rapidement et l'avion a assez d'élan pour se maintenir dans les airs sans inconvénient.

Immense plafond vitré

En un clin d'oeil, les journalistes montrealais survolent la métropole. Le spectacle ne manque pas de grandeur et de pittoresque. Plus on prend d'altitude et plus la ville ressemble à un immense plafond vitré, illuminé pour quelque grande fête.

Les voyageurs se regardent ébahis. — Ce n'est pas plus malin que cela, remarque Claude Melancon, vieux routier de l'air sous les ciels d'Europe et d'Amérique.

En effet, nous avons décollé, nous volons à plusieurs mille pieds, et nous avons attendu en vain les secousses. Inutiles, ces ceintures de sécurité! Tout s'est passé en douceur, en souplesse et en beauté.

Au dehors, aux mille feux de la Montreal Light succèdent les étoiles scintillantes d'un firmament bleu sombre. Nous volons à 4,000 pieds vers Ottawa, où nous arriverons d'ailleurs sans avoir le temps de nous retourner.

Une petite boîte ronde

L'intérieur de notre avion peut se comparer à un intérieur d'autobus de la Compagnie de transport provinciale, à celle différence que vous occupez seul votre siège, à inclinaison réglable à votre gré. Il y a dix sièges: cinq à gauche, cinq à droite, séparés par un étroit passage. En avant, le compartiment des pilotes; en arrière, une petite salle de toilette. Au-dessus de votre tête, un filet reçoit vos effets. Il y a déjà là une couverture de laine et une petite boîte ronde. Que fait la petite boîte? A quoi peut-elle bien servir? Soudain, la révélation: c'est en cas de mal d'air... Sa dimension égale aux boîtes de crème glacée que vous achetez peut-être en été — odieuse comparaison! — vous assure que vous pouvez être malade sans limite. Rassurez-vous, voyageurs de demain, il n'y a pas un passager sur vingt qui s'en sert. Mais, il vaut toujours mieux prévenir. La nervosité, l'état du foie, d'autres causes, peuvent jouer de mauvais tours à l'un ou l'autre voyageur.

Atterrissage doux, imperceptible

Entretiens, Ottawa se rapproche et même s'annonce par un vaste tapis lumineux. Ce premier atterrissage est très doux, presque imperceptible. Plusieurs dizaines de personnes sont à l'aéroport. Le représentant du télégraphe du Pacific-Canada, comme si nous ne voyagions pas sous l'égide du Canadian National, a le cynisme de nous demander déjà de la copie pour nos journaux. Ce brave M. Laporte est vraiment friand... de lettres de nuit.

Notre groupe se grossit à Ottawa de trois compagnons: Augustin Potvin, chef des nouvelles au Droit; D'Arcy Finn, du Citizen; Bryan White, du Journal. Le représentant du Citizen et le représentant du Droit se découvrent bientôt une parenté. Il fallait qu'ils volassent à 4,000 pieds au-dessus de l'Ontario pour apprendre qu'ils sont cousins. On reste à 4,000 pieds, parce que le vent serait trop fort plus haut. C'est tout de même une altitude raisonnable. Le temps est toujours clair, et l'on aperçoit à terre, grâce à leur éclairage, des villages, de petites villes. Nous filons vers North-Bay à une vitesse de 160 milles environ.

Les voyageurs au complet

Le temps passe vite à bord de l'avion: les impressions neuves se succèdent. Nouvel atterrissage très réussi à North-Bay. A Ottawa, le hangar de T. C. A. est de briques et le champ d'aviation situé à cinq milles de la ville; ici, le petit hangar est flamboyant et l'aéroport est plus rapproché de la ville. North-Bay est un point de recouvrement avec Toronto, où nous ne passons pas. Toronto, c'est quantité négligeable, diront les fanatiques montrealais... Deux nouveaux passagers: John-H. Pethick, de la Free Press, de London, Ont., et Harold Vaughan, du Daily Star, de Windsor, qui représente aussi un journal de Detroit. Voilà notre groupe au complet pour Vancouver et pour le retour.

L'équipage est relevé. Atr-Canada nous confie au chef de bord Marlow Kennedy, aux pilotes adjoints R. M. George et D. B. Stevens. En route vers Kapuskasing. Le pilote Stevens, n'ayant pas de place dans le compartiment de pilotage, cause avec les passagers, répond de bonne grâce à leurs multiples questions, puis leur sert un goûter avec café. Grâce à lui, nous savons maintenant que quand l'avion arrive au-dessus de la piste nous toucherons la terre, à vitesse d'être de 70 milles au plus. Nous savons aussi que le

bimoteur a de grands avantages. Les moteurs étant sur les ailes, les passagers entendent moins de bruit et ne ressentent pas de vibration. Quand il y a un troisième moteur dans le fuselage, il y a à la fois plus de bruit et de la vibration dans la carlingue.

Carlingue à tous usages

Conséquemment, nous bénissons notre bimoteur, qui nous permet de causer, qui se transforme en fumoir, en salle de lecture et d'écriture, en salle à déjeuner, etc. A la gauche de chacun, il y a une petite lampe avec abat-jour mobile. Elle nous fournit un excellent éclairage pour lire ou pour écrire. Il est rare que l'on puisse écrire sans difficulté dans un convoi de chemin de fer ou dans un bateau. Dans l'avion, Lockhead d'Atr-Canada, vous pouvez écrire à salacité, sans ennui. Au besoin, on vous apporte le plateau à déjeuner pour vous appuyer, et tout va à merveille. Des confitures, harcelés par leurs éditions spéciales du samedi et du dimanche, ont rédigé au crayon ou à la plume de longues dépêches. Aucun n'avait osé apporter sa machine à écrire portative, en raison de la limite du poids des bagages.

Les "rampants" prennent l'avion d'assaut

L'avion se pose doucement sur l'aérodrome de Kapuskasing à 2 heures du matin. Il fait froid dehors, 2 degrés au-dessous de zéro. Il y a à l'hangar neuf et petit bureau sur les côtes. A chaque escale, c'est la même chose: des rampants tournent comme des mouches autour de l'avion; les uns près des soutes postales, les autres près des moteurs, d'autres enfin à l'intérieur. On inspecte tout, pour voir si tout est en ordre. Un camion rouge et gris, portant en gros caractères le nom de Trans-Canada, vient faire le plein d'essence de l'avion. On repart bientôt. Voici la plus longue étape: Kapuskasing-Winnipeg, soit un peu plus de trois heures de vol sans arrêt. Le moment semble venu de se laisser aller au sommeil, s'il veut bien venir. La nuit est claire, les étoiles brillent toujours, la connaissance est faite, les premières impressions sont échangées, la lecture est difficile parce que les yeux commencent à piquer. Dételons et laissons-nous glisser mollement vers le pays du rêve, pendant que les gens à la maison veillent peut-être inquiets, s'imaginant pas comme les passagers d'Atr-Canada sont vraiment en sécurité.

Winnipeg, étape principale

Le sommeil est vraiment venu. Voilà l'aube aux doigts... de neige et Winnipeg, encore illuminé. Il passe un peu six heures du matin. Winnipeg, c'est l'étape principale de la course. Winnipeg divise le pays en deux. Winnipeg, c'est aussi l'école de formation et d'entraînement des pilotes. L'aéroport est pourvu de vastes hangars et de bureaux spacieux. Les journalistes confient leurs "papiers" aux télégraphistes ou prennent le temps de taper quelques brèves dépêches: il y a là deux dactylographes à leur disposition.

Au-dessus de la Prairie

Et voici le premier survol de la Prairie, la grande Prairie qui englobe trois provinces. Sous nos yeux, par les fenêtres doublées de mica pour en écarter le givre, s'étendent d'immenses champs de neige aux découpes les plus fantaisistes. Le soleil en poupe derive les ailes de l'énorme oiseau qui nous porte. Nous allons à près de 200 milles à l'heure, à une altitude de 4,000 pieds. Nous n'avons pas l'air d'avancer: ce n'est que lentement que se découvrent sous l'aile de l'avion les champs, les lacs, les bois, les rivières sinueuses, les routes droites. Ici, ni piquets, ni poteaux, ni sillage pour évaluer la vitesse.

Nous planons. Le seul désagrément est le vrombissement des moteurs. Ce bruit vous restera dans les oreilles plusieurs heures après avoir touché terre, comme, au débarquement d'un navire, le trottoir semble vous coller aux pieds. Mais ce bourdonnement est tout de même rassurant: c'est signe que les moteurs fonctionnent bien et qu'ils vous maintiennent dans les airs. Qui sait? Peut-être comme pour les autos, ces moteurs seront-ils un bon jour moins bruyants? Tout de même, ils ne nous empêchent pas de parler à notre aise dans la carlingue.

Potvin, mon vis-à-vis, aperçoit bientôt à sa droite la ville de Regina et son aéroport. Après moins de douze heures de vol, nous avons franchi de Montréal 1,575 milles. Encore 1,000 milles et nous serons à Vancouver. Pour préparer sa prise de terrain, l'avion tourne un peu et nous découvrons les tours de la cathédrale, ses rues rectilignes, plantées de sapins. Sur l'aérodrome, un hangar à toiture arrondie, avec bureaux de chaque côté. Claude Melancon profite du soleil matinal pour prendre des photographies du groupe. Il fait dix degrés sous le zéro.

Comme sous le ministère Clemenceau lors de la grande guerre

La concentration des pouvoirs entre les mains de l'exécutif en France — Les 19 décrets-lois

Paris, 22 (C.P.-Havas) — Concentration des pouvoirs entre les mains de l'exécutif, sans exemple depuis le ministère Clemenceau de la grande guerre, respect scrupuleux des libertés publiques et des lois en vigueur. Telle est la double caractéristique des dix-neuf décrets-lois dont l'application commence aujourd'hui et qui recueillent l'approbation unanime de l'opinion publique et de la presse.

1. Les mesures militaires ont pour but de renforcer considérablement les effectifs sans mobilisation générale ou partielle, soit par l'augmentation du nombre des officiers et des sous-officiers, soit par le maintien éventuel sous les drapeaux des soldats libérables, soit par le rappel éventuel des réservistes pour une période réglementaire que le gouvernement aura le droit de prolonger.

2. Les mesures économiques ont pour but d'accélérer les fabrica-

tions d'armement: d'une part, en portant à 60 heures, ou au delà, si besoin est, la durée de la semaine de travail dans les industries travaillant directement ou indirectement pour la guerre; d'autre part, en créant une "direction de la production", rattachée au ministère de la guerre, véritable ministère de l'armement.

3. Les mesures financières ont pour but: d'une part, de permettre au gouvernement, par des économies effectuées sur d'autres postes, de financer le réarmement accéléré du pays; d'autre part, de donner aux industriels qui travaillent pour la défense nationale les crédits nécessaires pour exécuter d'urgence les commandes dont ils sont titulaires. Il s'agit donc uniquement de la sécurité militaire du pays et, en premier lieu, de la défense aérienne qui sera dotée à la fois d'un important matériel neuf et des cadres d'officiers ou de sous-officiers nécessaires.

Pique-nique dans les airs

Barclay et Allen décollent avec un art parfait. En un clin d'oeil nous sommes au-dessus de Moose-Jaw que nous survolons à 6,000 pieds et à 200 milles à l'heure. Cependant, nous nous regardons et nous commençons à trouver que le temps se fait venu de casser une croûte. Le pilote Allen a l'intuition. Il quitte le au même moment son compartiment et vient servir le déjeuner. Un excellent déjeuner d'ailleurs. Allen remet à chacun une boîte de carton remplie de bonnes choses. Voici le contenu de la mienne: jus de tomate, boîte de Force, tasse de crème, sucre, galette, banane, café et jusqu'à des pastilles de menthe. Bref, un vrai menu de pique-nique dans les airs! Le tout présenté hygiéniquement dans des enveloppes, des boîtes, des lasses de papier ciré. Un plateau vous aide à étaler tous ces mets appétissants.

Restaurés, les passagers sont plus loquaces. Claude Melancon donne sans s'en douter un excellent cours de sémantique à ses voisins qui ont tourné leurs sièges pour lui faire

face. Il signale de flagrantes erreurs de traduction, puis passe, inspiré par les scènes de l'Ouest à des récits de coureurs de bois et de traqueurs.

Sous l'avion défilent sans arrêt des champs infinis, des lacs, des rivières au cours serpentin, comme la corde abandonnée négligemment par la fillette qui vient de sauter avec. Des champs rectangulaires sans neige voisinent des champs enneigés. De quoi cela dépend-il? A force de regarder, ce mystère s'éclaircit et la chose paraît toute simple: les champs noirs sont les champs labourés, la neige a été emportée par le vent.

Atribord, Potvin, qui détient de vagues paris de valeurs pétrolières, cherche à repérer ses puits d'huile à travers des éleveurs érigés sur le passage du chemin de fer. Le terrain est remarquablement uni, plat, sans aspérités. Même à terre, la vue doit porter très loin. C'est le cimetière des millions de l'Est.

Un quart d'heure avant d'arriver à Lethbridge, le soleil fait resplendir certains flancs des contreforts

En Afrique Les frontières franco-italiennes

Les mêmes que celles d'avant 1935



Le 20 janvier 1935 la France cédait à l'Italie par le traité de Rome une partie du Tibesti au nord de l'Afrique équatoriale française (environ 140,000 km2 de superficie) ainsi qu'une bande de territoire au nord de la Côte française des Somalis avec l'île de Deumeira (environ 1000 km2 de surface). Cependant le traité ne fut jamais ratifié par l'Italie et en décembre 1938, l'Italie déclara officiellement qu'elle ne considérerait plus ce traité valable. Par conséquent, les frontières franco-italiennes sont actuellement les mêmes que celles d'avant 1935 et la France occupa à la fin de février 1939 les bandes de territoires précédemment cédées (sur la carte, surfaces pointillées, soit à gauche le Tibesti, à droite la Côte française des Somalis).

des Rocheuses. Grand émoi à bord, les Rocheuses sont en vue!

Alfred AYOTTE

P.S. — Bientôt les dernières tranches du Journal de bord.

Préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul

Le lieutenant-colonel Georges Le Bel succède au lieutenant-colonel Piuze

Le lieutenant-colonel Georges Le Bel, ancien officier commandant des Fusiliers Mont-Royal et vétérans de la Grande Guerre, nommé ces jours derniers préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul, a pris possession de son nouveau poste. Il succède au lieutenant-colonel P. A. Piuze, nommé commissaire de la police provinciale québécoise.

Le nouveau préfet de St-Vincent de Paul jouit d'une grande considération dans les milieux militaires de Montréal. Bien qu'agé de 43 ans seulement, il a assisté à deux couronnements royaux: celui de Georges V et celui de Georges VI; il pos-

sède les médailles frappées à l'occasion de ces deux couronnements ainsi que la médaille du jubilé.

Le lieutenant-colonel Le Bel, natif de Montréal, a étudié au collège St-Laurent; il est passé par l'Ecole technique. Dès l'âge de 15 ans, il entra chez les Fusiliers. En 1915, il partit pour la Grande Guerre dans le 150e bataillon puis fut transféré dans le 22e. Il avait abandonné le commandement des Fusiliers en janvier 1938.

Dans le civil, M. Le Bel était marchand de charbon, d'abord avec la compagnie Phoenix, puis en association avec Aldéric Gobeille, enfin l'an dernier avec Mongeau et Robert.

Il était une fois...

Recueil de contes par Fadette Au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Prix: 50 sous franco.

Fonds d'Etat
Premières Hypothèques
Obligations Municipales
Obligations de Services Publics
Actions
Immeubles
Encaisse et autres valeurs

Voilà ce que VOUS possédez à titre de détenteur d'assurance-vie

Vos ÉCONOMIES placées dans l'assurance sur la vie vous rendent copropriétaire de valeurs soigneusement choisies — des placements faits conformément aux exigences du gouvernement et amplement diversifiés pour votre protection et celle de plus de 3,500,000 autres assurés canadiens.

Vous êtes propriétaire d'une part des obligations émises par nos gouvernements, fédéral et provinciaux, et nos municipalités. Vous

avez également des intérêts dans les services d'utilité publique, les industries, les foyers et les fermes du Canada.

Aujourd'hui, plus de Deux Millions de Dollars des capitaux d'assurance-vie sont à l'œuvre d'un bout à l'autre du Canada — finançant nombre d'entreprises utiles, aidant l'embauchement et contribuant activement à la prospérité du Canada.



L'ASSURANCE SUR LA VIE
GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien l'emporte sur le Detroit dans la première joute de la série éliminatoire

Les Habitants de Jules Dugal ont triomphé des Ailes Rouges par un résultat de 2 à 0, hier soir, au Forum, devant plus de onze mille personnes — La prochaine joute aura lieu demain soir à Detroit — Le Bleu Blanc Rouge est maintenant favori

CLAUDE BOURQUE SE DISTINGUE

Le jeune gardien des buts du tricolore se comporte comme un vétéran et obtient un blanchissage — Des arrêts de toute beauté — Excellent support de la défense — Toe Blake et Trudel comptent pour les locaux à la deuxième période — La joute fut exempte de rudesse

PRESENTATION A TOE BLAKE

(PAR X.-E. NARBONNE)

Les amateurs de hockey qui assistent par fréquemment aux joutes de nos professionnels et qui se hâtaient de prédire l'élimination des Habitants dans les séries de fin de saison après avoir prétendu que le Canadien serait hors des séries de la coupe Stanley ont reçu un rude coup hier soir car le Bleu Blanc Rouge, sous l'habileté de direction de Jules Dugal, a renversé leurs calculs et a réussi à vaincre les Ailes Rouges de Detroit dans la joute initiale de la série de deux dans trois qui se continuera jeudi soir à Detroit.

Le Canadien n'a pas seulement vaincu ses rivaux mais il a réussi à infliger un blanchissage aux protégés de Jack Adams car le Tricolore a mis une première victoire à son crédit en triomphant de ses adversaires par un résultat de 2 à 0 en présence de plus de onze mille personnes réunies au Forum.

La victoire du Canadien est particulièrement due à la tenue exceptionnelle de Claude Bourque, qui défendait les buts du Bleu Blanc Rouge et cette nouvelle recrue a joué hier comme un véritable vétéran. Du commencement à la fin le successeur de Wilf Cude a repoussé toutes les attaques des visiteurs et a fait des arrêts sensationnels, soit en repoussant la rondelle avec sa jambe, soit en arrêtant avec sa main ou encore en faisant des plonges alors que l'adversaire se trouvait seul devant ses filets.

Bourque n'était nullement nerveux hier soir et dès le commencement des hostilités les spectateurs et les joueurs du Detroit réalisaient que le cerbère du Canadien allait obtenir un blanchissage. Il surveillait tous les mouvements de la rondelle et donnait des instructions à ses coéquipiers qui étaient chargés de protéger le territoire du Tricolore. La performance de Bourque mérite une mention spéciale et tous ses compagnons de jeu le félicitèrent après le triomphe éclatant enregistré hier soir.

Toe Blake, le meilleur compteur de la ligue nationale pour la saison qui vient de se terminer, a eu la distinction d'enregistrer le premier but de la soirée en faveur du Bleu Blanc Rouge car au milieu de la deuxième période l'ailler gauche des Habitants réussit à prendre Tiny Thompson en défaut avec l'aide du "chat noir" de Chicoutimi, Johnny Gagnon, tandis que Louis Trudel, un ancien joueur du Chicago, est parvenu, quelques minutes plus tard à augmenter l'avantage de notre club en lançant la rondelle dans les filets du club visiteur avec le concours de Polly Drouin et de Rod Lorrain.

Dans la période initiale les visiteurs se montrèrent fort dangereux car ils furent constamment à l'attaque mais tous leurs efforts furent vains car Bourque veillait au grain et tenait ses rivaux en échec tandis que les joueurs de défense prélaient un concours précieux à la sentinelle du tricolore.

Johnny Gagnon a commencé le jeu qui devait assurer la victoire de nos locaux. Saissant la rondelle au centre de la glace il constata que les joueurs du Detroit formaient un mur impénétrable devant la ligne bleue des Ailes Rouges et le gars de Chicoutimi eut alors l'heureuse idée de soulever le disque pour le lancer en l'air. Hector Kilrea arrêta la rondelle de sa main mais le caoutchouc tomba juste près du bâton de Toe Blake et rapidement comme l'éclair notre ailler gauche fit un dur lancer contre les filets de Thompson et ce dernier ne put voir venir le coup de sorte que le disque pénétra dans les buts des visiteurs à la grande joie des spectateurs.

Quelques minutes plus tard Louis Trudel s'empara du caoutchouc et fit une passe à Drouin puis fit une course vers les filets des Ailes Rouges et après un échange avec Lorrain et Drouin l'ancien Epervier reçut la rondelle alors qu'il se trouvait à découvert du côté des filets et avec précision, il logea le disque dans les buts des visiteurs pour le deuxième et dernier point de la soirée.

Dans la période finale les joueurs du Canadien eurent recours à la prudence et rarement ils s'avancèrent dans le territoire des visiteurs préférant plutôt lancer le disque à distance à chaque fois qu'il parvenait dans la zone du Bleu Blanc Rouge.

La défense du Canadien a donné un bel appui à Bourque. Des Smith et Cy Wentworth n'ont pas ménagé leurs adversaires et les coups d'épaules furent appliqués avec force tandis que Buswell et Evans firent également leur part pour ébranler leurs rivaux avec le résultat que nous connaissons.

Tous les joueurs du Bleu Blanc Rouge ont fait noblement leur devoir hier soir et s'ils jouent demain comme ils l'ont fait hier le Canadien se qualifie pour la semi-finale et l'on peut même espérer qu'il participera à la dernière série en rencontrant le vainqueur de la série Rangers-Boston.

Babe Siebert n'a joué que quel-

ques minutes hier soir tandis que Georges Mantha, tout en étant en uniforme, est resté inactif, mais ces deux équipiers se lanceront dans la mêlée demain soir si le besoin se fait sentir.

Ag Smith avait la direction de la partie d'hier soir et cet officier a donné pleine et entière satisfaction aux deux clubs intéressés et dès le commencement des hostilités cet arbitre a fait comprendre aux joueurs que la rudesse ne serait nullement tolérée et, à la première offense, il a sévi contre les coupables.

Comme les joueurs des deux clubs s'alignaient au centre de la glace avant de commencer les hostilités, Bus Johnston, du Sport Fan, a offert à Toe Blake un service à thé et la présentation fut faite par l'échevin Dave Rochon, président de la Commission athlétique de Montréal, qui était accompagné de M. Pierre Rolland, directeur du Canadien.

Composition des équipes:
DETROIT — Buts: Thompson; défenses: Goodfellow et Bowman; centre: Giesebrecht; ailes: Wares et Lewis. Subs.: Young, Brunette, Barry, Howe, Grosso, Liscombe, H. Kilrea, Motter, Kelly, Jones.
CANADIEN — Buts: Bourque; défenses: Wentworth et Smith; centre: Haynes; ailes: Blake et Gagnon. Subs.: Drouin, Lorrain, Trudel, Evans, Cain, Summerhill, Mondou, Mantha, Seibert, Buswell.
Arbitres: Smith et Day.

Première période
Aucun point.
Pun.: Summerhill, Liscombe, Mondou, Young.
Deuxième période
1. Canadien: Blake (Gagnon) 3.31
2. Canadien: Trudel, (Drouin-Lorrain) 17.25
Pun.: Jones.
Troisième période
Aucun point.
Pun.: Wentworth, Wares, Blake, Jones.

La première aux Indiens

Springfield, 22. — Les Indiens de Springfield ont vaincu les Barons de Cleveland hier soir par un résultat de 2 à 0 dans la partie initiale de la série de détail pour le championnat de la Ligue Internationale Américaine et cela grâce à la belle tenue de Jackson et Schultz, qui comptèrent pour les vainqueurs avec l'aide de Beisler, Lamb et Kaminsky.

Composition des équipes:
SPRINGFIELD — Buts: Grant; défenses: Beisler et Orlando; centre: Kaminsky; ailes: Schultz et Lamb. Subs.: McMenly, Croghan, Connolly, Jackson, Saunders, Toppin, Thurrier, Lafrance.
CLEVELAND — Buts: Roberts; défenses: Robertson et Berlett; centre: Cunningham; ailes: Duguid et O'Neil. Subs.: Foster, Gracie, Bartoloni, Hargreaves, Patterson, Runge, Hansen, B. Blake.

Arbitres: Graham et Rivers.
Première période
Pas de point.
Aucune punition.
Deuxième période
1. Springfield: Jackson, (Beisler-Saunders) 16.38
Pun.: Saunders, Robertson.
Troisième période
2. Springfield: Schultz, (Lamb-Kaminsky) 16.12
Pun.: Blake.

Ligue Starr

Une assemblée importante a lieu ce soir à 8 h. au chalet du parc La Fontaine. Tous les intéressés sont priés d'être présents, car des questions de la plus haute importance y seront discutées.

Joueurs des Maroons sur le marché

Chicago, 22. — Le président Bill Tobin, des Esperviers Noirs de Chicago, a placé six joueurs sur le marché. Ceux-ci sont Baldy Northcott, Russ Blinco, Earl Robinson, Bob Grace, Jack Still et Charley Mason. Tobin a en même temps déclaré qu'aucun joueur n'a reçu des offres pour l'an prochain.

Paul Thompson, gérant du club, est parti pour l'ouest canadien à la recherche de jeunes recrues.

Si vous voyagez.

ADRESSE-VOUS AU SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyage, passeports, etc. Téléphones: Bélair 3361.

Une partie très contestée à New-York

New-York, 22. — Les Bruins, qui ont été faits favoris pour gagner la coupe Stanley après avoir remporté les honneurs du championnat de la ligue de hockey nationale, n'ont pas déçu leurs partisans hier lors de la première joute de la série qui doit décider du champion mondial du hockey professionnel, car les hommes du gérant Arthur Ross ont enregistré une première victoire sur les Rangers en triomphant des protégés de Lester Patrick par un résultat de 2 à 1.

La victoire des champions du circuit Calder ne fut pas chose facile car les New-Yorks ont opposé une vive résistance et ce n'est qu'à la troisième période supplémentaire que Mel Hill put faire pencher la victoire du côté des Bruins alors que ce joueur a compté le point décisif.

Les Rangers ont enregistré le premier point de la rencontre à la fin de la première période et ensuite le score fut égalé à la fin de la troisième. Shibicky a compté celui des Rangers avec l'aide de Pratt et McCollville pendant que Cowley a déjoué Dave Kerr sur des passes de Clapper et Conacher. Cowley a de même eu une assistance sur le point victorieux.

La partie s'est terminée à 1 h. 10 a. m., 35 secondes avant l'expiration de la troisième période supplémentaire. Lorsque la lumière rouge s'alluma pour indiquer que le point de Hill avait touché le fond du filet les autres joueurs des Bruins ont entouré Hill et ils l'ont presque transporté en dehors de la glace. C'était la première fois que les fervents du hockey à New-York assistaient à leur sport favori à une heure aussi avancée de la nuit.

Il n'y eut pas une punition d'imposée durant les trois périodes supplémentaires. Mais lorsque les autres point furent enregistrés il y avait à chaque fois un joueur au pénitencier.

Plus à bonne heure, durant le temps régulier, la lumière rouge avait aussi brillé lorsque Bobby Buter avait compté mais Boston en fut quitte par une courte joute car le point ne fut pas accordé parce que l'arbitre Mickey Ion n'était pas sur la glace et ne vit rien de ce qui s'y était passé. Murray Patrick avait arrêté Mel Schmidt puis une telle force qu'il l'a lancé par-dessus la clôture. Il alla tomber dans la foule et il avait entraîné Ion avec lui.

À la période supplémentaire finale, le jeu fut arrêté pendant 15 minutes lorsque Dave Kerr, gardien des buts des Rangers, dut se retirer pour se faire traiter après s'être luxé l'épaule après une collision avec Roy Conacher.

Alignement des équipes:
RANGERS: But, Kerr; défenses: Heller et Pratt; centre, Watson; ailes: Hextall et Hiller. Substituts: Coulter, Shibicky, M. Colville, N. Colville, Dillon, L. Patrick, C. Smith, M. Patrick, Molyneux, Allen.

BOSTON: Brimsek; Shore, Portland; Schmidt; Dumart et Bauer. Substituts: Clapper, Gelliffe, Weiland, R. Conacher, Cowley, Pettenger, Hollett, Hamill, Hill, Crawford.

Arbitres: Ion et MacFayden.

Première période

Aucun point.

Punitions: Coulter 2, Dumart 2.

Deuxième période

1. Rangers, Shibicky (Pratt, Colville) 18.17

Pun.: Shore, Pettenger.

Troisième période

2. Boston, Cowley (Clapper, R. Conacher) 4.50

Pun.: Hextall, Heller, Portland.

Première période supplémentaire

Aucun point.

Aucune punition.

Deuxième période supplémentaire

Aucun point.

Aucune punition.

Troisième période supplémentaire

3. Boston, Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Pun.: Hill (Cowley) 19.25

Aucune punition.

Les New-Yorkais sont blanchis par les Leafs

Toronto, 22. — Les Leafs de Toronto n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Américains de New-York, hier soir, dans la première joute de la série éliminatoire de la ligue nationale car les hommes de Connie Smythe eurent l'avantage sur les New-Yorks dans les trois périodes et c'est par un résultat de 4 à 0 que les joueurs canadiens l'ont emporté sur leurs rivaux.

Une foule de 12,534 personnes a vu ses favoris prendre l'avantage au début de la joute et ensuite rester les maîtres de la situation. Les clubs se rencontreront de nouveau à New-York jeudi et s'il faut une troisième partie elle aura lieu ici samedi.

Privés des services de leur gardien de buts régulier, Earl Robertson, les Américains ont ensuite eu de la difficulté à organiser leur attaque pendant que les Leafs étaient solides sur la défense. Alfie Moore, amené de Hershey, pour remplacer Robertson, a joué une bonne partie et il n'a pas eu de chance sur les coups qui l'ont pris en défaut.

Sylvanus Apps a mené l'attaque presque continuellement. En plus de compter un point il aida à enregistrer deux autres buts et il fut constamment une menace pour Moore. Pep Kelly a compté un point en lançant d'une position impossible à la première période et ensuite son club a su maintenir son avantage.

Le deuxième point de Toronto fut compté pendant que Hooley Smith purgeait une punition. L'angleur l'enregistra après avoir accepté une passe d'Apps. Apps lui-même compta le troisième quatre minutes plus tard. À la troisième période, ce fut Drillon qui compta avec l'aide d'Apps et de Horner.

L'incident le plus excitant de la joute eut lieu à la troisième période lorsque Hooley menaça de son bâton l'arbitre Clarence Campbell, qui venait de lui imposer une punition. Lorsque Campbell refusa d'aller discuter avec le gérant Marvin Dutton, ce dernier fit sortir ses joueurs de la glace et l'arbitre a finalement consenti à l'entendre et lui donner les explications voulues.

Alignement des équipes:

NEW-YORK. — Buts, Moore; défenses, Jerwa et Smith; centre, Stewart; ailes, Wiseman et Anderson; subs.: Chapman, Schriener, Carr, Jackson, Sorrell, Goldsworthy, Gallagher, Field, Jenkins, Thomson.

TORONTO. — Buts, Broda; défenses: Kampman et Horner; centre: Apps; ailes, Drillon et Davidson. Subs.: Chamberlain, Romnes, Marker, Langelie, Metz, Kelly, Hamilton, McDonald et Fowler.

Arbitres: Campbell et McVeigh.

Première période

1. Toronto: Kelly-Metz 4.09

Punitions: Chamberlain, Jerwa Metz.

Deuxième période

2. Toronto: Langelie-Apps 10.46

3. Toronto: Apps-Drillon-Hamilton 14.47

Punitions: Kampman, Jackson et Smith.

Troisième période

4. Toronto: Drillon-Apps-Horner 2.31

Punitions: Field, Horner, Smith (insubordination).

Arbitres: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Punitions: Campbell et McVeigh.

Vingt combats de nouveau au programme

De nouveau vingt combats remplis d'action marqueront la série de concours éliminatoires en préparation du tournoi des Golden Gloves, demain soir, au marché Saint-Jacques, lors de la présentation d'un programme spécial par le club Champêtre. Les combattants seront répartis entre les catégories de 100 livres à 175. Il y aura seize rencontres entre novices et quatre entre boxeurs expérimentés.

Quatre combats très importants dans la classe omnium seront présentés demain soir au marché Saint-Jacques, mettant aux prises huit des plus populaires vedettes de la boxe amateur. Quatre devront être éliminés et, comme tous sont du meilleur calibre et que leur combat de demain constitue leur dernière chance de participer à la finale du Forum, il est à prévoir que la lutte sera très contestée.

Eugène Tremblay, du club Champêtre, détenteur du championnat de la métropole, rencontrera Stanley May, de la YMCA de Verdun. Ces deux adversaires sont de remarquables poids légers. May a plusieurs années d'expérience. Tremblay, plus jeune dans l'arène, a toutefois battu tous les poids légers de la province sauf Hurst et May.

Harry Hurst, qui l'on considère comme le meilleur poids léger de l'Empire britannique, sera opposé à Ralph Walton, étoile de couleur de l'Université Settlement. Il se trouve des amateurs qui favorisent Walton malgré son formidable adversaire. Les deux autres rencontres principales seront entre Conrad Poupard, du Crescent, et René Auger, du Champêtre; François Tremblay, du C.P.R.A.A., et René Lefebvre, du Champêtre.

Voici la liste complète des combats:

NOVICES

100 lbs: Pat Cardwell, Cent. A.C. vs Mike Nolna, Griff. Boys; Peter Leveier, Crescent, vs P. Lacombe, South-W.Y.

108 lbs: C. Courtois, Cent. Y., vs J. Jones, Cres. A.C. M. Lamarre, Cres. vs M. Ostiguy, Cres. A.C.

118 lbs: D. Harney, Cres. A.C. vs J. Chevrier, Montcalm. J. Hébert, Cres. vs L. Roy, Cham. A.C.

126 lbs: M.A.-C. Bowen, Cent. Y. vs J. Ferguson, Cres. A.C. G. Culp, Ind. vs M. Proulx, Cres. D. Gaillarde, Cres. vs A. McDowell, South-W.Y.

135 lbs: Fred Cookson, Cent. Y. vs M. Guérin, St-H. A. H. Hymovitch, YMHA, vs R. Gaumont, Cent. Y. D. Kerr, Cham. A.C. vs J. D. Harrington, SWY. L. Parsons, Cham. A.C. vs T. Douglas, Cres. A.C.

147 lbs: P. Allen, Un. S. vs D. Melnick, YMHA. J. Williams, Un.S. vs A. Miron, Cham. A.C.

175 lbs: Lionel Maher, Cres. A.C. vs C. Bererton, Cres.

CLASSE OUVERTE

135 lbs: R. Walton, Un. vs H. Hurst, Cres. A.C. E. Tremblay, Cham. vs S. May, S.D. Y. C. Poupard, Cres. vs R. Auger, Mont. A.C.

147 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

175 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

175 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

175 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

175 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

175 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

175 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

175 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

175 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

175 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

175 lbs: F. Tremblay, C.P.R. vs R. Lefebvre, Cham.

Toute action concertée pour faire échec à l'alliance Rome-Berlin pourrait entraîner la guerre

L'Italie en avertit les puissances démocratiques — La prochaine tâche que les puissances de l'axe Rome-Berlin entreprendront après l'annexion de Memel à l'Allemagne sera la satisfaction des réclamations coloniales de l'Italie contre la France

LES DIVERSES NATIONS DU SUD-EST DE L'EUROPE SURVEILLENT ETROITEMENT LEURS FRONTIÈRES CES JOURS-CI

ROME, 22 (A.P.) — L'Italie vient d'avertir les puissances démocratiques que toute action concertée pour faire échec à l'alliance Rome-Berlin pourrait entraîner la guerre. Le grand conseil fasciste a publié ce matin une énergique déclaration après avoir passé la plus grande partie de la nuit à discuter des conséquences de la poussée allemande à l'est. Les fascistes estiment que cette déclaration signifie que les puissances de l'axe sont prêtes à combattre s'il le faut pour la réalisation des aspirations italiennes et que la prochaine tâche que les puissances de l'axe entreprendront après l'annexion de Memel à l'Allemagne sera la satisfaction des réclamations coloniales de l'Italie contre la France.

La déclaration du grand conseil fasciste se lit comme suit:

"Le grand conseil fasciste, devant la menace de formation d'un front uni des démocraties associées au bolchevisme dirigé contre les États autoritaires — un front uni qui ne fait pas présager la paix mais la guerre — déclare que ce qui s'est produit en Europe centrale est la conséquence du traité de Versailles et réaffirme aujourd'hui son adhésion entière à la politique de l'axe Rome-Berlin."

Le conseil fasciste n'a pas formulé les réclamations de l'Italie contre la France que la presse italienne discute depuis plusieurs mois. Il est possible que le premier ministre Mussolini aborde la question dimanche

prochain au cours du discours qu'il doit prononcer à l'occasion du 20e anniversaire de fondation du parti fasciste. On se demande si le roi Victor-Emmanuel, qui doit prononcer jeudi un discours à l'ouverture de la nouvelle chambre des faïsses et des guildes, ne préparera pas la voie à Mussolini en affirmant la solidarité de la maison régnante de Savoie et du parti fasciste.

* * *

BUCAREST, Roumanie, 22 (A.P.) — Les diverses nations du sud-est de l'Europe surveillent étroitement leurs frontières ces jours-ci: aucune nation n'admet qu'elle mobilise, mais on trouve des centaines de mille hommes sur toutes les frontières. La Roumanie, qui s'alarmait de concentrations de troupes en Hongrie, a appelé sous les armes plusieurs classes de réservistes, puis, lorsque la Bulgarie a bougé à son tour, elle a mobilisé les réserves de la région de Bucarest. Les services de contre-espionnage sont actifs dans tous les pays des Balkans et les états-majors de Turquie, de Yougoslavie et de Grèce suivent activement ce qui se passe chez leurs voisins.

La Roumanie a envoyé des forces considérables sur sa frontière du sud, où les troupes bulgares n'auraient que 47 milles à franchir pour atteindre Bucarest, la capitale. Certaines écoles de Bucarest sont fermées et servent à abriter des soldats. L'inquiétude règne dans les Balkans, où l'on craint l'étincelle qui allumerait la conflagration.

Le nouveau protectorat de Bohême-Moravie n'aura pas de parlement

PRAGUE, 22 (A.P.) — Le dernier président de la république tchécoslovaque, M. Emil Hacha, a dissous hier le parlement et l'a remplacé par un "comité d'Etat" de 12 membres qui sera chargé de gouverner la Bohême et la Moravie sous la direction de l'Allemagne. Le nouveau protectorat de Bohême-Moravie n'aura pas de parlement: il n'aura qu'un conseil de 100 personnes choisies pour assister le comité d'Etat sous l'autorité du protecteur désigné par le chancelier Hitler, le baron Constant von Neurath. Il n'est pas question de tenir une élection. M. Emil Hacha sera le président du comité d'Etat dont le dernier premier ministre de Tchécoslovaquie, M. Rodolphe Beran, fera également partie.

Les déclarations "internationales" de M. King gagneraient d'être clarifiées

Le député Church veut savoir quelle est, au juste, la politique qu'entend suivre le gouvernement King

Question de M. Meighen à M. Dandurand

Ottawa, 22 — La Chambre des Communes a failli avoir, hier, un nouveau débat, même de nouveaux débats en marge des événements d'Europe. Ce Torontois connu qu'est M. Church a fait de son mieux pour les provoquer.

Il a commencé par demander au gouvernement s'il n'avait pas l'intention d'organiser la recension de toutes les ressources du pays, en hommes, en vivres, en armements, en munitions, s'il n'avait pas l'intention de commencer au moins par une recension des chômeurs du pays en vue de connaître la puissance militaire que cela peut représenter.

Le ministre de la Défense, M. Ian Mackenzie, a répondu que cela pouvait concerner trois ministères, celui de l'Agriculture, celui du Commerce et de l'Industrie et aussi le secrétaire d'Etat.

Un peu plus tard, comme le ministre des Finances, M. Dunning, proposait la formation du comité plénier, celui des voies et moyens, qui s'occupe de la ratification du traité de commerce avec les États-Unis, le même M. Church, la proposition étant débattable, en a profité pour demander au premier ministre de clarifier sa déclaration de la veille.

M. Church dit qu'une grande partie de la déclaration de M. King lui convient et que la déclaration du chef de son propre parti, M. Manion, lui convient tout à fait. Mais il voudrait que nous ayons au Canada "le maximum d'unité sur les questions de sécurité nationale. Comme l'a dit Adam Smith, sécurité vaut plus qu'opulence. Après quarante-huit jours de session pourtant, le Parlement et le pays n'ont pas encore le loisir de lire même entre les lignes, il n'est pas possible de savoir exactement ce qu'est la politique du Canada quant aux graves problèmes qui se posent à la civilisation."

Sans risque de commettre une grande erreur, "Tommy" Church eût pu parler des graves choses qui s'opposent aujourd'hui à la civilisation. Mais puisque le mot de civilisation est déjà en cours, en même temps que l'on parle de "maximum d'unité nationale", l'on voit qu'un certain genre de propagande est tout prêt, que même on le lance.

"Où se tient au juste le Canada?" demande M. Church, "et que fait-il? Nous avons l'air de croire que la plume est plus puissante que l'épée. Ça n'est pas l'opinion d'Hitler et des autres dictateurs. Notre pays, il se conçoit, à cause de ses immenses ressources en matières premières."

Il serait temps que le gouvernement mette le Parlement dans ses confidences. L'on devrait suivre ici le précédent posé en Angleterre par M. Chamberlain, quand il disait, à un dîner de journaliste: si le public n'a pas le droit de connaître les faits, s'il n'a le droit de connaître que les décisions de ceux qui le mentent, le public est donc engagé dans une voie qui le doit conduire à la destruction."

M. Church veut donc savoir — et combien d'autres sont dans son cas? — quelle est au juste la politi-

que qu'entend suivre le gouvernement. Il énumère un tas de raisons qu'il croit avoir de vouloir savoir. Dans les autres pays, on sait à quoi s'en tenir. Chez nous, on ne le sait pas. Chaque dimanche, à la radio, l'on entend parler de cette question de notre politique extérieure. Il n'y a qu'à la Chambre des communes que cette grave question ne puisse se débattre. Où en sommes-nous?

"L'Italie et le Japon ont été poussés dans les bras de l'Allemagne. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne est seule avec la France. Nous devrions en savoir davantage sur ce qui se passe. Il ne s'agit pas d'embarrasser le premier ministre, loin de là. Je ne demanderais pas mieux que de l'appuyer, je pense que tout le pays, sans distinction de classes, de races, d'opinions politiques, l'appuiera. Mais nous ne savons pas où nous allons. Allons-nous attendre que les ennemis en soient rendus à remonter le Saint-Laurent? Nous savons qu'ils peuvent être ici en quelques heures, s'ils viennent de l'ouest au lieu de venir de l'est, qu'ils peuvent détruire tous les services d'utilité publique dans Montréal, dans Ottawa, dans Toronto, dans les Provinces Maritimes et la province de Québec seraient les premières à souffrir. Nous savons ce qu'un manque de politique nous a valu en 1914... Allons-nous répéter la même erreur en 1939?"

Le premier ministre a répondu qu'il pourra être question de tout cela quand le ministre de la Défense soumettra ses crédits ou encore quand seront soumis les crédits des Affaires extérieures.

Ce discours du bouillant "Tommy" Church paraît sans doute ébouffant. C'était peut-être un effet à retardement du discours prononcé la veille par le leader conservateur, M. Manion. Il n'en est pas moins vrai que, sur un point, "Tommy" Church a bien raison. Les déclarations "internationales" de M. King gagneraient d'être clarifiées.

E. B.

Ottawa, 22 — M. Arthur Meighen, leader conservateur du Sénat, a demandé, hier soir, à la Chambre haute, si le gouvernement canadien avait manifesté au gouvernement britannique son intention de conférer avec lui sur la situation européenne.

Il a rappelé que M. Mackenzie King, premier ministre, dans sa déclaration sur la politique internationale a dit que le gouvernement canadien était prêt à se concerter avec le gouvernement britannique et tout autre pays pacifique.

Le sénateur Raoul Dandurand, leader ministériel, dit que le chef conservateur aurait dû lui donner avis préalable de sa question. Il ajoute qu'il n'a même pas eu le temps de lire le texte entier de la déclaration du premier ministre.

"Je ne sais pas du tout ce qui est arrivé, a-t-il répondu, mais je puis dire que toute déclaration du premier ministre a été ciblée directement à Londres."

"Voulez-vous dire transmise par les journaux?" demanda M. Meighen. "Tout ce qu'a dit le premier ministre a été ciblée à Londres, par la voie régulière", a précisé le sénateur Dandurand.

Ottawa et la Société des Nations

Ottawa, 22 — Au cours du débat de lundi, sur les affaires d'Europe, un député de la Cécéffe, M. Goldwell, député de Rosetown-Biggar, avait demandé au premier ministre s'il ne trouverait pas opportun de demander la convocation d'urgence d'une réunion de la Société des Nations. Il y a encore des gens qui gardent des illusions sur la valeur des parolottes de Genève.

M. King a répondu, hier, à M. Goldwell: "En les négociations qui se tiennent actuellement en Europe, par les pays les plus immédiatement concernés par les événements récents, il n'y a pas lieu que le Canada prenne l'initiative de demander la convocation d'une réunion spéciale de la Société des Nations."

Vol d'or au Congo

Bruxelles, 22 (A.P.) — Le gouvernement belge a révélé hier que l'on avait mis à jour une vaste conspiration entre les ouvriers noirs et les trafiquants blancs pour voler l'or des mines du Congo. On a tué en moyenne 4,000 onces d'or brut, d'une valeur de \$2,000,000 par année dans les mines des régions de Kivu, d'Ituri, de Rouanda et d'Urundi.

Le rapport Sirois

Ottawa, 22 — Le premier ministre a annoncé, hier, à la Chambre, que le président de la Commission sur les relations entre l'Etat fédéral et les provinces, M. Joseph Sirois, l'a informé que le rapport de l'enquête ne pourra être publié, comme on l'avait espéré, vers le temps de Pâques. M. Sirois ne prévoit pas de publication possible avant le mois de juillet.

Le rabbin Wise chez Roosevelt

Washington, 22 (A.P.) — Le rabbin Stephen S. Wise, de New York, a conféré hier avec le président Roosevelt à son retour de Londres où il a représenté le groupement sioniste des États-Unis à la conférence de Palestine. Il a déclaré qu'il avait communiqué au président ses impressions sur la conférence de Palestine et discuté du problème des réfugiés juifs, notamment en ce qui a trait aux enfants.

L'avionnerie en Australie

Melbourne, Australie, 22 (A.P.) — Le premier ministre Joseph Lyons a annoncé hier que le gouvernement avait approuvé le projet de la mission britannique d'établir une industrie de l'avionnerie en Australie. La mission, que préside sir Hardman Lever, qui a récemment dirigé une mission similaire au Canada, aurait recommandé de porter la production de l'avionnerie australienne à 400 appareils en temps de paix et 1,000 en temps de guerre.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: 881-3361

Chez DUPUIS

Plateau 5151
local 202

PALETOTS de PRINTEMPS

POUR JEUNES GENS

12.50

Pour garçons de 10 à 20 ans nous avons un beau choix de modèles Raglan, semi-drapés. Tweed tout laine gris, beige, vert, gris bleu ou brun. Belle doublure de rayonne.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS président
A.-J. DUGAL v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, éco.-trés.

EXAMEN DE LA VUE

J. O. Giroux, O.D.
Membre de l'A.E.P.O. de Paris.
Optométriste-Opticien diplômé assisté de:
A. Philie, I. Rodigue, J. Motte, B. Quesnel, Optométristes et Opticiens adjoints.
Spécialistes en ajustement de lunettes

BUREAUX DE CONSULTATIONS CHEZ

Dupuis Frères

MONTREAL

Le fléau recule

Le ministère provincial de la Santé vient de publier les statistiques démographiques de 1938. Son rapport n'est que préliminaire mais les changements, s'il y en a, seront de peu d'importance.

Sous quelque angle qu'on les examine, ces statistiques sont encourageantes. S'agit-il des naissances, nous constatons que leur nombre a augmenté de 1,500. Quant aux décès (tous âges et toutes causes), nous en avons eu environ 3,000 de moins. Enfin, la mortalité infantile marque une décroissance très appréciable puisque, de 0 à 1 an, 1,139 naissances ont été préservées. Notons cependant que les comparaisons ne sont faites qu'avec 1937.

Mais là où nous pouvons surtout nous réjouir (bien que cette allégresse soit encore mêlée de tristesse d'attente), c'est en constatant la régression du taux de la mortalité par tuberculose. De 93.3 en 1936, celui-ci était tombé à 88.3 en 1937 et voici que nous le suivons dans une nouvelle chute de 5 points: 82.3 en 1938.

Jamais nous n'étions arrivés à ce bas palier. Le taux de la mortalité par tuberculose a décliné de la façon suivante depuis treize ans.

1926	129.3	1933	98.5
1927	120.3	1934	88.3
1928	119.8	1935	91.9
1929	121.5	1936	93.3
1930	120.5	1937	88.3
1931	110.6	1938	82.3
1932	102.5		

Notre enthousiasme reçoit tout de même une douche d'eau froide quand nous jetons un coup d'oeil ailleurs. Ainsi, en 1937, le Canada n'avait qu'un taux de 59.9 qui aurait été de 48.7 sans l'apport de la province de Québec. Et, cette même année, l'Ontario avait réduit le sien à 35.5.

Il reste donc énormément à faire et les 2,619 décès par tuberculose que nous avons enregistrés en 1938 sont encore le double de ceux de l'Ontario en 1937, soit 1,315.

Mais le Canada, il y a douze ans, avait lui aussi un taux de 82, exactement le nôtre en 1938. S'il l'a abaissé à 59.9, cela démontre à l'évidence que la lutte à la peste blanche n'est jamais désespérée. Il n'y a qu'à la poursuivre avec énergie et le succès est assuré.

Le comité provincial de défense contre la tuberculose est bien résolu, pour sa part, à ne se laisser arrêter par aucun obstacle. Il faut cependant que le public soutienne sa campagne. Il faut que le public réalise l'importance des avis qu'on lui donne. Il faut que le public se protège lui-même et d'abord que chacun s'assure que la tuberculose n'a pas accès à son foyer.

Moyennant quoi, nous réussirons à nous débarrasser du fléau qui prélevé annuellement un si lourd tribut parmi notre jeunesse.

(Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose).

STIMULE ET RAFRAICHIT

LE BREUVAGE AU COLA PUR ET SAIN. QUI STIMULE

5¢

UN BREUVAGE PÉTILLANT-FORTIFIANT

Pepsi-Cola

RAFRACHISSANT ET SAIN

VAUT 2 FOIS SON PRIX

La Chambre haute rejette le bill Brunelle

Débat très vif de deux heures, et qui reprendra aujourd'hui, sur le projet de loi créant un Office national du film

Ottawa, 22 (D.N.C.) — Le Sénat canadien a rejeté, hier soir, par un vote de 21 à 11 le bill qui aurait amendé la loi de façon à rendre passibles d'emprisonnement les directeurs de compagnies, forçant leurs employés à travailler le dimanche. Le sénateur Charles Bourgeois, conservateur de Champlain, pilota le bill qu'avait soumis aux Communes M. Hervé Brunelle, député libéral de Champlain.

La mesure battue à la Chambre haute l'an dernier était identique à celle que le Sénat avait complètement amputé de ses sanctions de prison pour les remplacer par une augmentation des amendes pour les violations de la loi.

L'Office du cinéma

Puis, après un débat de deux heures et une opposition ardue de la part des conservateurs, on ne put adopter finalement en deuxième lecture le projet de loi en vertu duquel le gouvernement fédéral veut créer un office national du film composé de huit commissaires. La discussion reprendra cet après-midi. Le sénateur James Murdoch, libéral d'Ottawa, rouvrira le feu.

Le sénateur Meighen

M. Arthur Meighen s'opposa à ce que le Dominion se lance dans l'industrie du cinéma. "On n'en retirera, dit-il, absolument rien de pratique. Si le gouvernement veut coordonner ses activités photographiques, il n'a tout simplement qu'à adopter un arrêté ministériel à cet

Un événement mémorable...

Dans la vie d'une petite fille et d'un garçonnet, la Première Communion marque une date inoubliable. Et il est d'usage, ce jour-là, de donner à l'enfant un cadeau, un objet de piété, de préférence.

Si, dans votre entourage, une petite fille ou un petit garçon doit faire sa Première Communion, ce printemps, venez donc choisir chez GRANGER le cadeau que vous allez offrir. Au magasin de Granger Frères, — 54, rue Notre-Dame ouest, — vous trouverez l'assortiment le plus considérable, et sans contredit le plus magnifique de toutes sortes d'articles religieux, pour donner à des Premiers Communions.

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSAY,

(Limitée)

Qualité supérieure

effet. Rien ne l'oblige à créer une nouvelle commission. Le fédéral n'aurait raison de s'occuper de cinéma que s'il avait l'intention de se lancer dans une politique d'immigration agressive."

Le sénateur Dandurand

Le sénateur Dandurand répondit que les films serviraient à annoncer le Canada et les produits canadiens à l'étranger et à créer un véritable esprit national en réalisant une union plus étroite entre les provinces.

"Le film, dit-il, est devenu aujourd'hui un facteur important dans notre vie sociale, un facteur qui vient au second rang après la radio.

M. Meighen, leader conservateur, déclara qu'il voyait dans cette mesure une autre tentative d'augmenter les pouvoirs de la bureaucratie. Il manifesta son opposition à ce projet de loi.

"Le gouvernement, dit-il, semble être d'avis qu'il doit s'immiscer dans toutes les activités. S'il se met à produire des films aujourd'hui, pourquoi ne fabriquerait-il pas demain des automobiles?"

"L'an dernier, poursuivit-il, j'ai eu 6,000 fonctionnaires de plus dans le service civil. Est-ce le moment de grossir ce contingent?"

M. Meighen avoua qu'il n'était pas lui-même un amateur de films. "Nous n'avons pas besoin de films pour nous montrer qu'il y a de la sécheresse dans l'Ouest ou nous indiquer les conditions dans l'Est. On pourrait peut-être faire dérouler sous nos yeux le spectacle d'un jeune homme tendant la main de porte en porte parce que l'industrie privée est stagnante et pioche sous le bardeau des taxes."

Le sénateur Dandurand expliqua que les activités cinématographiques du gouvernement se concentrent autour du bureau cinématographique du gouvernement et 5 ou 6 autres organismes. C'est pour les réunir sous une seule direction que l'on a voulu former cet Office national du film.

Il donna une longue liste des divers pays où les films du gouvernement canadien étaient projetés.

Le sénateur MacRae

Le sénateur A. D. MacRae, conservateur de Vancouver, se déclara opposé à cette législation. Il déclara qu'une pareille entreprise serait trop coûteuse et qu'on s'exposerait à produire des films de qualité inférieure.

Le sénateur Lacasse

Le sénateur Gustave Lacasse, libéral d'Essex, déclara qu'il appuyait surtout cette mesure à cause des possibilités d'éducation qu'elle présente. Si on avait fait une plus grande publicité pour le Canada, les visiteurs venant des États-Unis le connaîtraient mieux. Il est aussi fort possible que, si les films avaient été plus répandus, un groupe de citoyens venant de la Colombie canadienne n'aurait certainement pas posé des remarques aussi stupides en visitant la province de Québec.

Le sénateur Lacasse dit aussi que le projet de loi a pour but d'aider le développement du commerce canadien. Les chemins de fer nationaux, au moyen des films, ont accompli une tâche merveilleuse d'éducation et de stimulation à la colonisation.

Autres opinions

Le sénateur J.-A. Calder, conservateur de Regina, suggéra de référer le bill à un comité afin d'entendre des témoins.

Le sénateur Greelman MacArthur, de l'île du Prince-Édouard, exprima sa surprise de l'attitude des sénateurs Meighen et MacRae. Il déclara qu'un Office national du film aiderait à développer l'industrie du tourisme au Canada.

Le sénateur Duncan Marshall, libéral de Peel, se prononça lui aussi en faveur de référer le pro-

jet de loi à un comité. Ce fut aussi l'avis du sénateur F.-B. Black, conservateur de Sackville. Le sénateur J.-T. Haig, conservateur de Winnipeg, demanda ensuite combien de pays étrangers avaient commandé des films canadiens.

Le Sénat adopta en première lecture une mesure constituant civilement l'Association des Canadian Clubs. Il fut une deuxième fois un projet de loi accordant à Québec *Autumn, Light and Power Company* le droit d'opérer un service d'autobus et autres moyens de transport. Le Sénat se réunira de nouveau, cet après-midi.

Faits divers

Les bijoux de Pearl White

La vente à Paris représente plus de deux millions de francs

Paris, 22 (P.C.-Havas) — La vente des bijoux de l'étoile de cinéma Pearl White produisit plus de deux millions de francs.

L'écrin réputé de celle qui fut la première actrice de cinéma de renommée mondiale vient d'être dispersé aux enchères publiques aux Galeries Charpentier. De très nombreuses personnes se pressaient à cette vente qui avait été précédée de l'exposition, également très fréquentée, des bijoux. Il s'agissait de nombreux bibelots, pendentifs, colliers, bracelets et surtout bagues ornées d'émeraudes superbes. La pierre verte semble avoir été une sorte de talisman pour Pearl White qui en ornait presque tous ses bijoux. Le total exact de la vente s'élève à 1,919,000 francs, somme qui, avec les droits, représente plus de deux millions de francs.

Mort dans une chute d'avion

Gosport, Angleterre, 22 (C.P.-Havas) — Le lieutenant D. D. O'Brien a trouvé la mort dans la chute de l'avion qu'il pilotait, hier, à l'aéroport de Gosport. Le sous-lieutenant C. H. C. O'Rourke, passager, a reçu de légères blessures. Tous les deux étaient membres du Corps royal aérien.

Six mois de prison

Alfred Laberge, trouvé coupable de vol d'une somme de dix dollars, a été condamné à six mois de prison par M. le juge Monet en Cour des enquêtes préliminaires. Laberge avait tout un système par lequel il embrouillait les commis de magasins dans la monnaie qu'ils lui faisaient. Laberge achetait un modèle d'articles et tout en causant de façon à distraire celui qui le servait, discutait sur le change reçu et faisait tant et si bien qu'il aurait pu jeter le doute dans la tête du plus habile des calculateurs et réussissait parfois, du moins dans le cas qui nous occupe, à tromper.

Prévenu capturé par le curé d'une église slovaque

M. le curé F.-C. Felicko, de l'église Notre-Dame des Anges, située à l'angle des rues LaSalle et de Chenneville, était à cause avec un journaliste hier après-midi, quand il entendit un bruit bizarre, qui semblait venir de l'église. Interrompant l'interview, l'abbé Felicko se rendit à l'église en toute hâte. Apercevant un homme qui s'enfuyait avec l'un des trones du temple, il le rejoignit en un instant et le maîtrisa puis le garda jusqu'à l'arrivée des agents de police. Conduit aux quartiers généraux de la Sûreté municipale, l'individu déclara s'appeler David Hatt et habiter Vancouver. L'inculpé est maintenant dans les cellules, en attendant sa comparution, aujourd'hui, en correctionnelle, sous une accusation de vol saisi à la suite de la capture de l'inculpé, que c'était la huitième fois, qu'un vol était perpétré dans cette église, depuis un an.